

SEULE ÉDITION COMPLÈTE

DES

SUITES A BUFFON,

FORMAT IN-18.

REPTILES.

TOME DEUXIÈME.

Cette Collection, primitivement publiée par les soins de M. Déterville, et qui est devenue la propriété de M. Roret, ne peut être donnée par d'autres éditeurs, n'étant pas, comme les OEuvres de Buffon, dans le domaine public.

Les personnes qui auraient les suites de Lacépède, contenant seulement les Poissons et les Reptiles, auront la liberté de ne pas les prendre dans cette Collection.

Cette Collection formera 108 volumes, ornés d'environ 600 Planches, dessinées d'après nature, par Desève, et précieusement terminées au burin. Elle se composera des ouvrages suivans :

HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES, par MM. de Tigny et Brongniart.	20 vol.
— DES VÉGÉTAUX, par M. de Mirbel.	30 vol.
— DES COQUILLES, par M. Bosc.	10 vol.
— DES VERS, par M. Bosc.	6 vol.
— DES CRUSTACÉS, par M. Bosc.	4 vol.
— DES MINÉRAUX, par M. Patrin.	10 vol.
— DES POISSONS, de Bloch, par M. Castel.	20 vol.
— DES REPTILES, par MM. Sonnini et Latreille.	8 vol.

Prix de chaque volume, 75 c.

Prix de chaque Livraison de Figures, composée d'environ 5 Planches, pour les souscripteurs 35 cent. en noir, et 1 fr. Fig. coloriées.

Il paraîtra régulièrement, le samedi de chaque semaine, 2 volumes et 2 Livraisons de Planches, à partir du 1er février 1830.

Nota. Une partie de ces ouvrages ayant déjà paru, en réunissant les deux volumes ou parties qui seront en vente chaque samedi, on pourra les faire relier ou cartonner à volonté.

HISTOIRE NATURELLE

DES REPTILES,

AVEC FIGURES DESSINÉES D'APRÈS NATURE;

PAR C. S. SONNINI, NATURALISTE,

ET PAR P. A. LATREILLE,
Membre de l'Académie des Sciences.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,
A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,
RUE HAUTEFEUILLE, AU COIN DE LA RUE DU BATTOIR.
CHEZ RAYNAL, RUE PAVÉE-SAINT-ANDRÉ, N° 13.

1830.

HISTOIRE NATURELLE

DES REPTILES.

Ve GENRE.

DRAGON, Draco.

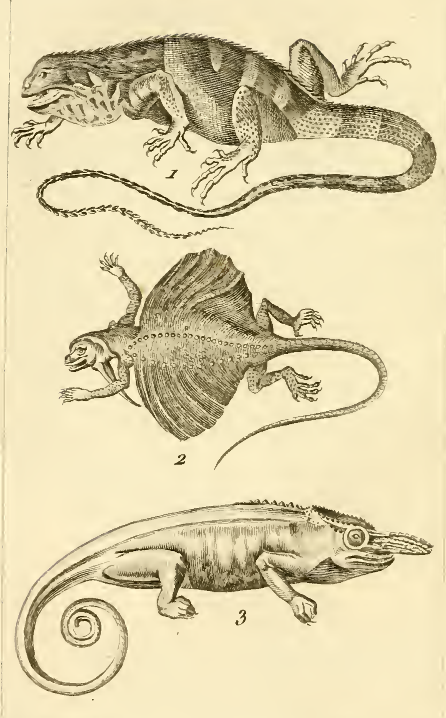
Caractères génériques. Quatre pattes très apparentes et de grandeur relative; cinq doigts libres et onguiculés à chaque; deux espèces d'ailes, une de chaque côté du corps; langue courte et libre à son extrémité.

Ce genre de reptile est dans cette classe, ce qu'est celui du polatouche dans la classe des quadrupèdes ovipares. Je n'étends pas ce parallèle aux chauvesouris; ces derniers animaux ayant reçu de la nature, et presqu'au même degré que les oiseaux, la faculté de voler; tandis que les

polatouches, le galéopithèque et les reptiles appelés dragons, ne peuvent se soutenir en l'air que peu de temps, et ne s'y élever qu'à une très faible hauteur.

Les lézards du genre que nous allons faire connaître, se rapprochent beaucoup des iguanes: la forme de leur langue est la même; ils ont également sous la gorge une espèce de goître; mais ils s'en éloignent, ainsi que des autres reptiles, par ce caractère particulier et unique, consistant dans la présence de deux ailes, formées des premières côtes qui s'écartent du corps, réunies par une membrane, et plissées en éventail. Les dragons, à l'aide de ces ailes, sautent de branche en branche, soit pour saisir les différents insectes ou autres petits animaux qui leur servent de nourriture, soit pour se dérober à la poursuite de leurs ennemis.

Nous indiquerons, dans la description de la seule espèce qui soit encore connue, les autres caractères de ce genre de reptiles.



Deseve del. *Racine Sculp.*

1. L'Iguane à bandes.
2. Le Dragon volant.
3. Le Caméléon fourchu.

Le Dragon volant, *Draco volans.*

Le dragon de la mythologie des poëtes est assez connu ; ne parlons que de celui auquel les naturalistes ont donné ce nom, et occupons-nous de faits plutôt que de chimères.

Le lézard, appelé dragon volant, a quelquefois huit pouces deux lignes de longueur totale ; la queue en emporte un peu plus de la moitié : la couleur du corps est brune, parsemée de taches blanches, avec quelques teintes et quelques raies bleues sur le derrière de la tête, sur les pattes ; la tête est petite, ovale, une fois plus large que le cou, et légèrement convexe par-dessus, les yeux sont ovales et garnis à leur extrémité postérieure de points saillants ; les oreilles sont recouvertes d'une membrane mince, arrondie, et occupent les côtés inférieurs de la tête ; la gueule est très fendue et armée de dents, du moins la mâchoire supérieure ;

les narines sont situées près du museau ; leurs ouvertures sont petites, arrondies et saillantes ; la gorge a trois poches, que l'animal peut gonfler à volonté ; celle du milieu est plus mince que les deux autres, et comprimée; celles-ci sont chargées de tubercules : les deux ailes sont soutenues par six rayons osseux, inégaux en longueur, courbés en arrière, et réunis par une membrane; elles prennent naissance auprès des pattes antérieures, et vont se réunir à celles de derrière : ces rayons osseux ne sont que les premières côtes de l'animal; chacune de ces ailes ressemble, pour sa figure, à un triangle dont la base est appuyée contre le dos; leur surface supérieure est garnie de petites écailles, imbriquées en partie : le dos a trois rangées de tubercules dont le nombre varie; la queue est longue, déliée, et couverte d'écailles relevées en arête ; les pieds ont cinq doigts longs séparés et armés d'ongles crochus.

Cet animal est très innocent, et son

caractère est doux et tranquille : on le trouve dans les bois, aux Grandes-Indes et en Afrique.

VIe GENRE.

CAMÉLÉON, Chamæleo.

Caractères génériques. Quatre pattes; cinq doigts, réunis par trois et par deux. Langue vermiforme, terminée par un tubercule spongieux; mâchoires sans dents, séparées; yeux grands, recouverts, et n'ayant qu'une petite ouverture; point de trou auditif externe; corps comprimé, sans écailles, n'ayant que de petits tubercules; queue prenante.

Ce genre est établi sur une telle abondance de caractères, et ces caractères sont si tranchants, qu'il serait ridicule de ne pas l'admettre.

Les caméléons vivent dans les lieux ombragés de l'Afrique et de l'Inde; ils ont le corps, mais surtout la tête, comprimés, garnis de petits tubercules au lieu d'écailles; la nuque est déprimée, et la partie antérieure de la tête forme un museau triangulaire ou prolongé en pointe;

le globe de l'œil est grand, mais il est recouvert par une membrane épaisse, chagrinée, et ne laisse qu'une fente, à travers de laquelle on aperçoit une prunelle d'un éclat très vif : on ne découvre point de trou auditif extérieur, quoique ces animaux aient cependant des oreilles ; la gueule est très fendue ; les mâchoires n'ont pas de dents isolées ; l'os de ces mâchoires est simplement denté : la langue est très longue, susceptible d'alongement, ressemble à un ver et se termine par une espèce de nœud spongieux et gluant ; le dos est relevé en carène ; la grosseur du corps varie par des contractions et des dilatations volontaires, et qui font aussi changer sa couleur : les pieds sont assez longs ; ils ont tous cinq doigts onguiculés, presque égaux, séparés comme en deux paquets de trois ou de deux chaque ; la queue est de la longueur du corps et prenante.

La marche des caméléons est fort lente ; ils restent pendant plusieurs jours pres-

qu'immobiles sur les branches d'arbres où ils se nourrissent d'insectes; ils poussent hors leurs langues, dit Belon, les dardant avec roideur aussi vîtement qu'une arbalête ou un arc fait le trait.

Le caméléon est assez élevé sur ses jambes, et il a moins l'air de ramper que les autres lézards. Il a à chaque pied cinq doigts très longs, presque égaux, et garnis d'ongles forts et crochus. Ces doigts sont réunis par la peau de la jambe d'une manière particulière : ils sont enveloppés et comme divisés en deux paquets, l'un de trois doigts et l'autre de deux, avec cette différence, qu'aux pieds de devant c'est le paquet extérieur qui n'a que deux doigts, et qu'aux pieds de derrière, c'est l'intérieur.

Une telle disposition dans ces parties donne à ces animaux une plus grande facilité pour saisir les branches d'arbres et s'y tenir perchés à la manière presque des perroquets. Leur queue est d'ailleurs longue est douée d'une assez grande

force; ils s'en servent comme les singes qu'on appelle sapajous, en la repliant autour des corps auxquels ils veulent se pendre.

Les caméléons ont aussi une espèce de goître, de même que les iguanes, mais bien moins sensible. Ces animaux sont fort doux; et comme ils détruisent beaucoup d'insectes, qu'ils ne font aucun mal, les Indiens les voient avec plaisir dans leurs maisons: ils n'ont rien d'ailleurs qui puisse les rendre agréables à la vue. Leurs mouvements sont assez lents, et ce n'est qu'avec une sorte de circonspection, qu'après avoir tâtonné, qu'ils avancent quelques pas. Les haies des jardins du Caire, les lieux couverts, ceux principalement qui sont le long des rivages du Nil, sont remplis de ces reptiles, dont les vipères, les cérastes et les mangoustes font une grande consommation. Le caméléon n'a reçu presque aucune arme pour se défendre: ne marchant qu'avec beaucoup de lenteur, il ne peut échap-

per, par la fuite, à la poursuite de ses ennemis. Il doit dès lors être fort timide, et sujet à éprouver souvent des agitations intérieures. C'est à ces mouvements de trouble et de crainte que Pline attribuait les changements de sa couleur. Hasselquist veut le faire provenir d'une maladie, d'une espèce de jaunisse. On a remarqué que ses couleurs devenaient plus faibles lorsqu'il était en repos, et privé surtout de l'influence des rayons solaires, qu'il pâlissait même la nuit. Il jouit à un degré éminent du pouvoir d'enfler les différentes parties de son corps, de leur faire acquérir un volume considérable, et de demeurer dans cet état pendant quelque temps. Perraut pense qu'il peut faire sortir de ses poumons l'air qu'il respire, et le faire glisser entre les muscles et la peau. Cette augmentation de volume peut lui être favorable pour s'élever sur les arbres et y grimper de branche en branche.

Le Caméléon commun, *Chamæleo vulgaris.*

Les anciens ont débité bien des fables sur ce lézard. On a supposé qu'il changeait souvent de forme, qu'il n'avait point de couleur en propre, mais qu'il prenait celle des objets dont il approchait; qu'il se nourrissait d'air. Les poëtes ont embelli ces fictions, et le caméléon est ainsi devenu le miroir fidèle du courtisan, l'emblème de la basse et vile flatterie. Ecartons de cet animal ces qualités fabuleuses, et faisons-le voir tel qu'il est.

Nous connaissons actuellement quatre espèces de ce genre; trois plus particulières à l'Afrique, et dont est celle-ci; et une propre aux Grandes-Indes, décrite récemment par M. Brongniart.

Le caméléon ordinaire et les autres espèces d'Afrique, ont le museau court et entier; on ne peut ainsi les confondre

avec le caméléon fourchu des Grandes-Indes, qui semble avoir une espèce de bec refendu : une saillie sur l'occiput, en forme de pyramide à cinq faces, ou une sorte de capuchon plan en dessus, entier; telle est la note indicative de l'espèce que nous nommons caméléon ordinaire.

Sa taille varie : les plus grands n'ont guère plus de quatorze pouces de longueur totale. Sa peau est parsemée de petites éminences, de petits grains qui la rendent chagrinée. On voit un rang de dentelures sur les saillies de la tête, sur le dos, sur une partie de la queue, et en dessous du corps, depuis le museau jusqu'à l'anus. Sa couleur, lorsqu'il est libre, sans inquiétude et se portant bien, est d'un beau vert, à quelques parties près, qui offrent une nuance mêlée de brun rougeâtre ou de blanc gris. Mais son corps est susceptible d'avoir, suivant les circonstances, des modifications dans la couleur dominante qui peut passer au vert de Saxe; au vert foncé, en tirant

sur le bleu, et au vert jaune. Inquiété ou menacé de quelque danger, l'animal passe alternativement par ces trois nuances de vert. Si on le laisse mourir de faim, c'est le jaune qui domine, et la putréfaction arrivant, ce jaune se change en couleur de feuille morte.

L'observateur qui nous a fait connaître ces singularités d'Opsonville, les explique ainsi: le sang du caméléon est d'un bleu violet, et sa peau, ainsi que les tuniques de son corps, sont jaunes. Il en résulte que, selon que la passion ou une impression quelconque fait passer plus de sang du cœur à sa surface et aux extrémités, le mélange du bleu, du violet et du jaune, produit plus ou moins de nuances différentes à travers l'épiderme qui est transparent. Dans l'état de santé, le bleu du sang doit dominer sur le jaune, et la peau doit paraître d'un vert bleuâtre. Au contraire, lorsque l'animal est faible, malade ou mourant, c'est le jaune, cou-

leur des tuniques du corps, qui doit l'emporter.

La tête du caméléon commun est aplatie par-dessus et sur les côtés. Du museau qui est court, arrondi, et sur lequel sont situées les narrines, partent deux arêtes élevées; elles passent presque au-dessus des yeux, et vont se réunir en pointe derrière la tête; elles y rencontrent trois autres saillies, dont deux venant de la gueule, et une troisième prenant naissance du sommet de la tête. On n'aperçoit point d'ouverture extérieure pour les oreilles: on avait même cru que cet animal était privé de l'ouïe; mais M. Camper vient de lui découvrir cet organe. Les yeux sont gros, très saillants, et recouverts par une membrane qui leur est adhérente et qui suit leurs mouvements. Cette membrane est divisée par une fente horizontale, à travers de laquelle on aperçoit une prunelle vive et de couleur d'or. On voit ici une précaution de la nature, qui a voulu prémunir ces orga-

nes contre l'impression trop forte que la lumière du soleil, plus éclatante dans ces climats, aurait pu produire sur eux. Ces yeux ont encore cela de particulier, qu'ils sont mobiles, indépendamment l'un de l'autre; moyen qui remédie à la petitesse de la fente servant de passage aux rayons lumineux.

Les deux mâchoires sont composées d'un os dentelé qui tient lieu de véritables dents.

La langue du caméléon est longue de cinq à six pouces, creuse, attachée à une espèce de stylet cartilagineux qui entre dans sa cavité, et sur lequel l'animal peut la retirer : elle est enduite d'une matière gluante qui retient les mouches, les sauterelles, et en un mot, tous les insectes dont il se nourrit. Elle est terminée par un nœud gros et spongieux.

Le battement du cœur du caméléon est si faible qu'on a de la peine à le sentir. Sa conformation ne lui permet pas de pousser de véritables cris. On dit ce-

pendant qu'il siffle lorsqu'on le surprend. Il passe l'hiver engourdi et caché dans des trous en terre ou dans d'autres retraites qui le mettent à couvert.

La ponte de la femelle est de neuf à douze œufs. M. de Lacépède en a compté dix dans le ventre d'un individu qu'on avait envoyé du Mexique : ils étaient ovales, revêtus d'une membrane mollasse, et longs de sept à huit lignes.

Transporté dans les pays un peu froids, le caméléon refuse toute nourriture, se tient immobile sur une branche, et périt bientôt.

On trouve le caméléon dans toutes les contrées chaudes de l'ancien et du nouveau monde. Tuer cet animal est un crime pour certains nègres : ils le secourent même lorsqu'il éprouve quelque difficulté dans sa marche, mais s'ils en trouvent de morts, ils les font sécher et les mangent.

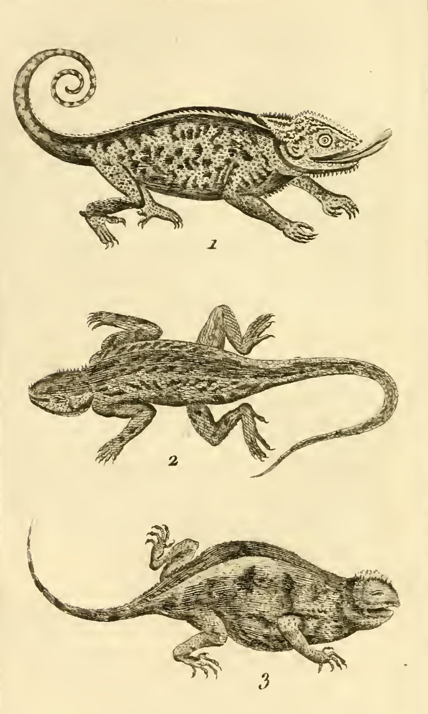
M. de Lacépède ne croit pas qu'il faille regarder comme espèces différentes de

celle-ci des caméléons du Sénégal, du Cap-de-Bonne-Espérance, qui n'ont pas sur le derrière de la tête cette élévation triangulaire, ce casque que l'on observe dans le caméléon ordinaire. Nous croyons avec lui qu'il doit exister dans cette espèce plusieurs variétés, et que l'on doit prendre garde à ne pas trop multiplier les espèces; mais nous pensons aussi qu'il faut examiner avec soin ces éloignements des caractères ordinaires, les faire connaître, et s'appesantir particulièrement sur les différences de formes, qui lorsqu'elles sont notables, indiquent presque toujours une autre espèce. Je voudrais encore que l'on eût bien comparé entre eux ces caméléons d'Amboine, d'Afrique, d'Espagne et du Mexique, que l'on nous dit être semblables.

Le Caméléon fourchu, *Chamæleo bifidus.*

Parsons, dans le cinquante-huitième volume des Transactions philosophiques, avait plutôt énoncé que décrit cette singulière espèce; Riche l'a rapportée des Grandes-Indes, et c'est sur cet individu que M. Brongniart a fait la description qu'il en a publiée. *Bulletin des Sciences*, *n*° 36, *pl.* 6, *fig.* 2.

Ce reptile est à peu près de la grandeur du caméléon commun; son museau est avancé, et terminé par deux prolongements comprimés; le dessus de la tête est aplati : le contour de cette dépression est dentelé, ainsi que le commencement de l'arête du dos. Le dessous de sa gorge paraît être suscesptible de gonflement. Il ressemble d'ailleurs au caméléon ordinaire.



Deseve del. Racine Sculp.

1. Le Caméléon d'Afrique.
2. Le Stellion commun.
3. Le S. orbiculaire.

Le Caméléon d'Afrique, *Chamæleo africanus.*

Il diffère des autres caméléons par sa couleur noire, et par son bouclier surmonté d'une petite carène blanche.

Il a la taille d'un caméléon ordinaire. Sa langue est très extensible. Il a sur l'épine dorsale, jusqu'à l'extrémité de la queue, une très petite crête formée d'écailles blanches, courtes et redressées, laquelle crête est placée sur une large bande noirâtre.

Le dessus de la tête, du corps et de la queue est peint de flammes d'un cendré clair.

Séba (1) l'a figuré d'après un individu qui lui avait été envoyé des côtes de Barbarie. Il a les mêmes habitudes que le

---

(1) Séba, Thes. tom. 1, pl. 83, fig. 4.

caméléon ordinaire. Gmelin a prétendu, dans le *Systema Naturæ*, sans doute d'après Laurenti, qu'on le trouve aussi en Espagne.

Le Caméléon nain, *Chamæleo pumilus.*

On distingue facilement cette espèce aux côtés de son corps qui sont bleuâtres, et à deux lignes jaunâtres.

Sa longueur est au plus de six pouces, en y comprenant la queue, qui est un peu plus courte que le corps.

Séba (1) est le seul auteur qui ait vu et figuré ce petit caméléon. Il dit que sa crête ou couronne est plate, oblongue, à bords dentelés, et s'étend depuis la pointe du museau jusque sur le cou, où elle se plisse en forme de collet; mais il ressemble par la forme des autres parties, au caméléon ordinaire : il est cou-

(1) Séba, Thes. 1, pl. 83, fig. 5.

vert de petites écailles minces et convexes. Sa couleur consiste principalement dans des marbrures blanches et bleues, avec deux lignes jaunes.

Il habite au Cap-de-Bonne-Espérance.

VIIe GENRE.

STELLION, Stellio.

Caractère générique. Quatre pattes très apparentes et de grandeur relative: cinq doigts, libres, longs, inégaux, grêles et onguiculés à chaque pied: corps aplati, couvert d'écailles: celles du ventre pas plus grandes qne les autres : point de goître sous la gorge : langue courte, libre et arrondie à son extrémité : queue ordinairement courte, grosse et hérissée de pointes.

Les stellions se rapprochent des lézards proprement dits, par la forme générale de leur corps ; mais ils ont un port qui annonce moins d'agilité. Leur

langue est courte et entière : les écailles du ventre ne sont pas plus grandes que celles qui recouvrent la partie supérieure du corps ; leur queue est courte, et épaisse à sa base ; les écailles dont elle est garnie ; ont des arêtes ou des aspérités nombreuses qui la font paraître hérissée de petites pointes : ces écailles sont ordinairement disposées en anneaux. Le long des cuisses postérieures règne, du moins dans quelques espèces, un cordon de tubercules glanduleux ; nous parlerons des propriétés que l'on attribue à ces tubercules à l'article du gecko.

Les stellions se trouvent dans les pays chauds sous les pierres, dans les vieilles masures, etc. où ils se nourrissent d'insectes et de vers.

Le Stellion commun, *Stelliò vulgaris.*

Ce reptile charme la vue, en offrant, le plus souvent, une douce et agréable

marbrure de blanc, de noir, de gris et quelquefois de vert. Il ressemble un peu, par la tête, au crapaud. Cette partie est garnie, ainsi que tout son corps, et plus particulièrement la queue, de tubercules ou de piquants.

Sa patrie est l'Afrique. Je parle du pays où il est le plus commun ; car il paraît qu'on le trouve à des latitudes assez distantes de cette portion de l'ancien monde, dans les îles de l'Archipel, en Sardaigne même, où Cetti dit qu'il habite les maisons, et y est nommé *tarentole*.

Cet animal est très abondant en Egypte : on l'y trouve spécialement autour des pyramides et des anciens tombeaux. On recherche, comme autrefois, leurs excréments, qu'on appelait *crocodilea*. Supposerait-on qu'ils viennent du crocodile, et serait-ce une trace du culte superstitieux qu'on lui rendait ? Les Turcs ont fait de ces excréments une grande consommation, les mettant au nom-

bre des cosmétiques et s'en fardant le visage.

Le Stellion cordyle, *Stellio cordylus.*

Le cordyle (*lacerta cordylus.* Lin.) a pour caractères la queue garnie de très longues écailles terminées en épines alongées et qui forment des anneaux larges et festonnés, et les écailles des flancs relevées en carène, ce qui les fait paraître comme hérissées.

La tête est très aplatie, élargie par derrière, couverte de grandes écailles en dessus : les mâchoires sont bordées de deux rangs d'écailles.

Le corps est très aplati : le ventre est revêtu d'écailles assez grandes, presque carrées, qui forment des bandes transversales, mais celles du dos sont plus grandes.

La queue est d'une longueur à peu près égale à celle du corps, et est composée de dix-neuf à vingt-un anneaux

festonnés par des écailles piquantes très relevées par le bout.

Les écailles des pattes sont aiguës, et relevées d'une arête, et sur le bord intérieur des cuisses on voit une rangée de tubercules comme dans le lézard gris, etc.

On trouve ce stellion, en Afrique et en Asie; Ray dit même l'avoir rencontré auprès de Montpellier. La description que nous venons de faire est extraite de celle qu'a donnée le professeur Lacépède, sur les individus placés dans la galerie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Séba (1) l'a figuré et décrit assez bien dans son ouvrage sur l'Histoire naturelle.

Nota. Nous croyons convenable de séparer de cette espèce un cordyle d'Amérique qui a plusieurs caractères différents de ceux assignés au vrai cordyle.

(1) Séba, Thes. tom 1, pl. 84, fig. 3, 4.

Le Stellion orbiculaire, *Stellio orbicularis.*

Cette espèce (*lacerta orbicularis*, Lin.) a pour caractères distinctifs un corps arrondi et trapu, avec le dos et le sommet de la tête garnis d'aspérités, et la queue moyenne dans sa longueur.

Sa longueur totale est de six pouces environ, et sa queue est un peu plus courte que le corps.

Sa tête ressemble un peu à celle d'un caméléon, à cause de sa forme effilée en devant, et grosse par-derrière ; son corps ramassé et parsemé en dessus de piquants, lui donne un aspect tellement hideux, que Séba a joint à son nom de *tapayaxin* celui de *crapaud épineux.*

Sa couleur est d'un gris-cendré clair, ombré de taches brunes plus ou moins foncées.

Il habite dans les montagnes et les creux des rochers de l'Amérique méridionale, principalement au Mexique.

Ray prétend, d'après le témoignage des voyageurs, qu'il n'est ni méchant ni dangereux, et qu'on peut aisément l'apprivoiser, même l'habituer aux caresses.

Séba est le seul auteur qui ait figuré ce lézard (1), et son dessin est conforme aux divers individus que j'ai observés dans les collections de Paris.

Il a été décrit sons le nom de *Tapaye* par Daubenton et par Lacépède.

Le Stellion plissé, *Stellio plica.*

Ses caractères sont d'avoir la queue à peine verticillée, mince, et du double plus longue que le corps, l'occiput cal-

---

(1) Séba, Thes. tom. 1, pl. 19, fig. 6; pl. 83, fig. 1, 2.

leux, muni d'une verrue muriquée près de chaque oreille, et le cou verruqueux sur ses côtés, ayant en dessous un double pli prolongé jusque sur les pieds de devant et replié sur le milieu du dos.

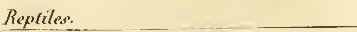
Il est à peine plus long que le doigt.

Partout sa peau est recouverte d'écailles coniques.

Les sourcils sont un peu crénelés, membraneux en dessus, avec un sillon transversal et divisé en trois parties.

La suture dorsale est comme crénelée antérieurement; de plus, la queue est couverte de très petites écailles: enfin les doigts sont longs, hérissés en dessous d'écailles aiguës, avec leurs ongles comprimés.

Selon Linnée, on trouve ce stellion dans l'Amérique australe et dans l'Inde. M. de Lacépède le regarde comme voisin de l'umbre, et il soupçonne le *lacerta helioscopa* de Pallas comme synonyme.





Desève del. *Racine Sculp.*

1. Le Stellion courte-queue.
2. Le Gecko glanduleux.
3. L'extrémité postérieure de son corps, vue en des-sous
4. Le G. tête-plate.

Le Stellion courte-queue, *Stellio brevicauda.*

Cette espèce diffère du vrai cordyle par sa queue large et mince, de moitié plus courte que le corps, formée d'anneaux à écailles pointues, et redressées seulement en dessus, de plus, toutes les écailles de son corps sont très petites, surtout sur le cou et sous la gorge, et elles sont rudes au toucher; aussi sa peau imite-t-elle en quelque sorte du chagrin; les écailles du ventre sont lisses et luisantes.

Sa longueur totale est de quatre pouces, et sa queue en a au plus un et demi.

Sa tête est un peu ovale, plus étroite en devant, couverte de moyennes écailles en dessus, avec les mâchoires bordées de deux rangs d'écailles.

Les écailles des flancs et celles des pattes sont simples et sans carène ni arête; on ne voit pas de tubercules sous les

cuisses, et le corps est un peu cylindrique.

Sa couleur est cendrée, plus pâle et luisante sous le ventre ; une étoile à cinq rayons sur le front, une large tache sur chaque œil ; et de larges bandes transversales en dessus du corps et des pieds, toutes d'un beau bleu foncé, lui font un très joli ornement.

Ses doigts intermédiaires sont, surtout ceux des pieds postérieurs, unis à leur base et longs.

Le stellion courte-queue habite dans les parties intérieures de la Guiane, d'où il a été envoyé à la Société d'Histoire naturelle de Paris, par Leblond ; Levaillant, l'a aussi rapporté de Surinam.

Le Stellion hélioscope, *Stellio helioscopa.*

Il a pour caractères les écailles de la queue imbriquées, un pli transversal

sous le cou, et la tête hérissée de callosités.

Il a l'aspect du gecko maure, et est aussi long que le doigt.

Sa tête, entièrement parsemée de callosités, est très obtuse, avec les lèvres peu saillantes et les narines placées sur le front: les sourcils sont un peu écailleux; les paupières non saillantes et garnies de petits points grossièrement granuleux sur les bords.

Le cou est comme étranglé par un fil, avec un pli transversal en dessous; près de chaque épaule, en dessus, on voit un tubercule oblique et muriqué, souvent entouré d'une aréole écarlate.

Le corps est court, ventru sur les flancs, muni en dessus de petites écailles élevées; et d'autres un peu plus grandes et aiguës en dessous, avec des verrues muriquées, éparses, plus nombreuses vers les flancs.

La queue est également écailleuse, épaisse à sa base, ensuite un peu filifor-

me, puis amincie à son bout, qui est brun en dessus, souvent écarlate, et rarement pâle en dessous.

Il est d'un gris blanchâtre ou cendré, souvent parsemé de petites gouttes brunes ou glauques en dessus, et blanchâtres en dessous..

Il habite, selon Pallas (1), en grand nombre sur les collines brûlantes des déserts de la Sibérie Australe : souvent il tient sa tête redressée et perpendiculaire au sol : il est infiniment prompt dans sa course, mais alors il serpente moins que notre lézard agile.

Nota. Suivant le professeur Lacépède, c'est le même animal que le *lacerta plica* de Linnée.

Le Stellion hexagone, *Stellio hexagonus.*

Il est facile de reconnaître ce lézard aux écailles carénées et piquantes qui

1) Pallas, Voy. en Russie, app. nº 82.

couvrent le dessus de son corps, et à sa queue hexagone une fois et demie plus longue que le corps.

Rolander a fait connaître à Linnée cette petite espèce de stellion d'Amérique (*lacerta angulata.*)

Outre les caractères énoncés ci-dessus, de plus le corps est brun en dessus, à écailles non piquantes en dessous; sous la gorge on voit deux grandes écailles arrondies; la tête est nue, inégalement ridée, et comme tronquée en arrière dans l'endroit où commence les écailles du cou.

Nous avons vu, dans la collection envoyée de Hollande, un stellion, qui ne paraît différer de celui-ci que par sa couleur d'un brun rouge, tacheté de brun en dessus, et d'un roux clair en dessous.

Le stellion azuré, *stellio azureus*.

Cette espèce a une queue courte, verticillée, et est couverte d'écailles redressées et pointues; tout le dessus de son corps est orné d'une belle couleur bleue azurée, et le dessous est plus pâle.

Il est un peu plus grand que l'iguane umbre.

Linnée a décrit cette espèce d'après un individu qu'il a observé dans le cabinet du prince Adolphe Frédéric : il cite comme synonyme la figure qu'en a donné Séba, dans le tome II, pl. 62, fig. 6, de son ouvrage : il regarde comme première variété le cordyle du Brésil, décrit par Laurenti; mais sa seconde variété, établie d'après une autre figure de Séba, est no[illegible] lézard à tête bleue.

Il [illegible]ît habiter dans les contrées les plus chaudes du nouveau continent, surtout à Surinam.

Ces observations sont de M. Daudin.

Le stellion nègre, *stellio niger*.

Les caractères distinctifs de cette espèce, établis par M. Daudin, consistent dans des écailles rhomboïdes d'un noir foncé, et dans deux larges taches blanches sur chaque côté du côté du cou.

Sa longueur est de sept pouces, en y comprenant la queue qui est longue de quatre pouces et demi, et verticillée. Par sa forme, il ressemble beaucoup au stellion ordinaire.

Le dessous du corps est plus pâle que le dos, et d'un noirâtre tirant un peu sur le violet.

Les doigts des pieds sont longs et un peu aplatis comme ceux du scinque commun : leurs ongles sont noirâtres.

Le naturaliste Van-Ernest a envoyé de Hollande cette description à M. Daudin, qui me l'a communiquée. Selon lui, on trouve le stellion nègre sur les

rochers arides voisins du Cap-de-Bonne-Espérance, où il chasse aux insectes, et se tient long-temps exposé à l'ardeur du soleil, sans paraître en souffrir.

Le stellion goutteux, *stellio podagricus.*

Les caractères qui lui sont propres consistent dans les bords de la mandibule inférieure d'un jaune vif, marqué de traits transversaux noirs; et dans un gros tubercule écailleux, rude sous chaque articulation des phalanges.

Sa longueur est de deux pouces et demi, non compris la queue qui en a quatre.

La tête est brune, recouverte en dessus de petites plaques lisses, avec les narines entourées d'un rebord saillant, formé d'écailles très petites et nombreuses.

Tout le corps est garni de petites écailles rhomboïdes, d'un vert olivâtre: ainsi que les pieds et la queue; mais le

ventre est seulement d'un vert jaunâtre : la queue est formée de petits anneaux très nombreux, cylindriques et plus alongés à mesure qu'ils s'éloignent de l'anus.

Les pieds sont alongés, maigres, tous munis de cinq doigts longs, surtout les postérieurs, outre les tubercules placés sur les phalanges des doigts; de plus, les ongles sont noirs et crochus.

C'est au savant naturaliste voyageur Wan-Ernest, que M. Daudin doit la description de cette espèce de stellion d'Afrique, qu'il a observé chez un marchand de curiosités à Amsterdam.

Le stellion pelluma, *stellio pelluma.*

On peut le reconnaître à sa queue verticillée, aussi longue que le corps, qui est garni d'écailles rhomboïdes.

Sa longueur totale est de vingt-deux pouces.

Son corps est couvert en dessus de petites écailles, et varié de vert, de jaune, de bleu et de noir; mais en dessous il est d'un jaune verdâtre luisant.

Ses pieds ont chacun cinq doigts armés d'ongles très robustes.

Selon Molina (1), il babite sous terre dans les champs du Chili. Les habitants emploient sa peau pour faire des petites bourses.

(1) Molina, Hist. nat. Chil. pag. 190.

Le stellion de l'Oural, *stellio uralensis*.

Celui-ci, voisin de l'orbiculaire, a, pour principaux caractères, une tête un peu grosse et arrondie, un pli sous le cou ; le dessus du corps d'un cendré roussâtre, avec des rides petites et raboteuses ; le ventre blanchâtre ; et de plus, la queue noire à son bout, a six bandes transversales noirâtres.

La longueur totale est de quatre pouces ; la queue est aussi longue que le corps, cylindrique et non formée d'anneaux distincts en dehors.

Les pattes postérieures et leurs doigts sont courts à proportion des postérieurs : les ongles sont petits et crochus.

Cette espèce, très alerte dans ses mouvements, a été découverte par Lépéchin, dans les déserts de l'Oural ; et elle a été figurée par cet observateur russe dans la relation de ses voyages en Russie (t. I, pl. 22, fig. 1). M. Daudin paraît penser

que l'autre stellion, représenté après celui de l'Oural (fig. 2, 3) et nommé par Gmelin, *lacerta guttata*, est un jeune individu de la même espèce; puisqu'il a une forme semblable et qu'il habite les mêmes lieux; mais qui n'en diffère principalement que parceque le dessus de son corps n'est pas encore devenu raboteux, et qui n'a que quatre bandes transversales noires, au lieu de six sur la queue.

Le stellion ondulé, *stellio undulatus.*

M. Daudin doit la connaissance et la description de cette nouvelle espèce au naturaliste Bosc. Elle a pour caractères une queue aussi longue que le corps; à onze angles ou côtes; le corps à écailles carénés piquantes, d'un gris obscur ondulé de brun en dessus, blanc ponctué de gris en dessous, avec deux taches bleues sur le cou.

Sa tête est ovale, obtuse, très élevée dans son milieu, couverte de plaques

glabres presque toutes hexagones, grises, maculées de brun, avec deux bandes noires au-dessus des yeux; une lunule de même couleur en avant, et un point blanchâtre en arrière; les yeux sont enfoncés avec l'iris jaune; les narines rondes, légèrement saillantes, les lèvres ponctuées de noir; les dents petites, nombreuses; la langue est épaisse; les oreilles sont ovales, peu enfoncées; enfin le menton est blanc, fascié et ponctué de brun, avec deux taches verdâtres, assez grandes vers le cou.

Le cou, le dos, les pattes et la queue sont d'un gris diversement nuancé, avec des fascies ondulées, irrégulières, quelquefois interrompues, d'un brun foncé bordé de blanc; dans toutes ces parties, les écailles sont en lozanges, carénées, et munies d'une pointe très courte.

Tout le dessous du corps et des jambes est blanc, tacheté et ponctué de gris, avec les écailles lisses et non piquantes.

Les pattes ont toutes cinq doigts on-

guiculés, dont les antérieurs ont une large tache noire à leur base.

Ce stellion, quoique très voisin de l'hexagone par la forme, en diffère beaucoup par les couleurs. Il habite dans les grands bois de la Caroline, et se cache sous les écorces sèches; on ne peut facilement l'attraper, parcequ'il est fort agile.

Le stellion sillonné, *stellio bicarinatus*.

Il a pour caractères spécifiques la queue de moyenne longueur, comprimée, munie d'une double carène en dessus, avec le dos carène strié en quatre parties.

Il est de petite taille.

Le corps est gris; le dos a deux stries élevées, et chaque flanc a une autre strie carénée; les écailles sont tuberculées, convexes.

Le ventre est garni de vingt-quatre rangées transversales, formées chacune de six écailles.

La queue est à peine une fois et demie plus longue que le corps, striée en dessous, et lisse sur ses côtés.

Selon Linnée, ce stellion habite dans les îles de la côte nord-ouest de l'Amérique et dans l'Inde. C'est le lézard sillonné de Daubenton et de M. de Lacépède.

VIIIe GENRE.

GECKO, GECKO.

Caractères génériques. Quatre pattes très apparentes et de grandeur relative ; cinq doigts à chaque, presque égaux, dilatés latéralement, garnis en dessous de lames imbriquées, et terminés par un ongle peu apparent, très crochu ; point de paupières ; langue courte, libre, et un peu échancrée à son extrémité.

Les geckos ont une conformation de doigts si particulière qu'il est impossible de les confondre avec des reptiles d'un autre genre. Les doitgs de leurs pattes sont fort larges, la peau qui les recouvre se dilatant sur les côtés ; la surface inférieure de ces doitgs est garnie d'écailles imbriquées, l'ongle qui termine est peu apparent, aigu, et très crochu ; le corps des geckos est en général aplati, couvert de petits tubercules,

et dans quelques endroits, d'écailles également petites ; la tête est grande et triangulaire ; les trous auditifs sont fort apparents ; les yeux sont gros et sans paupières ; la langue est libre, courte, et un peu échancrée au bout ; la queue est courte ou d'une grandeur moyenne.

Les geckos vivent dans les pays chauds de l'ancien continent. Ils marchent assez vîte, sans avoir cependant l'agilité des lézards proprement dits : ils se cramponnent très bien aux murs, aux branches d'arbres, et se nourrissent d'insectes. Une espèce de ce genre est réputée très venimeuse.

Le gecko glanduleux, *gecko virosus*.

Je nomme ainsi cette espèce, à raison des tubercules glanduleux de ses cuisses postérieures, ce caractère lui est propre. Il est du moins certain que le gecko de Mauritanie, ou le geckotte de M. de Lacépède, n'en a pas, et que le gecko à

tête plate, du même, paraît en être aussi dépourvu, à en juger par le silence de ce naturaliste sur cet objet. Le corps de ce reptile est d'un vert clair, tacheté de rouge éclatant, couvert d'écailles et de petits tubercules.

La tête est conique, convexe sur le sommet, et parsemée entièrement d'aspérités; son museau est pointu et sa gorge un peu renflée; les yeux sont gros; la langue a de petites écailles. Bontius dit que les dents de ses mâchoires sont si acérées et si dures, qu'elles font impression sur l'acier même: le tronc est renflé vers l'anus. On observe sur la face interne des cuisses un rang de tubercules glandulifères. Linnée avait prétendu que les doigts des pieds n'avaient pas d'ongles; mais c'est une erreur que M. de Lacépède a détruite; la queue est environ de la longueur du corps; sa base offre plusieurs bandes sensibles, formée par des écailles disposées sans ordre et sans symétrie.

Knorr représente cet animal sous une couleur d'un gris bleuâtre, spécialement sur la partie postérieure du dos, avec des teintes jaunâtres sur les côtés du corps ; des tubercules blancs ; le bout de la queue obscur, et la membrane des doigts brune.

Le gecko glanduleux rend, pendant la nuit, un son semblable à celui d'une grenouille. Son nom de gecko vient, suivant Bontius, de ce que le cri qu'il rend, lorsqu'il doit pleuvoir, et surtout à la fin du jour, exprime ce mot.

On trouve ce reptile en Égypte et aux Grandes-Indes. Il se tient de préférence dans les creux des arbres à demi-pourris ; il entre même dans les maisons; mais on redoute sa présence, sa morsure passant pour être mortelle.

Lorsqu'on est blessé, il n'y a point, assure t-on, d'autre parti à prendre que de couper ou de brûler sur-le-champ la partie atteinte ; l'attouchement de ses pieds passe même pour dangereux.

Hasselquist dit que ce lézard recherche les corps imprégnés de sel marin, et qu'en courant dessus, il y laisse un venin très actif : il vit au Caire trois femmes près de mourir, pour avoir mangé d'un fromage sur lequel cet animal avait répandu son poison. Ce naturaliste ajoute qu'une personne ayant voulu prendre ce reptile avec sa main, éprouva dans cette partie des démangeaisons semblables à celle que produit l'attouchement de l'ortie, et accompagnées de pustules et de rougeurs. M. de Lacépède soupçonne que ce poison est peut-être distillé par les tubercules glanduleux des cuisses de ce reptile dangereux.

La démarche du gecko glanduleux est assez lente : il va à la chasse des fourmis et des vers. C'est surtout après la pluie qu'il quitte sa retraite : ses œufs sont ovales, et communément de la grosseur d'une noisette.

Le lézard que les Siamois appellent *tockaic*, est le même, à ce qu'il paraît, que

notre gecko glanduleux. Les mathématiciens jésuites, envoyés dans les Indes orientales par Louis XIV, ont décrit et figuré le *tockaie* des Siamois. L'individu qu'ils ont examiné, avait un pied six lignes de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue.

Le gecko de Mauritanie, *gecko mauritanicus.*

M. de la Lacépède a nommé cette espèce *geckotte*, à cause de sa grande ressemblance avec l'espèce précédente : elle en diffère par quelques caractères sensibles. Le gecko de Mauritanie a le corps plus court et plus épais; sa queue est plus courte et plusgrosse; ses cuisses n'ont pas de tubercules glandulifères ou de points calleux, ainsi que les nomme Linnée.

Dans sa jeunesse ce reptile a sa queue recouverte d'écailles, qui paraissent formées des verticilles, et qui ont ch cune un tubercule, en forme d'aiguillon ; ces

anneaux écailleux disparaissent avec l'âge; les plus voisins de l'extrémité de la queue tombent les premiers. C'est une observation qu'on n'a encore faite que sur cette espèce.

Après ce changement, la queue du gecko de Mauritanie est proportionnellement plus courte et plus grosse qu'elle n'était dans la jeunesse de l'animal : elle n'est plus couverte que de très petites écailles, placées sans régularité ; le corps a aussi beaucoup de tubercules, dont quelques uns sont rassemblés et forment des rosettes : quelques parties en sont plus abondamment pourvues.

Cette espèce se trouve non seulement dans toute l'Afrique, aux Grandes-Indes, mais encore en France dans les départements qui sont sur le bord de la Méditerranée : on l'y appelle *tarente*. Il se plaît dans les lieux chauds, sous les toits, dans les fentes et crevasses des murs, et y passe l'hiver, sans être cependant tout-à-fait engourdi : il sort de

sa retraite dès les premiers jours du printemps ; mais il s'éloigne peu de son trou. Sa marche alors est lourde, et ce n'est que dans les fortes chaleurs qu'il se meut fort vîte quoique avec moins d'agilité que les lézards proprement dits ; il se cramponne très aisément avec ses ongles, et court, non seulement le long des murs, mais encore au-dessous des planchers.

On dit, sans preuve, qu'il est venimeux. M. Olivier, qui a communiqué à M. de Lacépède d'excellentes observations sur ce reptile, assure qu'il ne jette aucun cri, et qu'il ne sort point de son trou lorsqu'il doit pleuvoir.

Le gecko fouette-queue, *gecko caudi-verbera.*

Ce reptile avait été mis, par l'éditeur du système de la nature de Linnée, dans la division des cordyles. M. Brongniart le place avec les geckos. Il semble se rapprocher aussi des iguanes par sa facilité à gonfler sa gorge, et par la crête qui règne tout le long de son dos. A dire le vrai, ce lézard est du grand nombre de ceux qui sollicitent les regards et les observations du naturaliste.

Le P. Feuillée lui a donné le nom de salamandre aquatique; ce qui m'a fait déja douter que ce reptile soit un gecko. Je suis même porté à croire, d'après la description qu'on a faite de cet animal, qu'il est une véritable salamandre. La forme de ses doigts, celle de sa queue, sa crête découpée, me l'indiquent suffisamment. Quoi qu'il en soit, voici ce que l'on en dit.

Sa longueur, depuis le nez jusqu'à la queue, est de quatorze pouces et sept lignes; sa peau est sans écailles, légèrement chagrinée de couleur noire, tirant un peu sur le bleu; la tête est élevée, un peu alongée, avec les yeux jaunes; la prunelle bleue; les narines très ouvertes, et ayant un rebord charnu; son museau est pointu; sa bouche est bien fendue, et a deux rangs de petites dents crochues; sa langue est large, d'un beau rouge, tenant, par sa base, au gosier qui est pourvu d'un jabot fort large, que l'animal peut contracter et gonfler comme une vessie; les oreilles lui manquent, comme à tous les lézards aquatiques de Linnée: cet animal a, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, une espèce de crête découpée. Les pattes antérieures sont plus courtes que les autres, ont cinq doigts, sans membrane, et terminées par un cartillage arrondi qui remplace l'ongle. La queue est étroite, arrondie à sa base, s'élargit vers la pointe

en forme de spatule de près de deux pouces de largeur, et dont les bords sont découpés en scie. (*Molina*, *Hist. du Chil.*, *trad. de Gruvel*, *pag.* 196). Tout cela ne peut convenir qu'à une salamandre aquatique.

Le gecko tête-plate, *gecko fimbriatus.*

Cette espèce, décrite par M. de Lacépède, ressemble au caméléon par la forme de sa tête et de son corps, par ses couleurs, et aux salamandres aquatiques, par sa queue bordée d'une membrane.

Les plus grands individus sont longs de huit pouces six lignes.

La tête de ce reptile est fort aplatie en dessus et en dessous, triangulaire ; les yeux sont gros et saillants, et l'ouverture de la gueule les dépasse ; les mâchoires sont garnies d'un grand nombre de petites dents ; la langue est plate et

fourchue ; les ouvertures des oreilles sont très petites et placées auprès des angles de la gueule ; le museau va en pente.

Tout le corps est hérissé de petites élévations qui rendent la peau chagrinée : on voit sur chacun de ses côtés une membrane frangée , qui commence au museau, s'étend sur les flancs et se termine aux pattes postérieures ; cette membrane est formée par un prolongement de la peau. La queue est garnie, de part et d'autre , d'une expansion semblable, ce qui la fait paraître fort large , et ressembler à une espèce de rame : elle est bien plus courte que le corps, n'ayant guère que le quart de sa longueur.

Le dessous du corps de ce gecko est constamment d'un jaune éclatant ; mais le dessus éprouve des variations de couleurs, et peut offrir successivement du rouge , du jaune , du vert et du bleu.

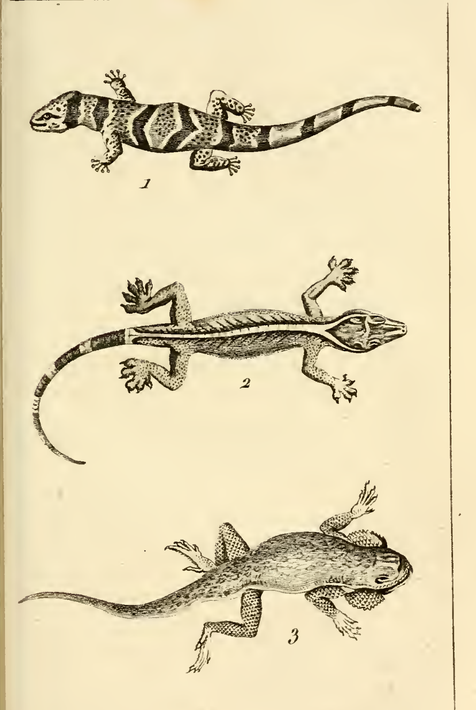
Cet animal n'est point venimeux. Il

passe ordinairement le jour sur les arbres, sautant avec assez d'agilité de branche en branche, pour attraper des insectes dont il se nourrit, et se retire, la nuit, dans les trous de ces arbres, ou dans les fentes des murailles.

On l'a découvert à Madagascar et au Sénégal.

Le gecko sputateur, *gecko sputator.*

Sparman l'a décrit, le premier, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm, ann. 1784. Cette espèce de lézard avait été envoyée de l'île Saint-Eustache. M. de Lacépède a décrit le même animal d'après un individu venant de Saint-Domingue. La longueur totale est de deux pouces, et la queue en fait la moitié: toutes ses écailles sont luisantes, le dessous du ventre est blanchâtre, et le reste du corps d'un gris varié de brun foncé; la mâchoire supérieure est bordée d'un brun



Deseve del. *Le Villain Sculp.*

1. Le Gecko sputateur.
2. Le G. à bande blanche.
3. Le G. à oreilles.

presque noir; quatre bandes transversales de la même couleur règnent sur la tête et sur le dos; la queue a six anneaux colorés de même; il n'y a pas d'ouverture apparente pour les oreilles, la langue est plate, large, et un peu fendue à l'extrémité; le sommet de la tête et le dessus du museau sont blanchâtres, tachetés de noir: les pattes sont mélangées de gris, de noir et de blanc; elles ont chacune cinq doigts, garnis en dessous de petites écailles, et terminés par une petite plaque écailleuse, sans ongle sensible. Ce sont, sans doute, ces dernières considérations qui ont déterminé M. Brongniart à placer ce reptile avec les geckos. Comme en effet il n'a pas d'écailles sous le ventre et qu'il s'éloigne d'ailleurs des iguanes, des caméléons et des stellions, il est convenable d'en faire un gecko.

Le gecko sputateur se trouve dans les contrées chaudes de l'Amérique. On l'y renconte dans les maisons, et parmi

les bois de charpente : n'étant pas inquiété, il ne nuit à personne ; mais irrité, il lance contre son agresseur une espèce de crachat noir, dont une simple goutte fait enfler la partie du corps qui l'a reçue. C'est de là que lui est venu le nom de *sputateur* ou de *cracheur*. On guérit cette enflure avec de l'esprit-de-vin ou de l'eau-de-vie, du sucre camphré. Lorsque cet animal est en colère, on voit quelquefois le crachat noir se ramasser dans les coins de sa bouche.

Sparman a fait dessiner des œufs qu'il présume être ceux de ce reptile ; ils sont très petits, cendrés, tachetés de brun et de noir.

Ce reptile varie. M. de Lacépède fait mention d'un individu un peu plus grand que celui dont nous avons parlé d'après lui. Le dessus de son corps était d'un gris sale, mêlé de couleur de chair; et le dessus d'un gris un peu plus foncé, avec des raies longitudinales d'un brun noirâtre ; ses doigts étaient terminés, de même

que dans l'autre individu, par une pelotte écailleuse. M. de Lacépède dit n'avoir observé ce caractère que dans ce seul lézard. Peut-être devrait-on, par cela, en faire un genre particulier, qui tiendrait le milieu entre les stellions et les geckos.

Sparman avait vu la même variété.

Le gecko turc, *gecko turcicus.*

Il est facile de reconnaître cette espèce aux verrues répandues sur son corps.

Elle est petite, avec une queue un peu verticillée, à peine plus longue que le corps.

Sa couleur est grise, irrégulièrement parsemée de points et de petites taches roussâtres et de verrues.

On trouve ce petit reptile dans diverses parties de la Turquie d'Asie, selon Edwards, qui l'a figuré dans la

pl. 204 de ses glanures d'histoire naturelle.

Daubenton l'a décrit sous le nom de *grison*.

Le gecko à queue turbinée,
gecko rapicauda.

Cette espèce diffère principalement du gecko commun par sa queue turbinée, par ses oreilles concaves, et par sa couleur moins blanche, tachetée de brun.

De plus, les verrues qui recouvrent son corps sont petites, égales et très rapprochées.

Le milieu des doigts est creux en dessous.

Il habite dans les îles de l'Amérique, selon Houttuyn (1).

---

(1) Houttuyn, Act. ulissing. 9, pag. 323, n° 2, fig. 1.

Le gecko à bande blanche, *gecko vittatus*.

Ce gecko a pour caractères la queue mince et longue, avec une bande blanche dichotome sur le dos.

Son corps est jaunâtre, un peu verruqueux.

Sa queue est le plus souvent bleuâtre, barrée de blanc.

Il habite dans l'Inde, et Houttuyn (1) est le seul naturaliste qui l'ait vu et figuré.

Le gecko à oreilles, *gecko auritus*.

Il est facile de le reconnaître à une oreillette en forme de crête demi-orbiculaire, placée à chaque coin de la bouche, et aux trois doigts intermédiaires de ses pieds, dentés en scie.

(1) Houttuyn, Act. ulissing. 9, pag. 325, pl. 2.

Lorsqu'il est parvenu à son entier accroissement, il est un peu plus grand que le gecko vulgaire.

Sa tête est tronquée ; les coins de sa bouche sont dilatés de chaque côté en une crête demi-orbiculaire, molle, parsemée en dessus de points rudes, dentée sur son bord, et remplie de sang pendant la vie de l'animal. Les parotides, de chaque côté, sont muriquées ; sous la gorge est un pli transversal un peu doublé.

Le corps est ventru, déprimé, entièrement couvert de points saillants et pointus, ainsi que la queue, qui est munie sur ses deux côtés latéraux d'une ligne longitudinale de petites verrues épineuses, et qui est de plus un peu moins longue que le corps.

Les pieds ont des points piquants plus gros que ceux du corps; et leurs doigts, au nombre de cinq à chacun, sont minces et alongés, et non pas dilatés à leur extrémité ; les trois intermédiaires sont dentés en scie en dessous.

La couleur du gecko à oreilles est en dessus nuagée de cendré et de jaunâtre, avec des petits points bruns très rapprochés ; et le dessous est d'un blanc sale, avec une ligne au milieu de la poitrine, et le bout inférieur de la queue d'un noir sombre.

Il n'est pas rare, selon Pallas (1), sur les collines sablonneuses de la Sibérie australe près de Naryn, et dans le désert de Coman.

---

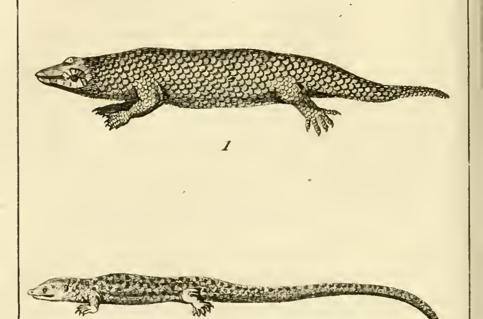
(1) Pallas, Voy. en Russie et en Asie, app. nº 86, pl. 100, fig. 1.

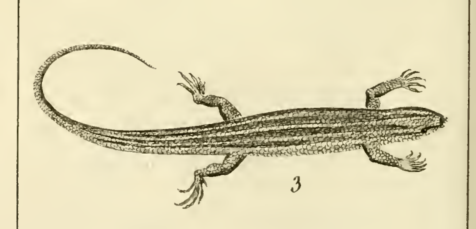
IXe GENRE.

SCINQUE, Scincus.

Caractères génériques. Quatre pattes apparentes, courtes, et à cinq doigts libres et onguiculés ; corps alongé, couvert partout d'écailles égales, imbriquées, et dont les bords sont arrondis ; cou de la largeur de la tête ; langue courte, un peu échancrée à son extrémité.

On commence à apercevoir ici, d'une manière sensible, que nous approchons des reptiles ovipares dépourvus de pieds ou des serpents. La forme des scinques est plus alongée que celle des lézards précédents : le cou, ayant un diamètre de la même grosseur que le corps, semble se confondre avec lui. Les pattes sont déja beaucoup plus courtes que dans les reptiles des genres dont nous avons donné l'histoire. Le corps est tout recouvert de petites écailles arrondies et imbriquées. Tout, en un mot, nous prépare





Deseve del. *Le Villain Sculp.*

1. Le Scinque commun.
2. Le Sc. doré.
3. Le Sc. à cinq raies.

à un changement dans l'organisation extérieure.

Nous n'avons pas de connaissance sur la manière de vivre des scinques; la brièveté de leurs pattes nous indique qu'ils ne doivent marcher qu'avec peine.

Le scinque commun, *scincus officinalis*.

On a prétendu, pendant bien du temps, que ce reptile, pris intérieurement, avait la vertu de ranimer des forces éteintes, et de rallumer des feux presque amortis, ou par l'âge ou par un abus funeste du plaisir. Un tel préjugé lui a valu une place dans le dépôt si monstrueusement combiné des matières médicales. Les paysans d'Égypte prennent une grande quantité de ces reptiles, les portent vendre à Alexandrie, au Caire, d'où on les fait passer en Europe. On le reçoit ayant subi quelques

altérations : dès-lors il est impossible de le bien décrire. Dans l'état où il nous parvient, il paraît d'un jaune blanchâtre et comme argenté ; sa couleur cependant est d'un roux plus ou moins foncé, blanchâtre sous le corps, et traversée sur le dos par des bandes brunes ; la mâchoire supérieure est plus avancée que l'inférieure ; la queue est courte, et comprimée par le bout. Linnée avait dit que leurs doigts n'avaient point d'ongles ; mais il paraît que c'est une erreur.

On trouve cette espèce dans presque toute l'Afrique, en Arabie, jusqu'en Sardaigne. On la fait nourrir de plantes aromatiques, ce qui m'a tout l'air d'être une fable : on veut aussi qu'elle vive dans l'eau aussi bien qu'à terre. La conformation de son corps semble cependant détruire une telle aptitude.

On a cru que ce scinque était le crocodile terrestre des anciens, si célébré par ses vertus actives et stimulantes.

Prosper Alpin et d'autres naturalistes ne sont pas de cette opinion.

Le scinque mabouya, *scincus mabouya.*

Ce scinque a beaucoup de rapports avec le scinque commun, par sa queue plus courte que le corps ; mais sa mâchoire inférieure est aussi avancée que la supérieure, tandis qu'elle est plus courte dans ce dernier : il n'est pas éloigné non plus du scinque doré qui se trouve dans les mêmes lieux, et porte, suivant plusieurs voyageurs, le même nom : la queue de celui-ci étant plus longue que son corps, il est facile de l'en distinguer.

Le nom de *mabouya*, tiré de la langue des Sauvages de l'Amérique septentrionale, désigne tout objet qui inspire de l'horreur ou du dégoût. Nous ignorons cependant quel est le motif qui a déterminé les habitants de cette partie

du monde, à désigner sous une dénomination aussi odieuse, un animal qui n'a rien de désagréable dans son extérieur, ni aucun caractère qui puisse le rendre du moins suspect. La couleur des mabouya varie suivant les lieux qu'ils habitent. Ceux qui demeurent dans le creux des arbres pourris ou dans les endroits peu accessibles à la lumière, sont presque noirs et paraissent enduits d'une sorte de vernis; d'autres au contraire, et ceux probablement qui vivent au grand jour, sont en général d'un jaune doré; les écailles sont rhomboïdales, celles du dos sont quelquefois très foncées, avec une petite ligne blanche au milieu; des écailles noirâtres forment de chaque côté du corps une bande longitudinale; la couleur du fond s'éclaircit le long du côté intérieur de ces deux bandes, et on y distingue deux autres bandes presque blanches; le museau est obtus; les ouvertures des oreilles sont assez grandes; les ongles

crochus, et la queue est grosse, émoussée, et très courte. L'individu du Muséum d'histoire naturelle, décrit par M. de Lacépède, a huit pouces de long.

On trouve ce lézard aux Antilles. Il grimpe, dit-on, sur les arbres, sur le faîte et les chevrons des cases des nègres et des indiens; mais il se loge plus souvent dans les crevasses des vieux bois: il n'en sort que pendant la chaleur. On croit qu'ils sont sensibles à l'humidité ou à la sécheresse, de même que les grenouilles, crapauds, etc., et qu'ils font beaucoup de bruit, quittent même leurs habitations lorsque le temps menace de pluie.

Ces reptiles passent pour être venimeux; mais Sloane qui les a observés, n'a rien remarqué qui le prouvât. Irrités ils se jettent, dit on, avec assez de hardiesse sur les personnes qui les ont offensés, et s'y attachent fortement. Etant petits, ils sont quelquefois la proie de l'arraignée aviculaire et de plusieurs au-

tres animaux qui ne semblent pas d'abord être dangereux pour eux.

M. de Lacépède rapporte à ce scinque le *tiligugu* de Cetti, reptile qui se trouve en Sardaigne. Nous en ferons un article séparé, ayant bien de la peine à croire que ce soit la même espèce.

M. Thunberg parle aussi d'un scinque de l'île de Java qui ressemble beaucoup au mabouya, par la grosseur et la briéveté de sa queue. Cet individu est d'un gris cendré sur le dos, avec quatre rangs de taches noires, mêlées de taches blanches, et une raie noire de chaque côté du corps.

M. Afzelius, savant suédois, a vu un lézard qui ne différait de celui de Thunberg que par le défaut des taches dorsales et parceque les raies latérales étaient plus noires et plus égales.

M. de Lacépède en fait autant de

variétés du *mabouya*, ce qui nous paraît pour le moins fort douteux.

Le Scinque doré, *Scincus auratus*.

Ce scinque est très commun en Amérique. Rochefort l'a nommé *brochet de terre ;* d'autres l'ont appelé *mabouya ;* cette dernière dénomination a été appliquée à un autre reptile, comme lui étant plus particulière.

Le scinque doré est plus grand que l'espèce ordinaire ; sa mâchoire supérieure n'est pas plus avancée que l'autre, et sa queue est beaucoup plus longue que le corps : il est ainsi très différent du scinque des boutiques.

Sa couleur est d'un gris argenté, tacheté d'orange et qui blanchit vers les côtés ; ses écailles sont arrondies, striées et brillantes ; ses doigts sont armés d'ongles assez forts ; tout le corps paraît enduit d'une espèce de vernis qui donne beaucoup de vivacité aux cou-

leurs. Les habitants des Antilles regardent la morsure du scinque doré comme très venimeuse, au rapport de Sloane. Ce naturaliste n'a cependant rien observé de positif à cet égard.

On dit que ce lézard se nourrit de viandes un peu corrompues, et qu'il recherche plus communément les petites espèces de crabes de mer, celles, je présume, qui vivent sur son rivage.

Le Scinque Tiligugu, *Scincus Tiligugu.*

M. Cetti décrit ainsi ce lézard, dans son histoire naturelle des amphibies de la Sardaigne. Il est long de huit pouces; le corps est épais, noirâtre en dessus, avec des groupes nombreux de points noirs, et blanc en dessous; la queue est longue, conique, de trois pouces et demi; les pattes sont très courtes; celles de derrière le sont moins; les doigts sont au nombre de cinq et bordés. Je présume

que c'est d'après cette briéveté des pattes, que M. Brongniart s'est déterminé à ranger ce reptile avec les scinques.

Le Scinque algire, *Scincus algira.*

Le caractère propre à ce scinque consiste dans deux raies jaunes sur chaque côté du dos.

Sa longueur n'est environ que de trois à quatre pouces, y compris la queue qui est un peu plus longue et verticillée.

Il est brun en dessus et jaunâtre en dessous ; son dos est recouvert d'écailles munies d'une carène, et un peu aiguës, placées entre deux raies jaunes ; une autre raie pareille sépare chaque flanc de l'abdomen.

Le naturaliste Brander a envoyé de Mauritanie ce lézard à Linnée.

Nota. Le zermoumeâz trouvé par

Shaw (1) sur les haies, et dans les grands chemins en Barbarie, est peut-être notre scinque algire, puisqu'il est d'un brun clair rayé de trois ou quatre lignes jaunes. Le lézard ensanglanté trouvé par Pallas en Sibérie, est un scinque voisin de celui-ci.

Le Scinque à cinq raies, *Scincus quinque lineatus.*

Cette espèce est remarquable par sa queue mince aussi longue que le corps, et par cinq lignes longitudinales blanchâtres sur le corps, l'intermédiaire fourchue près du cou.

Sa longueur totale est de sept pouces.

Sa tête est alongée, aplatie, brune, avec six lignes blanches ; savoir une en dessous, une au-dessus de chaque œil, et deux sur le sommet qui se joi-

(1) Shaw, Voyage en Barbarie, tom. I, pag. 324.

gnent en avant et en arrière : elle est couverte de petites plaques.

Son corps recouvert d'écailles presque hexagones et alongées dans leur largeur, est en dessus d'un brun noirâtre, avec cinq lignes blanches, et en dessous d'un bleu argentin, la queue est semblable au corps par sa couleur et ses écailles; mais les lignes blanches disparaissent vers le milieu.

Les jambes et les pattes sont brunes, avec une ligne blanche en arrière ; les doigts sont plus alongés aux pattes postérieures.

Ce scinque décrit d'abord par le docteur Garden, et rapporté depuis peu de la Caroline par le naturaliste Bosc, qui me l'a fait connaître, n'y est pas rare selon ce dernier observateur : on le trouve principalement sous les écorces d'arbres.

On doit regarder comme variété le scinque figuré par Catesby (tom. II, pl. 67) ; par Petiver (tom. I, pl. I, fig. I),

et décrit ensuite par Gmelin, sous le nom de *lacerta fasciata*, et par Daubenton et Lacépède sous celui de *queue-bleue :* cette variété ne diffère guère, selon Bosc, que par sa queue d'un bleu très brillant.

Nota. Le lézard strié de Daubenton, est le même que notre scinque à cinq raies.

Cette description est de M. Daudin.

Le Scinque ensanglanté, *Scincus cruentatus.*

Son caractère spécifique consiste dans une queue verticillée, cendrée en dessus, écarlate en dessous, blanchâtre à son bout, et dans un pli transversal sous le cou.

Il est beaucoup plus petit que le lézard gris ou agile, et même presque trois fois plus petit que le véloce.

Sa tête est un peu effilée ; son corps est blanc en dessous, brun en dessus,

avec sept stries blanches sur le sommet de la tête, dont les deux du milieu et les deux latérales se prolongent le long du dos jusqu'à la queue.

Les quatre jambes sont remarquables par des taches arrondies et lactées.

Pallas (1) a trouvé ce lézard autour des lacs salés de la Sibérie australe, où il est rare.

Le Scinque ocellé, *Scincus ocellatus.*

Il est entièrement couvert d'écailles imbriquées, luisantes, blanches en dessous, d'un gris verdâtre en dessus; il est de plus orné de petites taches ondulées, arrondies et brunes, entourées d'un cercle blanc.

Sa longueur totale est de six pouces, et il n'est pas plus gros que le doigt.

---

(1) Pallas, Voyage en Russie et en Asie, appendix, n° 84.

La queue est courte et mince, ainsi que les pieds, qui ont chacun cinq doigts, et sont dépourvus de verrues.

Ce joli animal habite dans les maisons en Egypte. Forskal, qui l'a décrit dans sa Faune d'Egypte, dit qu'il est nommé *sehlie* par les Arabes. Le naturaliste Bosc en possède un individu.

Le Scinque interponctué, *Scincus interpunctata.*

Cette petite espèce a deux lignes jaunes sur le dos, avec des points noirs parsemés entr'elles.

Son dos est séparé des flancs, de chaque côté par une ligne jaune, et est marqué en dessus de six rangées longitudinales de points bruns: ces points sont placés en même nombre sur chaque flanc; la queue est mince, longue et également ponctuée, ainsi que les pieds.

Séba (1) en a figuré un individu qu'il

(1) Séba, Thes. tom. 2, pl. 2, fig. 9.

a reçu d'Asie ; et Linnée (1) l'a observé dans le muséum d'Adolphe Frédéric. C'est le stellion ponctué de Laurenti.

Le Scinque Harbai, *Scincus Harbai.*

Cette espèce de lézard a la queue longue et garnie d'écailles disposées l'une sur l'autre comme des tuiles ; les pieds ont cinq doigts, et les bras sont couverts d'une rangée de verrues.

On le trouve dans les déserts près du Caire, selon Forskal, qui l'a seulement indiqué très brièvement dans la préface de sa Faune d'Egypte, à la page 9.

Le Scinque sépiforme, *Scincus sepiformis.*

Cet animal, décrit par Laurenti (2) sous le nom de *seps scinciforme*, a la

(1) Linnée, Mus. Ad. Fred. pag. 46.

(2) Laurenti, Spec. medic. p. 58, n° 97.

queue courte, le corps d'un verdâtre sombre ; la tête cuirassée ; le dos plat, avec les jambes postérieures couvertes, derrière les cuisses, de points calleux.

Sa patrie n'est pas connue.

Xe GENRE.

CHALCIDE, Chalcides.

Caract. génériq. Quatre pattes à peine apparentes, très courtes et faibles, trois ou cinq doigts à chaque ; corps fort-alongé, presque cylindrique, rampant ; langue courte, échancrée à son extrémité.

On prendrait au premier coup d'œil les reptiles de ce genre pour des serpents: leurs pattes sont presque invisibles, tant elles sont petites ; leur corps est menu, fort alongé, et se roule sur lui-même comme celui des serpents ; ils n'ont pas non plus les oreilles ouvertes à l'extérieur, ou du moins le trou auditif est presque oblitéré : dans le grand

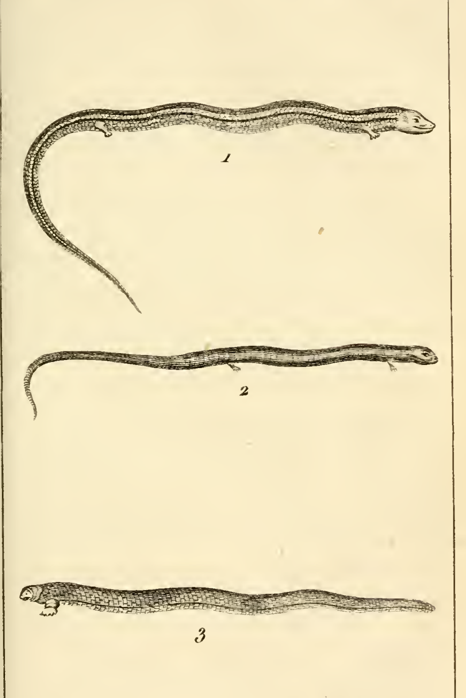
nombre les yeux sont fort petits; la queue finit en pointe aiguë; les pattes sont non seulement très petites, ainsi que nous l'avons déja observé; mais la distance respective des deux pattes est remarquable, les deux antérieures étant situées près de la tête, et les deux dernières près de l'origine de la queue, et séparées des précédentes par un intervalle fort considérable; c'est une suite de la forme alongée de ces reptiles: le corps est entièrement couvert d'écailles.

Ce genre, ainsi que ceux qui l'avoisinent, lie donc parfaitement les lézards avec les serpents; et quand on n'aurait pas égard à la comparaison des caractères que fournit l'organisation intérieure de ces animaux, et celle des grenouilles, des salamandres, etc. on devrait, par ces seules considérations, quoique moins importantes, se décider à faire succéder immédiatement, dans l'ordre naturel, les serpents aux lézards.

Le Chalcide Seps, *Chalcides Seps.*

La grandeur de ce reptile varie beaucoup. En France, il n'a guère que cinq à six pouces de longueur; tandis qu'en Sardaigne, et dans des climats plus chauds, il parvient à une grandeur qui est au moins le double de celle-là.

Sa couleur, en général, est d'un gris plus ou moins livide, et moins foncée sous le ventre: le dos est parcouru, dans toute sa longueur, par deux bandes d'une teinte plus claire, et bordées de chaque côté d'une petite raie noire; tout le corps est couvert d'écailles quadrangulaires, qui forment en tout sens des espèces de stries; l'abdomen a un rebord aigu, recourbé, et attaché au tronc de part et d'autre: les pattes sont si courtes qu'elles n'ont souvent que deux lignes de longueur; à peine touchent-elles la terre; l'animal s'en sert cependant avec avantage. Linnée



Deseve del. *Le Villain Sculp.*

1. Le Chalcide seps.
2. Le C. pentadactyle.
3. Le Bipède cannelé.

compte cinq doigts à chaque pied ; mais M. de Lacépède n'en a vu que trois dans tous les individus qu'il a examinés ; la queue est moins longue que le tronc, recouverte en majeure partie d'écailles, plus sensiblement relevées en arête que celles du corps, et se termine en pointe fort aiguë.

La morsure de ce reptile n'est pas dangereuse, quoique plusieurs naturalistes, le regardant comme une espèce de salamandre, aient avancé le contraire. Les observations de Sauvage peuvent nous rassurer à cette égard : il raconte sur le seps un fait bien extraordinaire : une poule ayant avalé un de ces reptiles par la tête, sans l'écraser, il vit cet animal s'échapper un instant après du corps de la poule. La chose se renouvela une seconde fois, et ce ne fut qu'à la troisième que le manége finit, le seps ayant été coupé en deux.

Quoique la morsure de ce reptile ne soit pas venimeuse, il paraîtrait néan-

moins qu'il est nuisible, pris intérieurement. En Sardaigne, les bœufs et les chevaux qui l'avalent en paissant, deviennent enflés, et souvent en danger de mourir, si on ne leur fait prendre une boisson préparée avec de l'huile, du vinaigre et du soufre.

Le chalcide seps paraît craindre le froid plus que les tortues de terre et plusieurs autres quadrupèdes ovipares; il s'hiverne plus tôt et s'enfonce dans des creux plus souterrains; il en sort au printemps pour aller dans les endroits garnis d'herbes, où il se tient encore pendant l'été.

Ce reptile est quelquefois vivipare. Columna tira du corps d'une femelle quinze petits vivants, dont les uns étaient déja sortis de leur membrane, et les autres étaient encore enveloppés dans une pellicule diaphane, et renfermés dans leurs œufs comme les petits des vipères.

La synonymie de cette espèce est

assez embrouillée. Il n'est pas de notre sujet d'entrer ici dans ces discussions critiques : nous nous contenterons de dire que M. de Lacépède regarde le lézard chalcide de Linnée comme n'étant au plus qu'une variété du seps. Le professeur Brongniart distingue cependant ce chalcide de Linnée, en lui donnant, avec ce naturaliste, cinq doigts à tous les pieds.

Le Chalcide jaunâtre, *Chalcides flavescens.*

M. de Lacépède nomme ce reptile le chalcide. Il paraît qu'aucun naturaliste n'avait parlé de cette espèce avant lui : l'individu qu'il a décrit, et que l'on conserve au Muséum d'histoire naturelle de Paris, a deux pouces six lignes de longueur. Cette espèce diffère du chalcide seps, parceque les écailles qui recouvrent le corps forment des anneaux très sensibles, et séparés les

uns des autres par des sillons ; sa couleur est sombre et approche de celle de l'airain : les pieds n'ont que trois doigts, et les antérieurs sont plus courts que dans les seps, n'ayant qu'une ligne de longueur ; les pattes postérieures sont situées vers le milieu du corps ; la queue est bien plus longue que le tronc, et entourée de quarante-huit rangées circulaires d'écailles.

On ignore quelle est la patrie de ce reptile.

Le Chalcide pentadactyle, *Chalcides pentadactylus.*

M. de Lacépède ne voit au plus dans le lézard chalcide de Linnée, ou dans l'espèce dont il s'agit ici, qu'une variété du lézard seps. Mais quoiqu'une bonne partie de la synonymie du premier de ces reptiles ne puisse, en effet, s'appliquer qu'au second, il n'en est pas moins certain, d'après les observa-

tions récentes de M. Brongniart, que ce lézard chalcide est une espèce très distinguée du seps par les cinq doigts de ses pieds. Je n'ai point vu d'ailleurs ce reptile. Son corps, d'après Linnée, est fort alongé et cylindrique : les pieds sont très petits et leurs doigts ont des ongles ; la queue est longue et cylindrique, de même que le corps.

Comparez cette espèce avec le chalcide serpent.

On la trouve au midi de l'Europe et en Afrique.

Le Chalcide serpentin, *Chalcides serpens.*

Cette espèce a la tête, le corps et la queue continus, cylindriques, avec les pieds très petits, très écartés, à cinq doigts onguiculés.

Sa longueur est de cinq pouces et demi.

Il est entièrement couvert d'écailles

imbriquées l'une sur l'autre comme des tuiles.

Depuis le bout du nez jusqu'aux pieds postérieurs, il est cylindrique comme un ver ou un anguis, avec 14—15 ou 20 stries longitudinales brunes en dessus, sur un fond cendré.

Le dessous est argentin: quelquefois ce chalcide est bai en dessus, et cendré en dessous.

Il habite dans l'île de Java, suivant Bloch (1), qui en a donné la figure dans les mémoires des curieux de la nature de Berlin. Linnée l'a aussi décrit sous le nom d'*anguis quadrupes*, dans la douzième édition de son *Systema*.

Le Chalcide anguin, *Chalcida anguina*

Ses caractères sont d'avoir une queue verticillée et un peu rude. Vers son bout

(1) Bloch, Beschr. der Berl. naturf. t. 2. pag. 28, pl. 2.

qui est très pointu, le corps strié, et les pieds subulés dépourvus de doigts.

Sa tête est un peu déprimée, et ses oreilles sont transversales.

Son corps est mince, très long, verticillé, ayant des écailles marquées d'un petit creux longitudinal ; l'anus est transversal, et placé près des cuisses ; la queue est du double plus longue que le corps.

Les pieds sont au nombre de quatre ; les antérieurs sont plus étroits, et couverts d'écailles un peu aiguës.

Séba (1) a indiqué cet animal sous le nom *de ver serpentiforme*, et il dit qu'il vit au Cap-de-Bonne-Espérance, dans les eaux fangeuses. Gronovius (2) l'a regardé comme un scinque à pieds très courts, monodactyles ; les antérieurs nuls, et ayant le bout de la queue nu.

Laurenti l'a ensuite nommé *chalcide pinné*.

---

(1) Séba, Thes. tom. 2, pl. 68, fig. 7, 8.
(2) Gronovius, Gazoph. 44.

XIe GENRE.

BIPÈDES, Bipes.

Caractères génériq. Point de pattes postérieures; les antérieures très petites, et dont les doigts sont onguiculés, corps fort alongé et couvert d'écailles.

Nous ne connaissons encore qu'une seule espèce bien distingue de ce genre, et nous renvoyons à sa description pour le développement des caractères.

Le Bipède cannelé, *Bipes canaliculatus*.

Aucun naturaliste n'avait parlé, avant M. de Lacépède, d'un reptile aussi singulier par sa conformation. Il a de grands rapports avec le chalcide jaunâtre. La longueur de l'individu, d'après lequel cette discription a été faite, est de huit pouces six lignes : la queue

a un pouce de long sur quatre lignes de diamètre. La couleur du corps a été altérée ; il paraîtrait cependant qu'elle était primitivement verdâtre. La tête est courte, arrondie par-devant ; elle a sur son sommet une grande écaille, et sur le museau trois petites, dont les deux extérieures présentent chacune une petite ouverture qui est celle des narines. Les yeux sont presque imperceptibles et dépourvus de paupières : on n'aperçoit pas de trous auditifs. Les dents sont très petites. La mâchoire inférieure est bordée d'écailles un peu plus grandes que celles des anneaux. Le corps est partout de la même grosseur et cylindrique ; il est revêtu d'écailles presque carrées, disposées en demi-anneaux, et de telle manière que les extrémités de deux demi-anneaux supérieurs aboutissent à la ligne qui sépare ceux du ventre. Un sillon s'étend depuis la tête jusqu'à l'anus, dans l'intervalle qui sépare les rangées de ces demi-anneaux. Les écailles

de la queue forment des anneaux entiers. La réunion de toutes les écailles produit beaucoup de cannelures transversales, d'où lui est venu le nom de cannelé. Le ventre a cent cinquante rangées d'écailles, et la queue trente et une. On n'a pu découvrir à cet animal que deux pattes : elles sont situées très près de la tête, et ont aussi des écailles, et quatre doigts, munis d'ongles longs et crochus ; à côté de chaque doigt extérieur l'on découvre le rudiment d'un cinquième.

Ce reptile extraordinaire a été trouvé au Mexique ; il fait partie de la collection d'histoire naturelle de Paris.

Observations sur le lézard bipède *et le lézard* sans pattes *ou* apode *de Linnée, édition de Gmelin.*

Nous avons vu dans le bipède cannelé décrit précédemment, un reptile fort extraordinaire, ressemblant d'un

côté, par l'alongement de son corps, à un serpent, et de l'autre à un lézard, parcequ'il a des pattes; mais il n'en a que deux, et elles sont situées très près de la tête. Les lézards *bipède* et *apode* de Linné auraient une conformation presque semblable. La seule différence qui existerait entre ceux-ci et le bipède cannelé, consisterait dans la position de la seule paire de pattes dont la nature les aurait pourvus. Les premiers les auraient placées près de la queue, c'est à dire qu'ils n'auraient que des pattes postérieures; le bipède cannelé, au contraire, jouirait exclusivement de celles de devant. Chacun aurait ainsi, sous ce rapport, le supplément respectif de l'autre. Mais quoique la nature ait diversifié ses productions à l'infini, que toutes les combinaisons de formes imaginables soient possibles, qu'elles existent peut-être, il me semble cependant qu'on n'est pas bien certain de la réalité des caractères attribués au lézard

bipède et au lézard *apode*. Que ces reptiles aient une proéminence sous le ventre, qu'elle présente des divisions, c'est une chose croyable, surtout relativement au lézard *apode*, qui a été décrit par le célèbre Pallas; mais ces avancements sont-ils véritablement des pattes? ne seraient-ils pas plutôt les organes sexuels? ne dit-on même pas que ces prétendus doigts sont à peine sensibles, qu'ils n'ont pas d'ongles? De quelle utilité pourraient être des pattes placées de la manière qu'on le suppose?.... Telles sont les réflexions judicieuses que m'a faites à cet égard M. Daudin, qui s'occupe, comme je l'ai dit, d'un travail général sur les reptiles: elles me paraissent de nature à mériter un examen, et à m'engager à suspendre mon jugement sur la réalité de ces pattes postérieures des lézards *bipède* et *apode* de Linnée, qui ne sont peut-être que des serpents.

Le premier de ces reptiles, ou le lézard *bipède*, a le corps d'une gros-

seur presque égale, cylindrique, pâle, couvert d'écailles imbriquées, marquées chacune d'un point noirâtre ; le ventre en a cent, et la queue soixante, caractère qui semble déja indiquer un serpent. Ce lézard n'a pas de pattes de devant, et les postérieures sont didactyles et sans ongles, Il habite l'Amérique méridionale et l'Inde.

Le second lézard ou l'*apode* a le corps d'une même venue, cylindrique, pâle, recouvert d'écailles imbriquées, et disposées sur le tronc en forme d'anneaux. La queue est beaucoup plus longue que le corps, fragile, roide, prismatique, et à plusieurs angles : ses écailles ont une arête fort aiguë. Ce reptile n'a pas de pattes antérieures, et les postérieures ne consistent que dans un faible rudiment, paraissant avoir deux doigts. On le trouve dans les vallons herbeux de la Sibérie méridionale. Il ressemble, par le port, à un anguis. Mais son organisation est celle d'un lézard.

SECONDE SECTION.

Doigts des pattes dépourvus d'ongles.

Ordre des Batraciens de Brongniart.

XIIe GENRE.

CRAPAUD, Bufo.

Caractères génériques. Point de queue, pattes postérieures de la longueur du corps ou le dépassant très peu; point de pelotte visqueuse au bout des doigts; corps court et ramassé, souvent très raboteux.

Nous indiquerons au commencement de nos généralités sur les grenouilles, les rapports et les principales différences que l'on observe entre ces reptiles et les crapauds. Ne nous occupons donc plus, pour le moment, d'en faire le parallèle.

Si l'on veut, il sera facile de l'étendre, en comparant ce que nous allons dire de l'organisation générale, des mœurs, des habitudes de ces derniers avec les connaissances relatives que nous avons sur les autres quadrupèdes ovipares.

On ne peut prononcer le mot de crapaud sans retracer le souvenir d'une image dégoûtante, sans produire une espèce d'horreur. On le regarde comme un être vicié dans toutes ses parties, que la nature a traité de la manière la plus défavorable. « S'il a des pattes, » dit M. de Lacépède, elles n'élèvent pas » son corps disproportionné au-dessus » de la fange qu'il habite ; s'il a des » yeux, ce n'est point, en quelque sorte, » pour recevoir une lumière qu'il fuit, » mangeant des herbes puantes ou vé- » néneuses, caché dans la vase, tapi » sous des tas de pierres, retiré dans » des trous de rochers, sale dans son » habitation, dégoûtant par ses habi-

» tudes, difforme dans son corps, obs-
» cur dans ses couleurs, infecte par son
» haleine, ne se soulevant qu'avec
» peine ; ouvrant, lorsqu'on l'attaque,
» une gueule hideuse, n'ayant pour
» toute puissance qu'une grande résis-
» tance aux coups qui le frappent, que
» l'inertie de la matière, que l'opiniâ-
» treté d'un être stupide, n'employant
» d'autres armes qu'une liqueur fétide
» qu'il lance, que paraît-il avoir de
» bon, si ce n'est de chercher, pour
» ainsi dire, à se dérober à tous les
» yeux, en fuyant la lumière du jour ?»

Les crapauds ont le corps trapu, ramassé, couvert ordinairement de verrues ou de pustules, et n'ayant presque toujours que des teintes sombres ou obscures ; le dos est convexe, dilaté même quelquefois d'une manière extraordinaire : c'est lorsque l'animal est irrité. Sa peau est assez dure pour résister assez long-temps à la force des corps pointus avec lesquels on cherche à le

percer. La tête est arrondie, d'une forme presque triangulaire, à peine séparée du tronc. Les yeux sont vifs et craignent la lumière du jour, leur prunelle se rétrécissant lorsqu'on tire ces reptiles de leurs retraites ténébreuses. L'ouverture de la gueule est très grande ; la langue n'est libre que par derrière. On a dit que les mâchoires n'avaient pas de dents ; mais cela ne paraît pas être toujours exact. Les oreilles sont formées par une membrane, de même que dans les grenouilles. Les parotides sont souvent très saillantes. Le bas du ventre est gros ; il n'y a point de queue. Les pattes sont au nombre de quatre ; les pieds antérieurs ont quatre doigts courts et séparés les uns des autres ; les pieds postérieurs en ont cinq très inégaux, et réunis souvent par une membrane plus ou moins grande ; les pattes postérieures sont plus courtes que le corps ou à peine de sa longueur : aussi ces animaux sont lourds,

et ne sautent qu'à une très petite hauteur.

Les crapauds se nourrissent de vers, d'insectes, de limaçons, etc. ; mais c'est la nuit qu'ils rôdent et vont à la poursuite de leur proie. On prétend qu'ils aiment la sauge, et surtout la ciguë, que l'on a appellée quelquefois le *percil du crapaud*.

Dans les climats dont la température est froide, ils passent l'hiver engourdis et cachés dans des trous ou sous des pierres ; ils s'y rassemblent même quelquefois plusieurs. Ils font entendre, dès que les premières chaleurs du printemps les ont réveillés, et vers le coucher du soleil, un cri assez doux, celui de l'amour probablement. Ils ont le sens de l'ouïe si fin, que pour peu que l'on approche du lieu d'où est parti le son, ils gardent sur-le-champ le silence. Ce n'est souvent qu'après un temps assez long, qu'après plusieurs points de repos, que l'on découvre leur retraite.

L'accouplement se fait, dans nos pays, en mars et en avril : il s'opère dans l'eau : le mâle est sur le dos de la femelle, qu'il serre étroitement, et qui marche ainsi surchargée de ce poids : l'union dure sept à huit jours, même plus de vingt, lorsque la saison ou le climat sont froids. Ils coassent perpétuellement : le mâle, en particulier, jette un cri ressemblant à un grognement assez fort, lors qu'on cherche à le séparer de sa femelle, ou lorsqu'il voit arriver quelque mâle dont il éloigne l'approche avec ses pieds de derrière. Désuni par force, blessé, saignant même, il revient à sa compagne, et s'accouple de nouveau. Dans le moment de la ponte, il ramasse quelquefois les œufs avec ses pattes de derrière, les entraîne au-dessous de son anus, les féconde, et les repousse ensuite. Le crapaud accoucheur mâle les porte autour de ses pattes jusqu'à l'instant où ils sont prêts à éclore. Ces œufs, renfermés dans

une liqueur transparente et visqueuse, forment deux cordons attachés à l'anus de la femelle. A chaque ponte, et il y en a ordinairement neuf à dix, ces cordons s'alongent de quelques pouces : ils se détachent lorsque les œufs sont tous sortis et fécondés, c'est à dire au bout de douze heures environ, et ils ont alors quelquefois plus de quarante pieds de longueur. Les œufs sont noirs, rangés en deux files, et n'occupent que le plus petit espace possible. Le mâle et la femelle viennent par intervalles, et tout le temps que dure la ponte, respirer l'air à la surface de l'eau. Comme ils craignent la lumière du jour, ce n'est que lorsqu'elle est très faible, le matin, ou même la nuit, que leur union a lieu. Roessel a vu des mâles rester accouplés pendant plus d'une journée entière, quoique la femelle eût déja terminé sa ponte. Les œufs ne pourraient se développer, s'ils n'étaient pas placés dans un endroit aquatique ou du

moins humide. Dix ou douze jours après la ponte, ils ont une grosseur double ; les globules qu'ils renferment, et qui étaient d'abord noirs d'un côté et blanchâtres de l'autre, offrent quelques linéaments. Le petit têtard est sensible le dix-septième ou le dix-huitième jour : deux ou trois après, il se dégage de la matière visqueuse qui l'enveloppait, tombe au fond de l'eau, acquiert au bout de quelques jours, deux branchies : ce sont deux organes situés, un par un, de chaque côté du cou, formés de cinq à six appendices frangés, répondant aux ouïes des poissons, et qui disparaissent tout-à-fait le vingt-troisième ou vingt-quatrième jour. Le développement du têtard des crapauds est au reste le même que celui des jeunes grenouilles.Dès qu'il est achevé, l'animal sort de l'eau, et va chercher à terre, et dans les lieux humides, sa forme primitive. Il s'est nourri de plantes aquatiques et de différentes substances végétales fort

atténuées et qui nageaient dans l'eau.

La régénération du crapaud *pipa* nous présente un fait bien extraordinaire. Dès que la femelle a pondu ses œufs, le mâle les rassemble, les étend sur le dos de la femelle, les arrose d'une liqueur qui les féconde, et qui concourt à former des espèces de cellules au nombre de deux cent vingt quelquefois, dans lesquelles les œufs éclosent et se développent entièrement. Les nègres mangent ces crapauds avec avidité.

La grandeur des crapauds varie suivant les espèces et suivant les climats: ils sont beaucoup plus grands dans les pays chauds. On en trouve à la Côte d'Or de si gros, qu'on les prendrait pour des tortues de terre. La chaleur paraît aussi donner plus d'âcreté à la liqueur qu'ils éjaculent par l'anus lorsqu'on les a inquiétés, liqueur qu'on regarde même comme très venimeuse. Bosman a vu de ces animaux combattre avec des serpents.

Le crapaud ne peut se reproduire qu'au bout de quatre ans. Quelques auteurs ont avancé que sa vie ordinaire n'était que de quinze ou seize années ; mais cette assertion n'est pas assez fondée : on a même des faits qui prouvent que cet animal peut vivre trente-six ans, témoin celui qu'on a élevé et nourri, en Angleterre, dans un état d'une espèce de domesticité. Il habitait sous un escalier qui était devant la porte d'une maison, se montrait tous les soirs au moment où il apercevait de la lumière et ne s'irritait point lorsqu'on le touchait. Il devint tellement familier, qu'il fut l'objet d'une curiosité générale, de celle des dames mêmes. Il se nourrissait d'insectes, de cloportes, et surtout de petits vers qu'il saisissait en lançant sur eux, et avec rapidité, sa langue. Au bout de trente-six ans, il eut un œil crevé, et ne pouvant plus attraper sa proie avec la même facilité ; il périt de langueur un an après.

On s'est servi des crapauds en médecine : j'ai même vu des pharmaciens le faire entrer dans la composition de la thériaque. Mais cet emploi n'est-il pas inutile, s'il n'est même pas dangereux ?

Le crapaud peut vivre long-temps sans prendre nourriture ; mais nous ne croyons pas qu'il puisse passer plusieurs années dans une pierre, dans un tronc d'arbre, sans avoir de communication avec l'air extérieur.

Le Crapaud commun, *Bufo vulgaris.*

Cette espèce est d'un cendré jaunâtre, parsemée de pustules semblables, avec l'iris rouge, et les pieds postérieurs à doigts courts, et demi-palmés.

Sa longueur varie depuis un pouce jusqu'à deux et demi.

Ses parotides sont larges et rénifor-



Deseve del. *Tardieu Sculp.*

1. Le Crapaud commun.
2. Le C. de Roesel.
3. Le C. bossu.

mes, de même couleur que le corps, qui est court et trapu, ainsi que les membres.

Le ventre est un peu plus pâle que le dos.

On trouve communément ce crapaud en Europe, dans les lieux humides, près des habitations. Vers le soir, il quitte son trou souterrain pour chasser aux insectes : on le voit aussi sur la terre après les pluies, parce qu'il craint l'eau. Lorsqu'on le tourmente, il lance son urine, et fait sortir de ses parotides une salive écumeuse. L'accouplement a lieu dès les premiers jours du printemps, sur la terre, et la femelle va ensuite pondre dans les eaux ses œufs, qui sont rangés deux à deux dans un long cordon, et enveloppés d'une glaire albumineuse. Le mâle, cramponné sur le dos de sa femelle, l'aide alors, à l'aide de ses pieds postérieurs, à pondre ses œufs, et il les féconde en même temps à mesure qu'ils paraissent au dehors ; et

c'est surtout dans ce temps, après le coucher du soleil, que le mâle jette un coassement très sonore.

Nota. On a confondu jusqu'à ce jour, avec le cendré, un crapaud vert à taches noirâtres, qui est très commun dans les contrées méridionales de l'Europe. Nous le nommons *Crapaud de Roesel.*

Le Crapaud de Roesel, *Bufo Roeselii.*

On peut le reconnaître très aisément à son corps verdâtre, parsemé çà et là de verrues peu saillantes et noirâtres, à sa tête arrondie en devant, à ses pieds antérieurs demi-palmés, et à ses postérieurs palmés. Outre qu'il diffère du crapaud cendré par ses couleurs, il a de plus près du double de grosseur, son corps est moins ramassé et ses pieds moins courts.

Le dessous du corps est d'un verdâtre cendré pâle.

On le trouve assez communément dans le midi de l'Europe et en Allemagne. Il recherche les bois humides, le bord des chemins, et se cache ordinairement sous des touffes d'herbes.

Le Crapaud brun, *Bufo fuscus*.

Il est facilement reconnaissable à sa peau presque lisse, d'un brun jaunâtre ou grisâtre, marquée de taches plus foncées, noirâtres sur leur bord, avec une raie sur le milieu du dos, formée par le défaut de taches. Sa longueur est de deux pouces environ, et le mâle diffère de sa femelle par son corps plus gros, et par son ventre d'un blanc jaunâtre uniforme.

Les doigts des pieds antérieurs sont fendus, et ceux des postérieurs demi-palmés ; de plus, les pieds postérieurs ont une petite saillie cornée qui imite un sixième doigt.

Il habite dans les eaux du midi de

l'Europe, et nage en tenant ordinairement sa tête élevée au dehors; rarement il va sur la terre, et il saute assez loin. Le cri du mâle imite un peu le coassement de la grenouille rousse, et la femelle a un petit grognement. Lorsqu'on tourmente ce crapaud, il fait sentir une forte odeur d'ail. Les œufs sont attachés en cordons aux roseaux. Roesel l'a figuré dans son ouvrage (pl. 17, 18 et 19).

Le crapaud rieur que Pallas a trouvé en abondance aux environs de la mer Caspienne, dans le Volga et l'Oural, est, suivant le professeur Lacépède, un synonyme du crapaud brun.

Le Crapaud sonnant, *Bufo bombinus*.

Le dessus du corps est d'un gris obscur, parsemé de verrues, et le dessous est d'un jaune orangé, presque lisse, marbré de taches bleuâtres.

Sa longueur est d'un pouce au plus.

La forme de son corps est oblongue ; sous sa gorge on voit un pli transversal.

Les pieds sont amincis, les doigts sont courts, fendus aux pieds antérieurs, et demi-palmés aux postérieurs.

On le trouve plus communément dans les eaux stagnantes et croupies des parties méridionales de l'Europe.

Lors de l'accouplement, le mâle jette un gémissement lugubre, et pendant le reste de la belle saison, son cri imite un peu le son d'une cloche, lorsqu'il est entendu dans l'éloignement, selon Linnée. Il sort quelquefois de l'eau, et lorsqu'on le tourmente, il renverse sa tête sur le dos, et se replie ainsi sur lui-même. La femelle pond ses œufs en plusieurs paquets, et les têtards n'acquèrent leur état parfait qu'au bout de trois années, selon Roesel, qui en a donné la figure dans son ouvrage (pl. 22 et 23). La *grenouille pluviale*, et le *crapaud couleur de feu* des auteurs moder-

nes, doivent être rapportés à ce crapaud, ainsi que le petit crapaud, *bufo salsus*, trouvé par Schranck dans les eaux stagnantes et salées du Berchtesgaden en Autriche.

Le Crapaud accoucheur, *Bufo obstetricans.*

Ce crapaud, d'un cendré verdâtre sale, marqué de petites taches brunes, irrégulières en dessus, et blanchâtres en dessous, diffère essentiellement du crapaud de Roesel, par sa longueur, d'un pouce quatre lignes au plus, et surtout parcequ'il n'a aucune apparence extérieure de parotides.

Ses yeux sont saillants et ses iris dorés.

Sa peau est parsemée de petits tubercules écartés.

Les doigts des pieds antérieurs sont séparés, et ceux des postérieurs sont à peine demi-palmés.



1. Le Crapaud accoucheur.
2. Le C. pipa.



On doit la description de ce crapaud au naturaliste Alex. Brongniard, qui l'a fait graver dans le Bulletin de la Société Philomatique (nº 36, fig. 4). Il habite dans toute la France, surtout aux environs de Paris et dans les jardins publics de cette ville. La femelle pond environ soixante œufs parfaitement semblables à des grains de chenevis, et réunis entre eux par des filets courts et forts. Le mâle excite sa femelle à les pondre à l'aide de ses pieds postérieurs, et s'attache ensuite tous ces œufs en un paquet après ses jambes, sur ses reins, et les promène partout après lui. Il cherche ainsi quelque marais pour y déposer les têtards qui doivent naître. Lorsque ce crapaud a acquis son état parfait, on ne le voit jamais dans l'eau.

Nota. C'est sans doute cette espèce dont Demours a parlé dans les Mémoires de l'Académie, pour 1741, sous le nom de *petit crapaud terrestre*.

Le Crapaud calamite, *Bufo calamita.*

Le dessus de son corps est olivâtre, avec des verrues nombreuses d'un brun roux ; de plus, il a sur le milieu du dos une ligne étroite jaune, prolongée jusqu'à l'anus, et une autre ligne d'un rouge jaunâtre sur chaque flanc.

Sa longueur est de deux pouces et demi ou trois pouces au plus.

Le dessous de son corps est entièrement granulé, blanchâtre, à petites taches noires : sa forme ressemble à celle du crapaud cendré ; ses parotides sont aussi distinctes, et l'iris de ses yeux est d'un jaune doré.

Ses pieds sont trapus, et les doigts courts, noirâtres à leur bout, et quelquefois demi-palmés aux pieds postérieurs.

Ce crapaud, que Roesel a figuré dans son Histoire des Grenouilles (pl. 24),

et que Schneider a nommé *porte-croix*, habite dans les contrées tempérées de l'Europe, réuni en petites sociétés : il passe l'hiver dans des fentes de murailles, dans des crevasses de rochers, dans des trous de vieux arbres, ou même sous le sable, selon Pennant. L'accouplement a lieu au milieu du printemps, dans les eaux stagnantes. Le coassement du mâle ressemble un peu à celui de la rainette verte, et est produit à l'aide d'une vessie placée à l'entrée du gosier. Les paysans saxons le nomment *hausunke*, c'est à dire crapaud domestique, parcequ'il est commun dans leurs maisons. Goetze prétend qu'il mange les parcelles de nitre attachées contre les murs des caves.

Le Crapaud vert, *Bufo viridis.*

Il est tacheté ou marbré de vert, avec des verrues rougeâtres, sur un fond d'un blanc livide.

Il ressemble beaucoup, par sa forme et par ses mœurs, au calamite, et il est à peine plus grand.

L'iris est doré ; les taches vertes sont tellement rapprochées l'une de l'autre, que le corps paraît parsemé entre elles de dessins ou de lignes géographiques blanchâtres ; les doigts des pieds antérieurs sont séparés, et ceux des postérieurs sont à peine demi-palmés.

Ce crapaud, qui n'est pas rare dans le midi de l'Europe, surtout en Italie et en Allemagne, se retire dans les fentes des rochers en hiver, et on le trouve pendant les autres saisons dans les eaux stagnantes. Lorsqu'on le frappe, il répand une odeur d'abord ambrée, et ensuite assez semblable à la fétidité de la morelle noire ou *solanum nigrum* des botanistes.

Il a été nommé, par la plupart des auteurs, *crapaud vert*, ou *rayon vert ;* Laurenti l'a aussi nommé *crapaud schreberien ;* Sturm, dans le second ca-

1



Deseve del. *Fr. Tardieu Sculp.*

1 . Le Crapaud cornu .
2 . Le C . perlé .

hier de sa Faune d'Allemagne, l'a nommé crapaud variable, et l'a figuré dans les planches 1 et 2. Le voyageur Pallas a décrit dans son voyage en Russie, sous le nom de *rana sitibunda,* un crapaud d'un vert glauque cendré, parsemé de taches vertes et noires : peut-être n'est-il qu'une variété de notre crapaud vert. On le trouve près de la mer Caspienne, dans les lieux secs, voisins de l'Iaïk.

Le Crapaud cornu, *Bufo cornutus.*

Ce hideux reptile a la tête d'un très gros volume, avec une proéminence conique et pointue au-dessus de chaque œil.

Il est long de quatre pouces.

Sa mâchoire supérieure est munie de petites dents. Sa couleur est d'un verdâtre sali sur le corps; il a quelques petites verrues brunâtres et aplaties sur les côtés du dos et sur les flancs, qui

sont beaucoup plus clairs, ainsi que le ventre.

On voit quelques bandes brunâtres dessus les membres. Les pieds antérieurs ont quatre doigts fendus, et les postérieurs cinq demi-palmés.

Les adultes, et surtout les vieux, ont le dos, l'anus et les cuisses garnis d'épines, selon Laurenti.

On le trouve dans la Virginie et à Surinam.

La figure publiée par Séba (tom. 1; pl. 72, fig. 1, 2) n'est pas correcte.

Le Crapaud perlé, *Bufo margaritifer.*

On peut facilement reconnaître ce crapaud à un pli élevé au-dessus des yeux et prolongé jusqu'aux parotides, ainsi qu'à trois rangées d'épines courtes, placées longitudinalement sur la moitié antérieure du corps.

Sa longueur est de trois pouces environ.

Il a une tête triangulaire, à nez pointu et à bouche ample.

Le dessus du corps est d'un brun rouge parsemé de tubercules rougeâtres et arrondies comme des perles; sur le dos, est une bande longitudinale d'un gris rougeâtre clair.

Les pieds sont amincis; les antérieurs ont quatre doigts fendus, et les postérieurs cinq demi-palmés.

Cette espèce habite au Brésil, où elle est nommée *aguaqua* selon Séba, qui en a figuré plusieurs individus (tom. 1, pl. 71, fig. 6, 7, 8), dont un a cinq doigts aux quatre pieds. C'est la grenouille perlée de Daubenton.

Le Crapaud bossu, *Bufo gibbosus.*

Cette espèce est facile à distinguer par son corps trapu, par sa tête petite dont la bouche est étroite, et par une large

ligne d'un blanc jaunâtre dentée en scie, et placée sur le milieu du dos depuis le nez jusqu'à l'anus.

Il est long de deux pouces et large d'un pouce et demi ; sa couleur est d'un blanc jaunâtre, excepté sur les côtés de la bande dorsale, qui sont bruns, parsemés de points roussâtres.

Derrière les yeux on voit une tache brune ; tous les membres sont très courts, avec les doigts fendus au nombre de quatre aux pieds de devant, et de six aux pieds de derrière.

Ce crapaud, déja décrit par plusieurs naturalistes, existe dans les Indes orientales. Quelques individus ont le dos entièrement parsemé de points roussâtres, sans aucune trace de la bande longitudinale indiquée ci-dessus.

Le Crapaud pipa, *Bufo dorsiger*.

Cette espèce est très remarquable par son corps large, aplati et granulé

en dessus ; par sa tête courte, aussi large que le corps, et dont les coins de la bouche sont munis d'un appendice coriace crénelé ; et surtout par ses doigts antérieurs séparés, terminés chacun par quatre petites pointes.

Sa longueur est de cinq pouces quatre lignes au plus, et sa largeur de trois pouces et demi.

Les yeux placés sur la tête, sont petits et très écartés ; l'ouverture de la bouche est très large ; la couleur tire sur un olivâtre plus ou moins rembruni et parsemé de très petites taches roussâtres ; la peau est raboteuse, avec quelques petites verrues sur les côtés du corps et sur les cuisses.

Les pieds antérieurs sont un peu amincis, par rapport aux postérieurs qui ont cinq doigts entièrement palmés et presqu'également longs.

Cet animal dont l'aspect est hideux, habite sur le continent de l'Amérique méridionale, et se tient presque toujours

dans les eaux. Il est nommé *pipa* par les habitants de Surinam, *tedo* par ceux de la Guyane, et *cururu* par ceux de la nouvelle Espagne.

La manière qu'il emploie pour préserver et faire croître ses petits, l'a rendu très intéressant à connaître. Mademoiselle Mérian l'a d'abord décrit, en 1719, dans son histoire des insectes de Surinam; Firmin a publié, en 1765, un petit livre intitulé Développement parfait du mystère de la génération du fameux crapaud pipa; Bonnet a fait imprimer un mémoire sur le même sujet, dans le journal de physique de 1779; Camper et Spallanzani ont ensuite observé et décrit les organes sexuels et les métamorphoses de ce crapaud.

D'abord on avait soupçonné que les œufs se formaient sur le dos de la femelle, et que le mâle venait les y féconder; mais des observations faites sur l'animal vivant, et son inspection anatomique, ont fait reconnaître la faus-

seté de cette opinion. On est assuré maintenant que la femelle pont ses œufs comme les autres crapauds, et que le mâle, cramponné sur elle, la recouvre de ses œufs après qu'ils sont fécondés. Les œufs sont alors enveloppés d'une liqueur qui fait enfler autour de chacun d'eux la peau de la femelle, et ils sont logés par ce moyen dans des alvéoles rondes. Les têtards y naissent munis d'une queue membraneuse, s'y développent, et ne s'en vont au-dehors que lorsqu'ils ont acquis leur état parfait; leur longueur est alors de cinq ou six lignes. La femelle se dépouille ensuite de toutes les alvéoles, en frottant son dos contre des corps durs. Mademoiselle Mérian et Séba ont prétendu que la chair de ce crapaud sert quelquefois de nourriture aux nègres.

Le Crapaud ventru, *Bufo ventricosus*.

Il est remarquable par sa petite tête, par sa bouche très étroite, et surtout par son corps trapu, dont la peau très lâche peut se gonfler comme une vessie, et enveloppe les cuisses.

Il a deux pouces et demi environ de longueur ; ses yeux sont petits et non saillants ; il a ses mâchoires lisses, cartilagineuses, et on ne lui voit pas de parotides externes ; sa couleur est brune, sombre en dessus et blanchâtre, un peu tachetée de noirâtre en dessous : on voit de plus sur le dos des verrues simples et peu nombreuses.

Les pieds sont courts, avec leurs doigts minces et petits ; ceux des pieds postérieurs sont à peine demi-palmés, et les autres fendus.

On le trouve dans les Indes orientales.

Le *crapaud systome,* décrit par Schneider d'après un individu appartenant à

Bloch, est le même que le crapaud ventru. Cet auteur lui donne pour caractères distinctifs, le corps ovale et marbré, les cuisses cachées dans la peau du corps, qui est lâche et gonflée, deux callosités près du pouce des pieds postérieurs, et de plus une bouche étroite.

Tout son corps est blanchâtre, tacheté ou marbré de brun en dessus; une bande blanche et courbée, placée sur la paupière supérieure, se prolonge en devant, et une strie blanche est placée entre les narines et la lèvre supérieure.

C'est encore à cette espèce qu'il faut rapporter le *crapaud ventru* de Linnée, le *goîtreux* de Daubenton, et peut-être même le *crapaud du Brésil* figuré par Séba (tom. 1, pl. 74, fig. 1).

M. Daudin m'a communiqué cette description.

Le Crapaud demi-luné, *Bufo semilunatus*.

Ce crapaud est noirâtre, avec une tache blanche ronde derrière les parotides, et avec une autre tache blanche en demi-croissant derrière le tympan, qui est d'un brun sombre; les doigts des pieds antérieurs sont séparés, et ceux des postérieurs demi-palmés.

Sa longueur est de trois pouces environ.

Il a les yeux saillants, la tête lisse et déprimée dans son milieu; tout le reste du corps et les membres couverts de verrues d'égal volume. Vers le milieu du dos, de chaque côté, on voit une tache blanchâtre, longue et étroite; la tache en demi-croissant a sa convexité tournée en devant; les pieds antérieurs ont leurs doigts séparés, avec le pouce épais et le troisième doigt très long; les postérieurs ont leur cinquième doigt très long; tous les pieds ont en outre près du-

pouce une callosité qui ressemble un peu à un doigt.

Ce crapaud, voisin par sa forme du criard, a été envoyé de Surinam au naturaliste Bloch, et Schneider l'a décrit dans son histoire des amphibies.

Le Crapaud criard, *Bufo musicus.*

Cette espèce a la tête obtuse, presque lisse, et canaliculée entre les yeux, à cause des sourcils relevés.

Son corps ramassé et trapu comme celui du crapaud cendré, est long de trois pouces, et large de deux pouces et demi.

Les yeux sont très saillants, avec le sourcil verruqueux brun, marqué d'une bande plus foncée ; le dessous des yeux est plus pâle, avec une bande oblique, foncée et verruqueuse ; l'iris est doré, les narines sont très petites et presque rondes ; la partie supérieure du cou est brune, avec des tubercules obtus ; et ses

côtés sont blanchâtres, avec des tubercules pointus; ses deux parotides sont grosses, réniformes et poreuses, avec une tache brune foncée au-dessous de chacune.

Le corps et le ventre sont d'un brun foncé sur le dos et pâle sur les côtés, couverts partout de tubercules, avec de larges taches d'un brun foncé ; le dessous du corps et des membres est blanchâtre, sale et granulé.

Les membres ont en dessus des bandes transversales foncées sur un fond brunâtre, tout couverts de tubercules pointus.

Les doigts des pieds antérieurs sont séparés, et ceux des postérieurs demi-palmés.

Le naturaliste Bosc a fréquemment trouvé dans la Caroline ce crapaud, qui a un cri désagréable, ainsi que les autres crapauds, et non un chant musical comme quelques personnes l'ont cru.

Le Crapaud de Panama, *Bufo panamensis.*

Son caractère consiste dans des glandes parotides très distinctes et prolongées en pointe sur les flancs, et dans ses pattes courtes à doigts demi-palmés.

Il a la taille et la forme de notre crapaud cendré; sa peau est d'un cendré jaunâtre, parsemée de pustules, rembrunies et un peu violettes, seulement à leur sommet; son ventre est d'un blanc jaunâtre un peu granulé près de l'anus.

Il habite dans quelques marais de l'isthme de Panama, selon Ruiz de Xelva, naturaliste espagnol très zélé, qui a bien voulu communiquer à M. Daudin quelques notes sur l'histoire naturelle du Mexique.

Le Crapaud agua, *Bufo agua.*

Ce crapaud qui est sans doute le plus gros du genre, puisqu'il a près d'un pied de longueur, a la paupière supérieure garnie de verrues et saillante, avec tout le corps couvert de gros tubercules, disposés entre des rides et agréablement varié de teintes et de marbrures grises, jaunâtres et brunes sur un fond cendré pâle.

Le corps et la tête sont très épais, les tubercules sont marqués de brun dans le milieu, surtout ceux qui recouvrent les membres ; et les parotides sont très grosses.

Les doigts des pieds antérieurs sont courts et séparés, et ceux des postérieurs sont longs et demi-palmés à leur base.

C'est principalement au Brésil et dans l'île de Cuba qu'on trouve ce crapaud monstrueux. Séba l'a figuré sous plu-



Deseve del. F.e Tardieu Sculp.

1. Le Crapaud agua.
2. Le C. rude.

sieurs noms, mais ses figures sont à peine reconnaissables. (Séba, tom. 1, pl. 73, fig. 1, 2; pl. 76, fig. 1.)

L'épaule-armée est un synonyme de ce crapaud : quelques auteurs l'ont nommé en latin *bufo marinus*, parce-qu'on croit qu'il peut vivre également sur terre et dans l'eau salée de la mer.

Le Crapaud à taches jaunes,
Bufo guttatus.

Son corps est oblong, d'un gris jaunâtre, tacheté de gouttes en dessus, avec la tête aplatie et lisse, et avec de grosses parotides.

Le tympan est très apparent et de la même couleur que le corps; le dos et le dessus des membres est couvert de grosses glandes rondes, rapprochées et ternies; les pieds sont alongés et amincis; les doigts des pieds postérieurs sont unis par une membrane étroite et d'une couleur foncée.

Cette espèce a été décrite par Schneider, d'après un individu envoyé des Indes orientales, au célèbre Bloch. Le Vaillant a assuré à M. Daudin avoir vu dans l'intérieur de la Caffrerie, un gros crapaud d'un beau jaune de soufre, qui est peut-être de la même espèce que celui-ci.

Le *rana marginata*, indiqué par Linnée dans la description du muséum d'Adolphe-Frédéric, est sans doute une espèce de crapaud; et Schneider dit avoir vu désigné sous ce nom, dans la collection de feu Bloch de Berlin, le crapaud que nous décrivons ici d'après lui.

Le Crapaud à pustules bleues, *Bufo cyanophlyctis*.

Cette espèce est remarquable par la couleur d'un bleu brun qui teint le dessus du corps, par une rangée de pustules bleues qui s'étend depuis les yeux sur

chaque flanc jusqu'à l'anus, et par ses pieds postérieurs palmés.

La mâchoire supérieure est munie de dents coniques assez longues et serrées ; le bout de la langue est libre et bifide : de plus les trous des narines sont petits et surmontés d'un petit lobe cutacé.

Outre la rangée de pustules placée sur chaque flanc, on en voit une autre sur chaque côté du ventre qui est blanchâtre et parsemée de taches brunes très rapprochées.

Le dessus des membres est noir, avec des bandes bleues.

Près du pouce des pieds postérieurs, il y a un tubercule qui ressemble à un sixième doigt.

Il habite dans les Indes orientales, selon John : Schneider en a observé deux individus dans la collection de Bloch, et il les a rangés, mais à tort, parmi les grenouilles : la description qu'il en a donnée est très imparfaite,

puisqu'elle n'indique pas les dimensions ni la forme du corps.

Le Crapaud rude, *Bufo scaber*.

Son corps, d'un gris jaunâtre clair, est couvert de verrues épineuses, principalement sur les membres; et les lèvres, ainsi que le front, sont bordés d'une belle ligne noire.

Sa longueur varie de deux pouces et demi à quatre pouces.

La tête et le corps sont courts et épais; les épines des verrues sont noirâtres : derrière le tympan on voit une grosse parotide pointillée de noir et poreuse.

Les pieds antérieurs sont amincis et courts, ainsi que leurs doigts qui sont séparés; les postérieurs sont alongés ainsi que le tarse, et terminés par quatre doigts courts et par deux saillies noirâtres assez semblables à de petits doigts.

La femelle est plus grosse, et est

moins couverte de verrues épineuses.

Ce crapaud, nommé *le pustuleux* par Daubenton et de Lacépède, *bufo melanostictus* et *scaber* par Schneider, n'habite pas au Brésil, comme l'a cru Séba (tom. 1, pl. 74, fig. 1), mais dans les Indes orientales.

Le Crapaud goîtreux, *Bufo gutturosus.*

Les caractères qui doivent servir à le distinguer des autres crapauds, consistent dans le gosier qui est goîtreux, et dans sa couleur d'un gris brunâtre clair, marquée en dessus de plusieurs taches noirâtres.

Sa longueur est de deux pouces et demi.

Il a la tête pointue, avec des yeux saillants.

Le dessus du corps et des membres est garni de petits tubercules nombreux et bruns à leur pointe.

Les pieds sont un peu courts, surtout les antérieurs, ainsi que tous les doigts qui sont tous séparés.

Le goître est rude et granulé, ainsi que le dessus du corps.

La patrie de ce crapaud est inconnue : il ne faut pas le confondre avec le goîtreux de quelques auteurs que nous rapportons au crapaud ventru.

XIIIe GENRE.

GRENOUILLE, Rana.

Caract. génériq. Point de queue ; pattes postérieures une demi-fois au moins plus longues que le corps ; point de pelote visqueuse au bout des doigts ; ils ne sont pas terminés par un empattement

Si les grenouilles ont plusieurs points de ressemblance avec les crapauds, ces êtres qui nous inspirent une horreur

dont nous ne pouvons souvent nous défendre, elles ont cependant plusieurs caractères qui les en éloignent, et elles ne doivent point partager leur disgrace. On chercherait en vain dans les crapauds cette forme svelte, ces membres déliés et souples, ces couleurs variées et comme brillantes que la nature accorda aux grenouilles, un corps d'une masse lourde, ne se traînant que dans la fange et dans les lieux ténébreux, dont la peau n'offre que des inégalités disposées presque toujours sans ordre, qui n'a pour couleur que des teintes sombres, tels sont les principaux traits qui signalent les crapauds. Mais les grenouilles, au contraire, loin d'être bassement accroupies dans la boue, ne vont que par sauts très élevés, leurs pattes de derrière se pliant et se débandant comme un ressort. L'élasticité et la sensibilité de ces animaux sont telles, qu'on ne peut les saisir sans que leur corps ne prenne toutes les courbures,

ne fasse tous les mouvements nécessaires pour se débarrasser : elles cherchent l'élément de l'air, et leur plus grand plaisir est de jouir de la lumière, surtout lorsqu'elles y sont invitées par l'astre du jour. « Qu'est-ce qui pourrait » donc faire regarder avec peine, dit » M. de Lacépède, un être dont la » taille est légère, le mouvement pres- » te, l'attitude gracieuse? Ne nous in- » terdisons pas un plaisir de plus; et » lorsque nous errons dans nos belles » campagnes, ne soyons pas fâchés de » voir les rives des ruisseaux embellies » par les couleurs de ces animaux inno- » cents, et animées par leurs sauts vifs » et légers : contemplons leurs petites » manœuvres, suivons-les des yeux au » milieu des étangs paisibles dont ils » diminuent si souvent la solitude, sans » en troubler le calme; voyons-les » montrer sous les nappes d'eau les cou- » leurs les plus agréables, fendre en » nageant ces eaux tranquilles, souvent

» même en rider la surface, et présen-
» les douces teintes que donne la trans-
» parence des eaux. »

Les grenouilles ont ordinairement quatre doigts aux pieds de devant et cinq aux pieds de derrière, comme dans les autres reptiles de cette division ; les doigts postérieurs sont réunis par une membrane ; l'intérieur est écarté des autres, et le plus gros à tous les pieds.

Le cœur d'une grenouille conserve, quoique séparé du corps, son battement pendant sept ou huit minutes, et même plusieurs heures. Suivant Haller, le mouvement du sang est inégal ; il est poussé goutte à goutte et à de nombreuses reprises : dans sa jeunesse, la grenouille ouvre et ferme la bouche et les yeux à chaque battement du cœur ; les deux lobes du poumon sont composés d'une infinité de cellules, ressemblant à des alvéoles d'une ruche ; elles sont destinées à recevoir l'air ; et leur

contraction ou leur dilatation, que l'animal peut prolonger long-temps, augmente ou diminue sa pesanteur relative.

La grenouille est de tous les quadrupèdes ovipares de cette section, celui dont l'organisation est la plus parfaite : il a meilleure vue, le corps plus souple et plus susceptible de grands mouvements, et plus de finesse dans l'ouïe ; les oreilles sont recouvertes par une membrane qui fait, par son élasticité, l'effet d'une corde, et qui communique les vibrations de l'air agité par les corps sonores.

Ces animaux sont voraces ; ils avalent souvent des animaux plus considérables qu'eux, de petits oiseaux, de jeunes souris, etc. ; mais leur nourriture ordinaire consiste en insectes aquatiques que leur langue retient facilement, étant enduite d'une mucosité gluante. Il paraît cependant qu'elle a encore, malgré sa voracité, son ardeur à se je-

ter sur sa proie, une sorte de délicatesse dans son goût, ne saisissant que les corps en mouvement, ou les animaux dont les cadavres ne sont pas putréfiés ; leur œsophage est très grand, se dilate beaucoup ; il en devient ainsi plus propre à contenir une quantité considérable d'aliments.

Dès que le printemps est de retour, la grenouille se plaît, surtout la nuit, à jeter un cri, souvent répété, composé de sons rauques, de sons discordants, et d'autant plus désagréables qu'ils sont produits à la fois par un grand nombre de ces animaux : ces clameurs rudes et fatigantes sont connues sous le nom de coassement. Les mâles font le plus de bruit ; ils enflent, de chaque côté du cou, deux vessies qui, se remplissant d'air, deviennent pour eux des instruments de musique. La femelle ne fait que gonfler sa gorge, et son cri ne consiste que dans un grognement assez sourd. Les vessies des mâles se remarquent fort bien lors-

qu'on presse leur corps, et lorsqu'on met ces animaux sous le récipient d'une machine pneumatique. Tel est le chant ordinaire de ces animaux, si cependant on peut donner ce nom à un cri qui blesse si fortement notre oreille. L'amour a son accent propre; c'est un son sourd et comme plaintif.

Une matière graisseuse, renfermée dans le tronc de la veine-porte, alimente les grenouilles lorsqu'engourdies par le froid elles se tiennent cachées dans le fond des marais, des lacs, ou dans des trous en terre : celles qui habitent les régions équatoriales ne doivent point, à raison de la chaleur du climat, tomber dans une torpeur semblable : on peut, par une chaleur ou par un froid artificiels, les rappeler à la vie, exciter chez elles les douces sensations qu'elles éprouvent au retour de la belle saison; ou bien au contraire les priver de mouvement, convertir pour elles un beau jour d'été en un triste jour d'hiver, et les en-

gourdir totalement : expériences cependant qui ne laissent pas de leur être funestes.

Ces quadrupèdes ovipares muent fort souvent lorsqu'il fait chaud; la peau dont elles se dépouillent alors, presque tous les huit jours, ressemble à une mucosité délayée.

Le moment de l'amour est annoncé dans les mâles par une verrue noire à papilles, qui leur croît aux pieds de devant; c'est un moyen de retenir plus facilement les femelles : ils montent sur leur dos, les embrassent étroitement, les doigts entrelacés, nagent ainsi, avec elles, pendant plusieurs jours, et ne se quittent point que la ponte n'ait été faite.

On a coupé la tête à un mâle accouplé, et il n'a pas cessé de féconder pendant quelques temps les œufs de sa femelle.

Les deux sexes sont réunis, et quelques jours s'écoulent; au bout de ce

temps la femelle fait entendre un coassement un peu sourd, pond ses œufs qui forment un cordon, étant collés ensemble par une matière glaireuse : le mâle les arrose de sa liqueur séminale au moment où ils s'échappent de l'anus de la femelle. Telle est la seule manière d'accouplement qui existe entre ces animaux, de même que dans tous les reptiles de cette division. La fécondation une fois opérée, le mâle se sépare de sa compagne et reprend son agilité ordinaire.

L'œuf, fraîchement pondu, consiste dans un globule noir d'un côté, blanchâtre de l'autre, placé au centre d'un autre globule glutineux, transparent, servant de nourriture à l'embryon : cette substance alimentaire est contenue dans deux enveloppes membraneuses qui représentent la coque de l'œuf.

Suivant un temps plus ou moins long et qui dépend des différents degrés de chaleur de l'atmosphère, le globule du

centre se développe et prend le nom de têtard, *gyrinus* : cet embryon déchire alors les pellicules qui le recouvraient, et nage dans la liqueur glaireuse environnante, conservant pendant quelque temps son cordon ombilical qui est attaché à la tête : il sort un peu quelquefois de cette matière, y revient pour y prendre de la nourriture, grossissant toujours, de manière qu'on commence à lui distinguer la tête, la poitrine, le ventre et la queue.

La bouche des têtards est placée sur la poitrine, ce qui les oblige, de même que les poissons qui sont dans ce cas, de se renverser sur le dos lorsqu'ils veulent saisir quelque objet nageant sur la surface de l'eau, ou chasser l'air renfermé dans leurs poumons : ces mouvements sont exécutés avec beaucoup de vitesse.

Au bout de quinze jours les yeux commencent quelquefois à paraître, encore fermés, et l'on aperçoit les rudiments des pattes de derrière ; la peau qui recouvre les linéaments de ces pattes s'étend à

mesure qu'elles croissent ; les doigts sont indiqués par des boutons, et la forme du pied est reconnaissable ; les pattes antérieures demeurent encore cachées ; elles paraissent cependant quelquefois les premières.

Deux mois après avoir commencé à se développer, les têtards prennent la vraie forme de grenouille : la peau du dos se fend près de la tête, et c'est par cette ouverture que sort peu à peu le nouvel animal, dont l'on voit d'abord la tête et les pattes de devant ; la dépouille est repoussée en arrière, et le reste du corps est à découvert, mais pourvu encore d'une queue qui diminue insensiblement de volume, et finit à la longue par s'oblitérer. Tous les autres quadrupèdes ovipares de cette section subissent de semblables métamorphorses. Les couleurs des grenouilles pâlissent après l'accouplement, ce qui fait croire à des personnes du peuple que ces reptiles se changent l'été en crapauds.

Les grenouilles doivent vivre assez long-temps : on peut tirer cette induction de la ténacité de leur vie, qui n'est point détruite par une seule blessure partielle de leur corps, et qui est encore prolongée de quelques moments dans un individu auquel on a arraché le cœur et les entrailles: elles sont accoutumées à demeurer quelques temps sous l'eau sans respirer, la circulation du sang ayant lieu chez ces reptiles d'une manière un peu différente de celle que l'on observe dans les quadrupèdes vivipares, comme nous l'avons déja dit en parlant de l'organisation générale des reptiles, il n'est donc pas surprenant qu'elles résistent davantage à la privation de l'air, étant renfermées sous le récipient de la machine pneumatique.

Outre les serpents d'eau, plusieurs poissons, les oiseaux de rivages, différents quadrupèdes, les grenouilles, ont pour ennemis l'homme, auquel leur chair

fournit un mets très agréable: on les pêche à la ligne, avec des hameçons garnis de vers, d'insectes, ou mieux et plus simplement avec un morceau d'étoffe rouge: on les prend aussi avec des filets à la clarté des flambeaux, dont la lumière les effraie et les rend immobiles. Les Suisses se servent de râteaux à longues dents.

La médecine fait encore usage de ces animaux, ainsi que de leur frai.

La Grenouille commune, *Rana esculenta.*

Ce reptile est tellement connu qu'il serait superflu de s'apesantir sur sa description. Il nous suffira d'énoncer les caractères qui le font distinguer des autres espèces du même genre: sa couleur en dessus est d'un vert plus ou moins foncé, avec des taches noires qui s'agrandissent avec l'âge, et trois raies jaunes qui s'étendent le long du dos; les deux

latérales forment une saillie, et celle du milieu au contraire est enfoncée : le dessous du corps est blanc, le museau se termine en pointe; les yeux sont gros, brillants, avec l'iris de couleur d'or; le dos présente quelques inégalités; les pieds de derrière sont réunis par une membrane: la longueur de la grenouille commune est, dans nos pays, de deux à trois pouces, depuis le museau jusqu'à l'anus; les pattes postérieures ont quatre pouces de long.

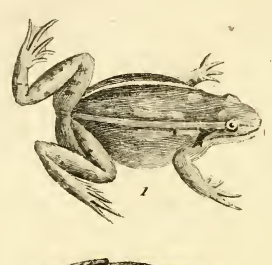
La grenouille commune se trouve dans les eaux douces et stagnantes de toute l'Europe, et à ce qu'il paraît dans plusieurs contrées des autres parties du monde. Nous avons donné son histoire, en traitant en général des animaux de ce genre.

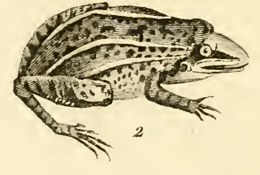
La grenouille rousse, *Rana temporaria.*

Cette espèce ne semble être, au pre-

mier aperçu, qu'une variété de la grenouille commune; mais sa couleur rousse ou jaunâtre, la tache noire qu'elle a entre les yeux et les pattes de devant, quelques différences dans les habitudes, doivent nous la faire distinguer, même spécifiquement, de la grenouille précédente : son ventre est blanc et tacheté de noir à mesure qu'elle vieillit; les cuisses sont rayées de brun : on la représente avec une échancrure au bout de la langue; ses deux pointes, et plus encore la matière gluante dont elles sont enduites sert à retenir les insectes, les vers dont cette grenououille se nourrit aussi, et sur lesquels elle s'élance avec la rapidité d'un trait.

Des auteurs l'ont appellée la *muette*, parcequ'elle n'a pas le cri désagréable et importun de la grenouille commune; elle fait cependant entendre dans l'accouplement, ou lorsqu'on la tourmente, une sorte de grognement : celui du mâle est moins faible et plus souvent répété.







Deseve del. *Huber Sculp.*

1. La Grenouille rousse.
2. La G. galonnée, mâle.
3. La femelle.

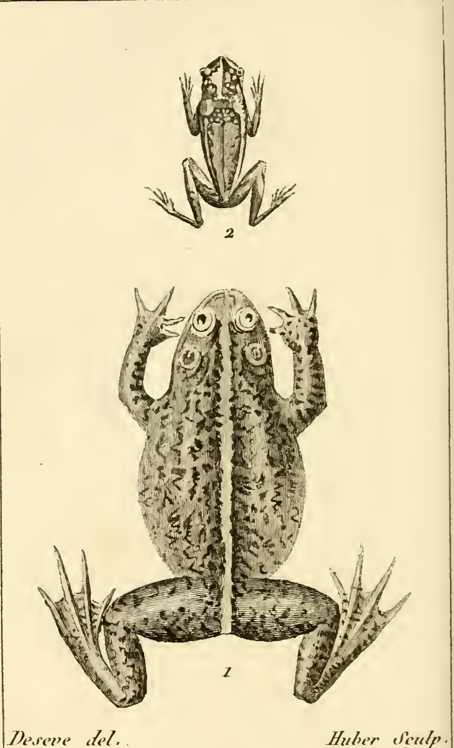
Les grenouilles rousses passent une grande partie de la belle saison à terre, dans les jardins, dans les prés, les lieux couverts, et s'éloignent un peu de l'eau, habitude qui les distingue de la grenouille commune; elles regagnent les endroits marécageux vers la fin de l'automne, et passent l'hiver enfoncées dans la vase, ou dans quelque trou; la chaleur les ranime de bonne heure; les jeunes se répandent dans la campagne; celles qui sont âgées de trois ou quatre ans, ou qui sont capables de se reproduire, restent dans l'eau jusqu'à ce que le temps de leurs amours soit passé; elles demeurent unies pendant quatre jours environ.

Les métamorphoses sont dans cette espèce les mêmes que celles de la grenouille commune, leur période est seulement un peu plus longue; ce n'est qu'au bout de trois mois que le développement entier du corps est achevé. Les jeunes grenouilles profitent, dit-on, de la nuit

pour quitter les lieux qui les ont vu naître et gagner les terres; le jour elles se cachent sous les pierres et sous différents arbres. L'abondance de ces voyageuses est quelquefois telle, que le peuple s'est imaginé qu'elles étaient tombées des nues.

On a débité aussi que les grenouilles rousses étaient venimeuses, mais on les mange sans éprouver le moindre accident dans plusieurs pays de l'Europe : ces animaux habitent presque la totalité de cette partie de l'ancien continent.

M. de Lacépède conjecture que cette espèce est celle que Castesby nomme *grenouille de terre*, et qui se trouve dans la Virginie et dans la Caroline. Il paraîtrait, d'après les observations de ce dernier naturaliste, que cet animal préfère pour nourriture les insectes qui sont phosphoriques; il éprouva constamment qu'il saisissait de petits corps enflammés.



1. La Grenouille mugissante.
2. La G. tachetée.

La Grenouille mugissante, *Rana pipiens.*

Cette espèce est remarquable par sa couleur verdâtre, parsemée de taches irrégulières noirâtres, et par une bande longitudinale jaunâtre, partant du nez, tout le long du dos jusqu'à l'anus.

C'est la plus grande espèce connue, puisqu'elle a huit pouces de long sur trois pouces et demi de large.

Les yeux sont un peu saillants, le tympan est grand et brunâtre, entouré d'un cercle jaunâtre; la mâchoire supérieure est munie de petites dents nombreuses, et le palais a quatre saillies, dont les deux du milieu sont garnies de dents; le dessous du corps est d'un gris jaunâtre; les pieds antérieurs ont quatre doigts courts et fendus, et les postérieurs en ont cinq longs et palmés.

C'est principalement dans la Caroline qu'on trouve cette grenouille, qui est nommée par les Anglo-Américains *bull-*

frog, parceque son coassement imite en quelque sorte le mugissement d'un taureau : ce nom a aussi été donné à la grenouille ocellée et à la criarde : quelques personnes assurent qu'elle avale quelquefois des jeunes canards lorsqu'ils nagent sur les marais près des habitations.

Il ne faut pas rapporter à cette espèce le *rana pipiens* de Schreber, qui est le synonyme de la grenouille criarde.

Nous observerons en outre que M. de Lacépède a réuni avec la grenouille mugissante celle que nous nommons *ocellée* d'après Linnée.

La Grenouille grognante, *Rana grunniens*.

Le dessus de son corps est brun ou noir, et le dessous est blanc, avec des nuances et des mouchetures plus ou moins brunes et variées dans leur forme.

Elle a huit à neuf pouces de long depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité

des pieds postérieurs; et c'est, selon Bartram, la plus grande grenouille que l'on ait vue dans la Floride et sur les côtes de la Caroline.

Ses membres ont des bandes transversales noirâtres; les environs de la bouche et des lèvres sont jaunes.

Bartram a découvert cette grenouille dans les lacs et les grandes rivières des parties sud de l'Amérique septentrionale; sa voix faible et désagréable imite le grognement d'un porc. Deux individus de cette espèce, placés au muséum d'histoire naturelle de Paris, ont un trait ou plusieurs points alongés, jaunâtres, derrière l'œil.

La Grenouille ocellée, *Rana ocellata.*

Quoique les naturalistes aient confondu cette grenouille avec la mugissante, elle doit en être séparée, soit à cause de sa forme moins élancée, soit par des taches rondes et brunes, entourées de

jaunâtres et ocellées, qui sont répandues dessus le corps, surtout près des reins et sur les cuisses.

Séba, qui a figuré cette grande grenouille dans le tome premier de son ouvrage (pl. 75, fig. 1), dit qu'elle est très élégamment peinte de taches roussâtres et veinée de jaunâtre dessus le corps qui est d'un cendré sale; le ventre est blanchâtre : elle a les yeux et le tympan pareils à ceux de la grenouille mugissante.

Tous les doigts sont dépourvus de membranes, et ils ont une petite callosité sous chaque articulation des phalanges.

On la trouve dans la Virginie et la Pensylvanie, peut-être même aussi dans les diverses parties de l'Amérique septentrionale.

Il faut rapporter à cette espèce, 1° la *grenouille halécine*, décrite par Kalm, et figurée par Catesby dans le tome II de son histoire naturelle de la Caroline

(pl. 70). 2° Le *rana pipiens* que Schneider a décrit dans son histoire naturelle des amphibies, et dont Schreber a donné une histoire très complète dans l'ouvrage allemand intitulé *Naturforscher* (tom. 18, pag. 182, pl. 4).

La Grenouille criarde, *Rana clamitans.*

Le dessus de son corps est légèrement tuberculeux, d'un cendré obscur, parsemé irrégulièrement de points noirs inégaux, et sa lèvre supérieure est d'un vert obscur.

Sa longueur est de deux pouces.

Elle a la tête peu obtuse, et l'iris doré.

Le dessous du corps est d'un blanc argenté tacheté de brun.

Les membres ont en dessus des bandes transversales brunâtres peu distinctes; les doigts des pieds antérieurs sont fendus, et ceux des postérieurs palmés.

Cette espèce a été trouvée par le naturaliste Bosc, dans les eaux douces de la

Caroline, près de Charlestown. A cause de sa couleur sombre, on la prend d'abord pour un crapaud; mais on est facilement détrompé à l'extrême vitesse de ses mouvements. Si par hasard on la surprend près des eaux, elle s'y lance en jetant un cri, ce que ne font pas les autres grenouilles connues.

La Grenouille galonnée, *Rana typhonia*.

Sa couleur est d'un gris plus ou moins rougeâtre, parsemé de petites taches arrondies d'un brun noirâtre, avec cinq lignes longitudinales saillantes et jaunâtres dessus le corps.

Elle a quelque ressemblance par sa forme avec la grenouille verte ; mais elle est moins grande, puisqu'elle a au plus deux pouces de longueur.

Le dessous du corps est d'un jaunâtre pâle, et seulement granulé sous les cuisses et près l'anus : les flancs ont quelques verrues.

Tous les doigts sont fendus, et munis d'un petit tubercule sous chaque articulation des phalanges. Le mâle a seul une vessie vocale sous chaque côté de la mandibule inférieure, la bande jaunâtre, qui est sur le milieu du dos, est plus large à la femelle.

On trouve assez fréquemment cette grenouille à Surinam et à Cayenne. Séba en a figuré un individu dans son ouvrage sous le nom de *grenouille de Virginie* (tom. 1, pl. 75, fig. 4).

La Grenouille rougette, *Rana rubella.*

Sa couleur est d'un rouge ferrugineux, avec un trait longitudinal plus foncé sur le dos, et deux sur les flancs; de plus elle a des bandes transversales dessus les membres; une tache de même couleur sur le tympan, et une autre tache triangulaire blanchâtre, sur le front, entre le nez et les yeux.

Elle ressemble, par sa forme, à la grenouille galonnée; mais elle n'est longue que de quinze lignes.

Elle a un trait blanc sur le tympan; le dessous du corps est blanchâtre, avec des petits points roussâtres sous la tête, et avec quelques petites taches égale-

ment roussâtres sous le ventre et les cuisses.

Les doigts des pieds antérieurs sont séparés et ceux des postérieurs faiblement demi-palmés.

La patrie de cette espèce m'est inconnue. Je l'ai trouvée dans la galerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris. (Cette description est de M. Daudin.)

La Grenouille tachetée, *Rana maculata.*

On peut facilement la reconnaître à la couleur du dessus de son corps, qui est d'un brun rouge avec trois taches d'un vert clair dessus la tête, et une autre arrondie de même couleur sur chaque épaule.

Son corps a une forme svelte, et il a seulement un pouce de longueur.

Sa tête est grosse, avec le nez pointu et les yeux saillants : elle a des taches

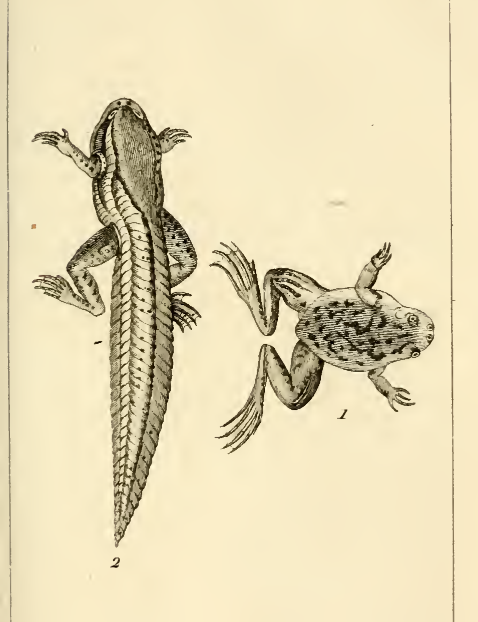
d'un gris pâle dessous les yeux, une ligne jaunâtre très étroite prolongée des yeux sur les côtés du corps, qui est en dessous d'un gris blanchâtre comme marbré de points et de traits noirâtres et granulé.

Tous les doigts sont minces, alongés et entièrement séparés.

Cette espèce nouvelle a été rapportée de l'île Portoricco, par Maugé, naturaliste très zélé qui accompagna le capitaine Baudin dans le voyage nouvellement entrepris pour la mer du Sud, et décrite par M. Daudin.

La Grenouille Jackie, *Rana paradoxa.*

Cette espèce est remarquable par des marbrures d'un brun rouge sur un fond verdâtre dessus le corps, et par le dessous blanchâtre, marqué de quelques lignes roussâtres et obliques sous les cuisses.



Deseve del. *Tᵉ Tardieu Sculp.*

1. La Grenouille Jackie.
2. Son têtard.

Son corps, long de deux pouces et demi environ, ressemble par sa forme à celui de la grenouille rousse ; mais il est lisse et sans plis ; le dos et les flancs ont quelques petites taches roussâtres ; la gorge du mâle, selon Schneider, est munie d'une vessie vocale.

Les doigts des pieds antérieurs sont amincis et pointus, ainsi que ceux des postérieurs ; mais ces derniers sont seuls palmés.

Cette grenouille que l'on trouve fréquemment à Surinam, présente un fait très singulier par rapport à ses transformations, lequel a induit en erreur Mademoiselle Mérian et Séba. Ces deux auteurs ont prétendu affirmativement que la jackie passe de l'état de grenouille à celui de têtard, et qu'elle se métamorphose ensuite en poisson. Cette opinion erronée est seulement fondée sur ce qu'on trouve des têtards de jackie aussi gros que l'animal parfait, et que ces têtards ont quelque ressemblance, par la

forme de leur queue, à une espèce de poison. D'après mes propres recherches, la jackie, ainsi que les autres grenouilles, sort de l'œuf sous la forme d'un têtard; ce têtard grossit beaucoup, sa queue s'alonge et s'aplatit de manière à imiter en quelque sorte la partie postérieure d'un poisson; mais elle en diffère essentiellement parcequ'elle a sur ses deux tranchants une large membrane, et non une nageoire composée de rayons comme les poissons. L'examen des têtards de la jackie pourrait suffire pour convaincre les naturalistes de la vérité de cette assertion; mais j'ajouterai pour dernières preuves, qu'on trouve dans les eaux douces de Surinam des petits têtards de la grenouille dont je donne ici l'histoire, et que les têtards du crapaud brun d'Europe présentent, selon Roesel et Laurenti, la même singularité, c'est à dire qu'ils deviennent aussi gros que l'animal parfait, et que leur longue queue membraneuse a quelque res-

semblance avec celle d'un poisson.

Les observations neuves de cet article m'ont été communiquées par M. Daudin.

XIVe GENRE.

RAINE, Hyla.

Caractères génériques. Point de queue; pattes postérieures fort longues; doigts terminés par une pelotte visqueuse, et placée sur un empattement.

Les raines, que quelques auteurs modernes ont nommées rainettes, ont plusieurs traits de conformité avec les grenouilles; mais outre que leur corps est plus court, presque triangulaire, que leurs pattes postérieurs sont plus longues et rendent ces animaux plus agiles, elles ont un caractère tranchant, et qui n'est propre qu'aux reptiles de ce genre; leurs doigts ne finissent pas en pointe, ou du

moins ne sont point de grosseur égale ; ils s'élargissent, et s'arrondissent à leur extrémité : sous cet empattement est une plaque ou une pelotte visqueuse. Les pieds de devant ont quatre doigts et ceux de derrière quatre, ainsi que le grand nombre des reptiles de cette division.

Les raines sont très agiles, et ont leurs mouvements très déliés. Elles passent la belle saison au milieu des bois, dans les jardins ombragés, posées sur une branche, même sur la surface inférieure d'une feuille, pouvant se coller, avec la plus grande facilité, aux corps les plus unis, par le moyen de leurs pelottes visqueuses, et leur peau étant gluante. Elles sautent de rameau en rameau, s'élancent très rapidement sur les insectes qui sont à leur portée, les saisissent et les retiennent avec leur langue. Considérées sous quelques rapports, les raines sont, dans cette section des quadrupèdes ovipares, ce que les iguanes, les caméléons sont dans la précé-

dente ; elles fréquentent, comme eux, les haies, les arbres et s'y tiennent tranquilles, soit pour se soustraire aux regards de leurs ennemis, soit pour y attendre patiemment leur proie.

Les développements, les métamorphoses des raines diffèrent très peu de ceux des grenouilles. Ce n'est qu'au bout de trois ou quatre ans que ces animaux sont en état de perpétuer leur espèce ; jusqu'à cette époque, ils sont presque muets, les mâles même. Le temps de leurs amours est la fin d'avril.

Leur patrie, l'élément qui les vit naître, l'eau devient alors l'asile des deux sexes, et c'est là qu'ils s'abandonnent aux jouissances d'une union voluptueuse, et qu'ils donnent l'existence à une nombreuse postérité. Tout autre lieu ne pourrait leur être favorable et seconder leurs projets.

Les raines ne vivent dans les bois que pendant les saisons chaudes ou tempérées de l'année. L'hiver leur commande

la retraite. Elles se tapissent au fond des eaux, dans le limon des marécages, et y demeurent engourdies jusqu'à l'arrivée du printemps. Dès le mois d'avril ou de mai, et surtout lorsque le temps est à la pluie, on commence à entendre les cris rauques, forts et coupés des mâles qui gonflent alors beaucoup leur gorge. Cette partie se rembrunit avec l'âge.

L'accouplemnt des raines se fait, à peu près, de la même manière que celui des grenouilles : deux jours environ suffisent à la femelle pour achever sa ponte. Il arrive quelquefois que le mâle délaissant trop tôt sa compagne, les derniers œufs sont stériles.

Nous avons observé un changement de couleurs dans les grenouilles qui se sont accouplées. La même altération a lieu pour les raines; de rousses elles deviennent grisâtres, avec des taches rousses, ensuite bleues, enfin vertes.

Il faut, au moins, deux mois pour



1

2

Deseve del. *Le Villain Sculp.*

1. La Raine commune. 2. La R. bicolore.

que les jeunes raines soient parvenues à avoir la forme qu'elles doivent conserver toute leur vie. Cet instant arrivé, elles quittent leur berceau, et vont dans les bois et les lieux ombragés.

La raine verte ou la commune peut vivre aisément dans les maisons, en lui fournissant une nourriture et une température convenables. M. de France, amateur zélé d'histoire naturelle, m'a communiqué sur cette espèce un fait bien singulier qu'il a observé en nourrissant chez lui ce reptile. Il avale les peaux dont il se dépouille à chaque mue.

La Raine verte ou commune,
Hyla viridis.

Elle est très facile à reconnaître à sa couleur d'un vert gai en dessus, et à une ligne jaune bordée en dessous de violet, laquelle ligne un peu crénelée

en feston, se prolonge des lèvres sur les côtés du corps, et forme un sinus sur les lombes.

Sa longueur est d'un pouce et demi.

Le dessous du corps est granulé, c'est à dire couvert de petits grains rapprochés, et teint de jaunâtre très pâle et de rougeâtre.

Tous les doigts sont un peu rouges en dessus, séparés aux pieds antérieurs, et demi-palmés aux postérieurs.

On la trouve dans les parties méridionales de l'Europe.

M. Daudin a indiqué, dans son histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, d'après Roesel, trois variétés de la rainette commune, savoir : 1° *La rainette brunâtre*; 2° *la rainette cendrée-blanchâtre*; 3° et *la rainette d'un bleu verdâtre clair*.

La Raine à tapirer, *Hyla tinctoria*.

M. de Lacépède avait regardé cette espèce comme synonyme de la raine



2



1



3

Deseve del. *Le Villain Sculp.*

1. La Raine à tapirer.
2. La R. à bandeau.
3. La R. hypochondriale.

rouge ; mais nous pensons qu'elle en diffère assez pour n'être pas confondue avec elle. On peut facilement l'en distinguer à son corps lisse, d'un brun rouge foncé, ou d'un bleu ardoisé sombre, avec deux lignes longitudinales d'un blanc jaunâtre partant du front et se prolongeant jusqu'auprès de l'anus.

La longueur du corps est d'un pouce ou environ. Cette raine est voisine, par sa forme, de celle à bandeau ; le dessous de son corps est remarquable par de petites taches nombreuses, rondes et entourées d'une teinte plus pâle ; tous les doigts sont entièrement dépourvus de membranes.

Elle habite dans la Guyane et à Surinam. Le savant et respectable de Lacépède a annoncé, dans son histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, que cette espèce sert à tapirer les perroquets de l'Amérique en rouge ou en jaune ; et M. Sonnini a lui-même observé ce fait pendant son séjour à Cayenne. Pour

cette opération, les Américains arrachent les plumes vertes des jeunes perroquets, et frottent ensuite la peau avec le sang de la rainette ; les plumes qui renaissent sont alors rouges ou jaunes.

La Raine à bandeau, *Hyla frontalis.*

Son caractère distinctif est d'avoir le dessus du corps d'un brun rougeâtre, orné d'un large bandeau blanc partant du front, et prolongé sur les côtés antérieurs du dos, et avec de petites taches arrondies, également blanches en dessus des membres.

Sa longueur est d'un pouce et demi au plus.

Sa tête est petite et un peu obtuse. Outre les taches blanches indiquées ci-dessus, on en voit une plus large et un peu ovale sur la partie inférieure du dos.

Le dessous du corps est lisse et blanchâtre.



La Raine patte-d'Oie.

Les doigts des pieds sont demi-palmés.

Cette jolie raine, que M. Daudin a représentée avec ses couleurs dans la première livraison de son Histoire des quadrupèdes ovipares, existe à Surinam. Les premiers auteurs qui en ont parlé, sont Bereis de Helmstadt et Gronovius.

Les grenouilles tachetées et bigarrées décrites par Bonaterre dans l'Encyclopédie méthodique, sont les synonymes de la raine à bandeau.

L'individu que possède Le Vaillant, a deux taches sur chaque jambe; mais celui qui est au Muséum d'histoire naturelle de Paris, n'a qu'une seule tache blanche alongée.

La Raine patte-d'oie, *Hyla palmata.*

Ses caractères consistent dans des marbrures d'un brun rougeâtre, sur un

fond rougeâtre pâle, avec des bandes bifides dessus les pieds qui sont tous palmés.

Elle a cinq pouces de longueur.

Sa tête est arrondie, et plus large que le corps. On voit une tache cendrée blanchâtre au coude, au genou et au talon.

On la trouve à la Caroline et en Virginie. Séba l'a figurée dans son grand ouvrage, tom. 1, pl. 72, fig. 3. Daubenton, M. de Lacépède l'ont nommée patte-d'oie, et l'ont rangée parmi les grenouilles; mais M. Daudin remarque, avec raison, que cet animal ayant les doigts terminés par une pelotte visqueuse, doit être placé dans ce genre.

La Raine bicolore, *Hyla bicolor*.

Celle-ci est d'un beau bleu d'azur en dessus, avec le dessous de son corps d'un jaunâtre pâle marqué de quelques taches blanches entourées d'un cercle violet.

Elle a jusqu'à quatre pouces de longueur.

Sa tête est aussi large que le corps; sa bouche est très ample : on voit derrière ses oreilles et sur chaque flanc, un large tubercule aplati et criblé de pores. Son abdomen et ses cuisses sont granulés, tous ses doigts sont séparés.

On la trouve à Surinam, en Amérique. L'individu qui est figuré dans la première livraison de l'Histoire des quadrupèdes ovipares de M. Daudin, est placé dansla collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

La Raine réticulaire, *Hyla venulosa*.

Elle est d'un rougeâtre pâle, marbrée irrégulièrement de larges bandes longitudinales rougeâtres, pointillées de brun rouge; ses flancs sont munis de quelques tubercules ; les doigts des

pieds antérieurs sont fendus, et ceux des postérieurs demi-palmés.

Le mâle est muni d'une vessie vocale à chaque côté du cou près la mâchoire inférieure.

Sa longueur varie de trois à quatre pouces : le dessous du corps est d'un blanc jaunâtre à gros grains serrés ; de plus, il y a des bandes transversales rougeâtres, pointillées de brun dessus les membres, et les doigts sont aplatis comme à la raine marbrée. Elle existe dans quelques parties de l'Amérique septentrionale. Elle a été nommée grenouille réticulaire par quelques auteurs.

Nota. Peut-être doit-on regarder comme synonymes de cette espèce, la raine flûteuse et la raine orangée de Daubenton.

La Raine rouge, *Hyla rubra.*

Cette espèce qui a été ainsi nommée par plusieurs autres et entr'autres par



1. La Raine rouge.
2. La R. marbrée.
3. La R. beuglante.

Daubenton et M. de Lacépède, est facilement reconnaissable à sa couleur d'un brun rouge, ornée sur les cuisses de taches arrondies blanchâtres : elle est longue de quatorze lignes ou environ.

Sa tête est petite : une ligne d'un cendré pâle s'étend des yeux sur chaque flanc jusqu'auprès de l'anus.

Les doigts des pieds antérieurs sont séparés, et ceux des postérieurs demi-palmés.

Cette raine existe en Amérique, selon Séba. M. Daudin croit que la raine squelette de Daubenton est la même que celle-ci.

La Raine hypochondriale, *Hyla hypochondrialis.*

Cette jolie espèce est en dessus d'un gris bleuâtre, avec les flancs, et les côtés des membres transversalement barrés de brun sur un fond gris.

Elle est longue de près d'un pouce et demi.

Sa tête est petite, avec les lèvres blanchâtres.

Le dessous du corps est entièrement granulé et blanchâtre.

Tous les doigts sont fendus.

Le Vaillant a trouvé à Surinam cette nouvelle espèce que M. Daudin a fait peindre dans la seconde livraison de son Histoire des quadrupèdes ovipares.

La Raine lactée, *Hyla lactea.*

Sa couleur est d'un blanc de lait uniforme, avec une ligne brunâtre prolongée depuis les narines sur les côtés de la tête jusqu'aux yeux.

Sa longueur est au plus d'un pouce quatre lignes : sa tête est petite et triangulaire ; sa peau lisse en dessus, et granulée dessous les cuisses et l'abdomen ; les doigts des pieds antérieurs sont demi-palmés, et ceux des postérieurs sont

palmés ; leurs pelottes visqueuses sont un peu larges.

Cette nouvelle espèce existe en Amérique, et a été décrite par M. Daudin.

La Raine bi-rayée, *Hyla bilineata.*

Sa couleur est, en dessus, d'un vert brun, avec deux lignes parallèles longitudinales, un peu arquées et blanches sur le dos.

Sa longueur est d'un pouce au plus.

Entre les deux lignes blanches du dos, on voit deux rangées de taches brunes disposées en long.

Le dessous du corps est d'un vert très pâle et entièrement granulé.

Les doigts des pieds antérieurs sont fendus, et ceux des postérieurs demi-palmés.

Cette nouvelle espèce a été découverte dans les bois de l'île Java, par Wurmb et Van-Ernest.

M. Daudin l'a décrite le premier.

La Raine flanc rayé, *Hyla lateralis*.

Elle est d'un joli vert clair en dessus, comme notre rainette d'Europe, et d'un vert blanchâtre en dessous; ce qui la distingue principalement, c'est une ligne jaunâtre, droite et non crénelée, sur les côtés de la tête, du corps et des membres.

On trouve cette raine dans l'Amérique septentrionale, sous les feuilles des arbres les plus élevés; elle saute avec légèreté sur les branches, et fait entendre sans cesse, selon Catesby, un coassement qui imite les syllabes *tchit-tchit-tchit-tchit*. Bosc l'a souvent rencontrée près de Charlestown.

La Raine fémorale, *Hyla femoralis.*

On peut la reconnaître à la couleur herbacée qui teint le dessus de son corps, et à des taches jaunes au nombre de sept ou environ qui sont placées sur chaque cuisse.

Elle est longue de huit à quatorze lignes.

Son dos est parsemé de petits points bruns ; le dessus des cuisses est d'un vert sombre près des taches jaunes ; les doigts des pieds antérieurs sont fendus, et ceux des postérieurs demi-palmés.

Elle a été découverte et décrite par Bosc, en Caroline.

La Raine squirelle, *Hyla squirella*

Elle a pour caractères le corps d'un vert obscur, irrégulièrement pointillé de brun, avec deux rangs de taches brunes

sur chaque côté du dos ; ses fesses sont de couleur jaune.

Elle a quinze lignes de long au plus.

Ses lèvres sont blanchâtres, et l'abdomen est granulé, ainsi que le dessous des cuisses.

Les doigts des pieds antérieurs sont séparés, et ceux des postérieurs demi-palmés.

Les jeunes ressemblent complètement à la grenouille commune d'Europe.

Le naturaliste Bosc a trouvé plusieurs fois cette nouvelle espèce sous les écorces des arbres, en Caroline.

La Raine bigarrée, *Hyla intermixta.*

Cette espèce, sur laquelle M. Daudin m'a communiqué ses observations, est remarquable par sa couleur brune rehaussée de taches vertes finement dentelées sur leurs bords, et par des bandes transversales vertes sur ses membres.

Sa longueur est d'un pouce et demi environ; et par sa forme elle ressemble un peu à la raine à tapirer.

Le dessous du corps est granulé : les doigts des pieds antérieurs sont séparés, et ceux des postérieurs sont demi-palmés.

Comme on trouve cette espèce à Surinam, et que par ses couleurs elle ressemble beaucoup à celle figurée par Mademoiselle Mérian, dans son ouvrage (pl. 56), je la regarde comme synonyme, mais il pourrait se faire qu'elle fût une femelle, d'autant plus que celle de Mademoiselle Mérian a seule une vessie vocale comme les mâles: elle pond dans les eaux, près des rivages, et se métamorphose comme les grenouilles.

La Raine marbrée, *Hyla marmorata*

On peut aisément la reconnaître à sa couleur d'un cendré jaunâtre, marbrée de rougeâtre en dessus, et parsemée de petites taches rondes d'un noir sombre en dessous; de plus ses doigts sont aplatis et palmés.

Sa longueur est d'un pouce et demi.

Le dessus de la tête et les flancs sont remarquables par quelques petits tubercules; et c'est sans doute à cause de cela que cette raine a été rangée au nombre des crapauds par Daubenton, Laurenti, etc. etc.

Séba l'a figurée dans le tome Ier de son ouvrage (pl. 71, fig. 4 et 5).

On la trouve à Surinam.

La Raine beuglante, *Hyla boans*.

Elle est d'un cendré blanchâtre, avec des bandes larges transversales, d'un brun

rouge dessus le corps; sa tête et l'ouverture de sa bouche sont larges.

Sa longueur est de deux pouces au plus.

Une ligne blanchâtre borde les lèvres et le côté extérieur des membres ; une autre ligne brune s'étend sur le mileu du dos jusqu'à l'anus.

Le dessous du corps est blanchâtre, seulement granulé sur l'abdomen et sous les cuisses.

Les doigts des pieds antérieurs sont fendus, et ceux des postérieurs demi-palmés.

Cette espèce, qui habite à Surinam, a des couleurs très altérables dans les liqueurs spiritueuses, et y devient quelquelquefois entièrement blanche ; aussi a t-elle été nommée *raine couleur de lait* par Daubenton et le savant professeur de Lacépède. On doit regarder comme synonyme la *raine fasciée* de Schneider ; mais la boante du même auteur appartient à notre réticulaire.

La Raine à verrues, *Hyla verrucosa.*

Elle est très reconnaissable à son corps parsemé de verrues écartées en dessus et granulées en dessous.

Sa longueur est d'un pouce et demi.

Elle a la tête obtuse, la bouche ample et les yeux saillants.

Sa couleur est entièrement d'un rouge de bistre; mais peut-être n'est-elle pas la même lorsque l'animal est vivant.

Les doigts des pieds antérieurs sont fendus, et ceux des postérieurs demi-palmés.

L'individu, d'après lequel M. Daudin a fait cette description, est placé dans la galerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Jignore quelle est sa patrie.

La Raine oculaire, *Hyla ocularis.*

Elle est d'un gris argenté, finement pointillé de brun, avec une bande assez

large, se prolongeant des yeux jusqu'au milieu des flancs.

Sa longueur est de six à dix lignes au plus.

Le dessous du ventre est granulé ; le dessus des membres a des bandes transversales brunes ; les doigts des pieds postérieurs sont demi-palmés, et ceux des antérieurs sont fendus.

Bosc a fréquemment trouvé cette nouvelle espèce dans les grands bois de la Caroline sur les arbres.

XVe GENRE.

SALAMANDRE, Salamandra.

Carat. génér. Trois ou quatre doigts aux pieds de devant, et quatre ou cinq aux pieds de derrière; la langue large, non fourchue, et fixée dans toute sa longueur. Une queue.

Le premier pas à faire, lorsque l'on traite d'une division, ou si l'on veut, d'un genre d'animaux, est de tracer s'il est possible, une ligne de démarcation qui les sépare des animaux des autres divisions, et empêche qu'on ne les confonde entre eux. Au premier aspect, et pour quiconque n'y apportera qu'une attention superficielle, les salamandres ne seront que des espèces de lézards, ne différant des autres que par quelques attributs spécifiques, et ne formant ensemble qu'une même famille; mais cette opinion trop légèrement conçue et

vulgaire, fera bientôt place à un sentiment tout opposé, si l'on appelle l'observation, seul guide qui puisse conduire d'une main assurée au travers de l'immensité des êtres, et révéler une partie des détails infinis dont la nature a composé leur essence.

Et que l'observation ne dédaigne pas de s'appliquer à des animaux paresseux et tristes, que d'antiques préjugés accompagnent; revêtus d'une peau nue et à teintes livides; se traînant à peine dans les lieux sombres, sur un sol humide, qu'ils humectent encore d'une liqueur visqueuse et fétide qui suinte de toutes les parties de leur corps, ou relégués dans des fossés et des marres; inspirant enfin l'horreur que fait naître tout ce qui rampe dans l'ombre.

Ces animaux pesants et laids, nous offrent des merveilles dignes de piquer notre curiosité, et ils ont été l'objet des recherches et des expériences des plus habiles physiciens. D'ailleurs, aux yeux

du philosophe, rien dans la nature n'est à proprement parler, ni hideux, ni abject; si ce n'est l'homme, lorsqu'oubliant l'éminence de sa dignité et la suprématie que le créateur lui a départie sur tout ce qui respire, il s'enfonce dans la fange de la corruption; ou que remportant l'épouvantable avantage de surpasser le tigre en cruauté, il fait couler à grands flots le sang de ses semblables.

En comparant donc les salamandre aux lézards, l'on reconnaîtra d'abord qu'elles en diffèrent par la nature de leu enveloppe extérieure: elles ont une peau nue et luisante, au lieu que le corps de lézards est défendu des impression étrangères par des écailles plus ou moin grandes, plus ou moins serrées entr elles, et dont l'arrangement, varié et sy métrique, est souvent aussi agréable la vue que les couleurs dont elles brillent mais cette dissemblance dans la robe es la moins saillante de toutes celles qu éloignent les salamandres des lézards, e

les rejettent au dernier rang des reptiles avec les grenouilles, auxquelles elles ont plus de rapports qu'aux lézards.

En effet, si l'on continue l'examen des salamandres, on leur verra des pattes plus courtes, proportion gardée, que celles des lézards, des doigts de longueurs inégales, à la vérité, mais tous dépourvus d'ongles, qui ne manquent pas aux lézards ; elles ont du reste des yeux munis de paupières, placés sur la partie supérieure de la tête ; et les mâchoires armées de très petites dents, de même que les orbites des yeux, qui sont saillantes dans l'intérieur du palais; mais, et ceci est une belle et récente observation d'un naturaliste français, Alexandre Brongniart, la langue des salamandres, qui est large, épaisse et non divisée à son extrémité, et adhérente par toute sa face inférieure, caractère qui distingue ces animaux de tous les autres reptiles, et les rapproche des poissons.

A peu près privées de la faculté d'ouïr,

les salamandres n'ont qu'une manière d'exister très peu active. Leurs fausses côtes sont très courtes, et ne présentent que des rudiments de ces parties osseuses; ce sont avec les serpents et les grenouilles, les seuls reptiles dont le cœur n'ait qu'une oreillette. Comme les grenouilles, les salamandres n'ont point d'accouplement réel, et la conformation des organes de la génération s'oppose à ce qu'en effet elles puissent s'unir à la manière des autres reptiles; enfin les grenouilles et les salamandres ont encore cela de commun qu'elles subissent également plusieurs métamorphoses avant d'acquérir la forme de l'animal parfait.

Tant d'attributs propres, de caracteres particuliers et bien saillants, font des salamandres un groupe de reptiles qui s'attache, il est vrai, aux autres groupes de la même classe, et même, en quelques points, à une classe différente, mais qui s'isole assez distinctement pour que l'on ne se permette pas de le con-

fondre avec d'autres familles ; et l'on s'étonne que des naturalistes très exercés aient introduit des espèces de lézards parmi les salamandres, et que d'autres aient décrit de vraies salamandres comme des espèces de lézards. Mon dessein n'est pas d'entrer dans ces discussions systématiques, qui font le mécanisme de la science et non la science elle-même : il me suffit d'avoir exposé les différences aussi nombreuses que tranchées, qui séparent le genre des salamandres, de ceux auxquels on pourrait le comparer, et l'histoire naturelle que je vais donner des espèces de ce genre, fera connaître de nouveaux développements.

La Salamandre terrestre, *Lacerta Salamandra*. Lin.

« Il n'y a paysan en Gascogne, dit » Belon (observations, chap. 2, pag. 6), » qui ne sache nommer la salamandre » *myrtil;* en Savoie *une pluvine*, car on » la voit quand il pleut; au Maine *un* » *sourd*, car il semble qu'elle soit sour- » de, et toutefois aucun ne sait que » c'est la salamandre. »

Ce reptile est en effet assez répandu dans presque toutes les parties de la France, où elle porte différents noms; et le peuple, qui les lui a imposés, ne se doute guère que c'est de cet animal que l'on a dit qu'il pouvait vivre au milieu des flammes et sur le brasier le plus ardent. Aristote qui ne parle que très peu de la salamandre, rapporte que l'opinion commune est qu'elle marche au travers du feu, et qu'elle l'éteint sur son passage. Quelques auteurs ne se



Desevé del. *Le Villain Sculp.*

1. La Salamandre terrestre.
2. La S. marbrée.
3. La S. à crête.

sont pas contentés d'une propriété déja si merveilleuse, ils ont ajouté que la salamandre vivait dans le feu comme dans son élément propre, et qu'elle se nourrissait de sa substance. Des représentations monstrueuses de l'animal en faisaient un être aussi extraordinaire que sa manière de vivre.

On le croyait un animal fort redoutable ; sa morsure donnait, disait-on, la mort comme celle de la vipère; et quelques auteurs graves n'ont pas craint d'écrire qu'un homme mordu par la salamandre devait, s'il voulait conserver quelque espoir de guérison, appeler autant de médecins que le reptile a de taches.

Toutes ces erreurs, enfants d'une imagination égarée, se sont transmises d'âge en âge et ont composé, jusqu'au siècle dernier, l'héritage bizarre de la crédulité. Des hommes célèbres, ayant l'habitude des découvertes, n'ont pas dédaigné de travailler à dissiper ces préjugés : ils ont senti que détruire une er-

reur était l'équivalent de la promulgation d'une vérité. Tilingius en Allemagne, Perrault et Maupertuis en France, ont démontré que si on a la barbarie de jeter une salamandre au feu, elle y résiste quelque temps, parcequ'il découle des glandes qui aboutissent à sa peau une liqueur assez abondante ; mais qu'elle finit par y être consumée.

L'empire du merveilleux a tant d'attraits et de puissance sur certains esprits, qu'il n'a pas tenu à de prétendus observateurs de faire revivre, comme une chose réellement existante, la fable justement proscrite de l'incombustibilité de la salamandre. L'on a imprimé, en 1789, dans plusieurs feuilles périodiques, et particulièrement dans la bibliothèque physico-économique, recueil très répandu, une lettre de M. Pothonier, sur ce sujet. Cet ancien consul de Rhodes, après s'être plaint avec beaucoup d'amertume de l'incrédulité du siècle, et avoir fait des reproches aux naturalistes, et

nommément à l'illustre de Lacépède, d'avoir rejeté comme absurdes les contes que les anciens ont débités, *sans aucun égard pour ceux qui nous les ont transmis*, rapporte une anecdote, dont le but est de rétablir la salamandre dans son privilége de vivre au milieu du feu, même le plus ardent.

» J'étais, dit-il, occupé à écrire dans
» mon cabinet, à l'île de Rhodes; j'en-
» tends tout à coup des cris extraordi-
» naires dans ma cuisine; j'y cours, et
» je trouve le cuisinier tout effrayé, qui
» me dit, dès qu'il m'aperçut, que le
» diable était dans le feu : je regarde, et
» je vois au milieu d'un feu très ardent
» un petit animal, la gueule béante et
» le gosier palpitant. Je l'examine, et
» après m'être assuré que ce n'était pas
» une illusion, je prends les pinces pour
» le saisir; à la première tentative que
» je fais, cet animal, qui avait été im-
» mobile jusqu'à cet instant, c'est à dire
» pendant un intervalle de deux ou trois

» minutes, s'enfuit dans le coin de la
» cheminée ; je lui coupai le petit bout
» de la queue : il se cacha dans un amas
» de cendres chaudes ; je l'y poursuivis.
» Étant parvenu à le découvrir, je l'at-
» teignis d'un second coup sur le mi-
» lieu du corps, et je le saisis. C'était
» une espèce de petit lézard, que j'en-
» fermai pour le conserver dans un bo-
» cal rempli d'esprit-de-vin. J'ai fait
» part, dans le temps, de ce phéno-
» mène à M. le comte de Buffon ; je lui
» ai donné ma salamandre : il l'a trouvée
» différente de toutes celles qu'il avait
» déja : il m'a beaucoup questionné sur
» ce fait extraordinaire, et m'a dit qu'il
» ne manquerait pas d'en faire mention :
» il m'a demandé la permission de me
» citer. On me reprochera sans doute
» de n'avoir pas assez mis d'ordre, as-
» sez de méthode dans cette observation ;
» mais peu accoutumé à en faire de ce
» genre, je n'ai pas pensé d'abord à
» l'importance dont elle pouvait être. »

Il faut, en effet, que l'observateur émerveillé ait mis beaucoup de désordre dans son observation, et que son imagination troublée l'ait trompé et sur le temps que le reptile a passé dans le feu, et sur son entière conservation. Quelque importance que M. Pothonier ait voulu donner à ce qu'il appelle son expérience, en se targuant de l'attention que Buffon a, dit-il, apportée à son récit, je me serais bien gardé d'en faire mention, s'il n'était pas consigné dans des recueils qui se trouvent en beaucoup de mains, et si je n'avais pas été moi-même à peu près témoin de cette prétendue merveille. Je passai à Rhodes peu de jours après que M. Pothonier, homme fort estimable, mais d'une ignorance complète en tout ce qui a rapport à l'histoire naturelle, eut mis sa salamandre dans l'esprit-de-vin. Il s'empressa de me la montrer, et il avait encore l'esprit si rempli du prodige qu'il avait cru voir, il en parlait avec tant d'enthousiasme et de

prévention, que je ne voulus pas lui donner le chagrin de le détromper et de dissiper son illusion, qui l'empêchait d'apercevoir que les pattes et quelques places sur le corps d'un reptile incombustible à ses yeux, étaient à demi-grillées.

La liqueur que la douleur occasionée par le feu excite la salamandre à jeter au dehors, est blanchâtre; elle découle par une multitude de petits trous ou de pores, la plupart visibles à l'œil comme de petits points noirs, dont la peau est criblée; l'humidité que ce suintement laiteux procure à la peau est suffisante pour éteindre quelques petits charbons enflammés, de la même manière qu'un linge mouillé les éteindrait; mais elle se tarit bientôt et se desèche sur un brasier, et l'animal, aussi bien que tout autre, finit par y brûler.

Il est probable que les nombreux mamelons dont la peau de la salamandre est garnie, sont les réservoirs où cette

liqueur s'amasse et s'élabore ; l'animal peut la répandre à volonté, et c'est toujours lorsqu'il est vivement affecté ; en pressant son corps, on la fait couler avec assez d'abondance ; il a la faculté de la faire jaillir lui-même à une assez grande distance, et c'est le seul moyen de défense qu'il ait à opposer aux attaques de ses ennemis.

Mais cette défense est faible et peu redoutable, au moins à l'égard de l'homme et de presque tous les animaux : quoique l'humeur laiteuse qui découle des pores de la peau de la salamandre ait une odeur forte et pénétrante ; quoiqu'elle soit même d'une grande âcreté, ce n'est pas, il s'en faut bien, un poison mortel, ainsi qu'on le croyait dans l'antiquité ; et cette opinion était tellement accréditée, que les lois romaines prononçaient contre celui qui aurait fait manger à un autre quelques parties d'une salamandre, la peine dont elles frappaient les sicaires et les empoisonneurs : cependant

l'homme n'éprouve aucun mal ni de la liqueur, ni de la chair même de ce reptile; et l'on en a la preuve dans l'histoire que les éphémérides des curieux de la nature rapportent, d'une femme qui, voulant se défaire de son mari, lui fit manger une salamandre sans qu'il en souffrît la plus légère incommodité. Les expériences de Maupertuis prouvent aussi que ce reptile n'est pas plus funeste à presque tous les animaux, soit qu'on leur en fasse avaler les tronçons à l'instant qu'on les sépare de l'animal vivant, soit qu'on leur donne des aliments détrempés dans la liqueur dont son corps se couvre, soit enfin qu'on en introduise dans leurs veines.

Je ne pense pas néanmoins que l'on soit jamais tenté de se servir des salamandres comme aliment; et une pareille nourriture, malgré les expériences que l'on en a faites, ne pourrait être sans quelque danger. En effet, l'humeur dont le corps de ce

animaux est imprégné, a trop d'âcreté pour être avalé impunément; si l'on en met seulement une goutte sur la langue, elle occasione une très légère douleur à la vérité, mais l'épiderme ne laisse pas d'en être offensé; et, selon Martial, elle a la propriété de faire tomber les cheveux. Il paraît que les salamandres de l'Inde, dont parle Fouché d'Obsonville, dans ses *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers*, sont d'une nature différente des nôtres; car il assure que leur chair est agréable au goût, qu'on la fait cuire avec des épices, et que les consommés que l'on en tire font d'excellents restaurants. Mais il y a tout lieu de présumer que ces prétendues salamandres sont plutôt des espèces de lézards.

J'ai dit que tous les animaux, à peu d'exceptions près, n'avaient rien à craindre de la salamandre, et cette restriction est devenue nécessaire, de-

puis que M. Laurenti a éprouvé que l'humeur laiteuse de ce reptile donne la mort aux lézards : ce naturaliste fit mordre une salamandre par deux petits lézards gris, elle employait les plus grands efforts pour s'enfuir et éviter les morsures de ces petits animaux ; mais ne pouvant s'y soustraire, elle lança sa liqueur dans la bouche de ses ennemis : l'un mourut à l'instant même ; le second fut attaqué deux minutes après de convulsions qui le firent périr : un autre lézard, dont M. Laurenti enduisit la bouche avec la même liqueur, tomba également en convulsions, puis en paralysie d'un côté entier du corps ; symptômes qui furent bientôt suivis de la mort.

La morsure des salamandres terrestres passait aussi pour être extrêmement dangereuse ; mais cette morsure est une chimère, aussi bien que le venin que l'on y croyait attaché : le naturel doux et timide de ces animaux leur ôte toute volonté de se servir de leurs dents pour se

défendre ; l'on a beau les irriter, ils ne cherchent jamais à mordre ; et en supposant que l'envie leur en prît, ils ne le pourraient pas. En effet, quoique leurs mâchoires soient découpées par une rangée de petites dents aiguës, ces dents sont si faibles qu'elles sont hors d'état de pénétrer dans la chair d'aucun animal ; elles se dérangèrent plutôt que d'entamer la cuisse d'un poulet déplumé, que Maupertuis plaça de force dans la bouche d'une salamandre et qu'il essaya vainement de faire mordre en serrant les mâchoires du reptile ; il en appliqua aussi les dents sur les lèvres et la langue d'un chien, sur la langue d'un coq d'inde, et l'observateur ne vit point de symptôme qui pût faire soupçonner la présence d'aucune sorte de venin.

La salamandre terrestre est donc un animal innocent, doux, extrêmement craintif, dont l'amour du merveilleux avait fait mal à propos un être extraor-

dinaire par des qualités qui semblaient tenir du prodige, et par l'effroi qu'elle inspirait : ses sensations sont obtuses, parceque les organes dont elles émanent sont imparfaits. Quoique ses yeux soient assez gros, la salamandre voit mal ; aussi sa marche est-elle traînante, et elle se met rarement en mouvement. On ne voit point au dehors d'oreilles apparentes ; l'on remarque seulement de chaque côté, derrière les yeux, un groupe de petits trous semblables à des piqûres d'épingles, qui, suivant toute probabilité, tiennent lieu des organes extérieurs de l'ouïe, et à bien prendre, ces organes ne sont que des rudiments informes, très peu propres à recevoir les sons. En écartant les mâchoires et ouvrant la bouche de la salamandre, si l'on ôte la peau et les muscles adjacents, on ne trouve aucun vestige du tympan ; cette partie du crâne est épaisse, et c'est là qu'est caché l'organe acoustique, recouvert

en dessus et en dessous par une petite lame ; au-dessous est un vestibule assez ample, et au-dessus paraissent les canaux demi-circulaires. Les ouvertures des narines sont très petites, et annoncent que cet animal est aussi mal partagé par l'odorat que par la faculté d'ouïr. Une peau nue, tantôt sèche, tantôt enduite d'une humeur épaisse et visqueuse, des pattes de crapaud, les doigts mousses, dénués d'ongles préservateurs et presque sans mouvement, sont des moyens bien faibles de ressentir les impressions des corps étrangers, et rendent l'organe du toucher aussi obtus que les autres : enfin, la salamandre, presque sourde, voyant fort mal, peu susceptible de recevoir des sensations du dehors, est encore muette, ou peu s'en faut.

C'est dans les lieux frais et humides qu'elle fixe le séjour de son existence triste et peu active : on la trouve dans les caves où règne l'humidité, dans

les masures, les décombres et sous les tas de pierres amassées depuis long-temps, au milieu des champs. J'ai habité pendant plusieurs années une campagne, dont la maison placée au fond d'un vallon étroit était bâtie près des bords de la Saône, vers la source de cette rivière ; je n'ai vu nulle part plus de salamandres terrestres ; elles se tenaient dans les lieux que je viens d'indiquer, mais jamais elles ne se rendaient dans l'eau de la Saône, ni de quelques marres environnantes pour y déposer leur progéniture. Mes propres observations sur ce sujet s'accordent parfaitement avec celles de mon savant ami Latreille, qui a publié tout récemment une excellente histoire naturelle des salamandres, et je ne puis mieux faire que de rapporter ici ce qu'il a écrit sur l'habitude que l'on a supposée à la salamandre terrestre, de produire dans les eaux.

« Les jeunes salamandres terrestres ont-elles des branchies ? Voilà une question que je mets encore au rang des problèmes, ou que je ne vois pas du moins entièrement résolue.

» Des naturalistes du plus grand poids ont avancé qu'elles en avaient, que les mères se rendaient à l'eau pour y donner naissance à leurs fœtus. Je me soumettrais docilement à une telle assertion, si je savais qu'elle fût établie sur un fait bien observé, et non sur une induction tirée de l'analogie.

» J'ai étudié les salamandres dans un pays où la terrestre est très commune. Je n'en ai jamais rencontré soit d'adultes, soit en état de larve, dans l'eau ou sur ses bords. Elles vivent dans des lieux frais et humides, mais souvent à une distance considérable des eaux stagnantes. Elles habitent fréquemment des masures dans l'intérieur des villes,

souvent même en familles assez nombreuses. Or, se rendre à un marais, à un fossé, pour y choisir le berceau de sa postérité, me semble être pour elles, dans cette circonstance, un parti nécessaire, et sujet à des difficultés insurmontables. J'éprouve, je l'avoue, une grande répugnance à croire la possibilité d'une telle émigration. Nous avons vu que la fécondation des œufs et la durée de la ponte se faisant par intervalles assez distants les uns des autres, prolongent la durée des amours des salamandres. Les mâles devront donc accompagner les femelles dans leur voyage ; et n'est-ce pas une autre difficulté ? Ce sera sans doute aussi à la faveur des ténèbres qu'ils exécuteront leur marche périlleuse ; car la salamandre terrestre craint la lumière du jour. Observez encore que sa queue, conformée d'une autre manière que celle des salamandres aquatiques, lui refusera ses services lorsqu'il sera question de nager. Mais quelles que

soient ces réflexions, je me soumettrai avec la confiance la plus entière, dès qu'un naturaliste éclairé me dira : « J'ai » vu la salamandre terrestre déposer ses » œufs ou ses fœtus dans le sein des » eaux. C'est un fait, et non une induc- » tion qui en a pris les formes et les cou- » leurs. »

» Si les jeunes salamandres terrestres ont des branchies, je verrai ici une prévoyance de plus de l'auteur de la nature ; il aura étendu sa sagesse conservatrice à tous les cas, à celui particulièrement où l'objet de sa tendre sollicitude viendrait à rencontrer une quantité d'eau suffisante pour menacer ses jours. Des branchies lui seraient, dans son naufrage, une planche salutaire qui l'aiderait à se sauver (1). »

---

(1) Histoire naturelle des Salamandres de France, précédée d'un tableau méthodique des autres reptiles indigènes, par P. A. Latreille, pag. 19 et suiv.

Quant à la manière dont la salamandre terrestre se reproduit, les observateurs ne sont pas d'accord sur ce point. Maupertius trouva tout-à-la-fois des œufs et des petits formés dans le ventre d'une femelle. Un naturaliste publia, en 1788, dans le Journal de Normandie, des observations qui confirment celles de Maupertuis. Après avoir ouvert une salamandre femelle, l'observateur enleva le rectum, qui est très gros dans cette espèce de reptiles, et il découvrit deux grappes d'œufs d'un blanc jaunâtre, gros comme des grains de coriandre, et les deux côtés transparents d'une double matrice, remplis de petits tous vivants; il y en avait sept dans le côté droit et huit dans le côté gauche; ils y étaient roulés chacun dans une enveloppe : à mesure que ces petits étaient tirés de leur enveloppe, ils restaient alongés, sans mouvement, pendant une seconde; mais au bout de ce temps ils devenaient aussi vifs que

de petits poissons, et sautaient avec beaucoup d'agilité : ces fœtus ont alors seize lignes de long et sont d'un gris pointillé de noir ; leurs quatre pattes sont détachées et bien formées ; et leur queue est garnie de nageoires perpendiculaires dessus et dessous, comme la nageoire du têtard de la grenouille, quand elle a quitté sa couleur noire. Le célèbre émule du Pline de la France, a rapporté dans son Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, des observations analogues à celles-ci, et qui lui avaient été adressées par un bénédictin ; les fœtus, suivant ce dernier observateur, indépendamment d'une suite d'œufs arrangés en grappes, étaient renfermés et pliés en double dans plusieurs sacs ou poches remplis de sanie ; il y en avait sept ou huit dans chacune de ces poches ; ils n'avaient point de pieds ; leur forme approchait beaucoup de celle de petits poissons, et ils étaient pourvus de branchies ; leurs yeux étaient vifs et saillants, et ils

portaient deux sortes de nageoires assez longues, du côté de la tête, dont la grosseur n'avait point de proportion avec celle du corps ; ces petites salamandres, mises dans l'eau, nageaient fort bien et paraissaient être dans l'élément qui leur convenait. D'autres prétendent avoir trouvé dans le corps de la salamandre femelle une cinquantaine de petits, ressemblant à leurs parents, à la grandeur près. C'est à ces observations contradictoires, et qui paraissent en appeler d'autres pour fixer le degré de confiance que chacune d'elles mérite, que se réduisent nos connaissances sur la reproduction des salamandres terrestres ; et je n'ai placé ici ces différentes remarques, qu'afin d'engager à les répéter, et de mettre sur la voie pour déterminer ce qu'elles contiennent de vrai, de faux ou d'exagéré. Mais de quelque manière que se fasse la reproduction de la salamandre, c'est un animal très fécond.

Pendant les froids de nos hivers, la

salamandre terrestre s'engourdit dans les crevasses des vieux murs, dans les trous d'arbres creux, et même dans les ouvertures de la terre; la douce influence du printemps la tire de cet état de torpeur, et lui fait ressentir le penchant à sa reproduction, besoin impérieux, loi générale de la nature, qui, dans les êtres les plus froids, répand un feu subit qui les étonne et les dévore, et dont la triste et comme disgraciée salamandre ressent toute l'activité. Lorsqu'elle est en repos, elle se replie souvent en spirale sur elle-même, à la manière des serpents; elle ne sort ordinairement de son trou que dans les temps pluvieux, parceque la fraîcheur lui est agréable, ou peut-être nécessaire, et que d'ailleurs elle trouve plus facilement alors les insectes et les vers dont elle compose sa subsistance. Elle peut supporter long-temps la privation de toute nourriture : si on la plonge dans l'eau, elle s'efforce d'élever au-dessus de la surface ses narines pour respi-

rer ; quoiqu'elle ne recherche pas elle-même les eaux, mais seulement, comme je l'ai dit plus haut, la fraîcheur et l'humidité : on la conserve pendant plus de six mois dans de l'eau de puits sans aucune nourriture, et avec la seule attention de changer assez souvent l'eau du vase dans lequel on l'a mise.

C'est, du reste, un animal dur et vivace : il est difficile de le tuer, mais si on place une salamandre sur un petit monceau de sel, on la verra tourner, s'agiter et mourir enfin après avoir roulé tout son corps en spirale. La même chose arrive, dit-on, si on la trempe dans du vinaigre.

On trouve la salamandre terrestre, non seulement en France, mais encore dans plusieurs autres contrées de l'Europe.

Elle a quatre doigts séparés aux pattes de devant : les deux du milieu sont les plus longs, et celui qui représente le pouce n'est qu'un rudiment de doigt ; les

pieds postérieurs en ont cinq également séparés et de grandeur différente. Tous ces doigts sont dépourvus d'ongles, ainsi que je l'ai déja remarqué. La queue est petite, presque cylindrique, mais un peu comprimée sur les côtés vers sa base, et toute couverte d'anneaux. Un noir sombre et livide, tiqueté de jaune, couvre le dessus du corps; deux larges bandes jaunes qui partent des côtés de la tête, et dont la figure varie sur différents individus, s'étendent parallèlement jusqu'à la naissance de la queue ; mais elles sont très rarement d'une seule pièce, et la couleur noire en interrompt le plus souvent la continuité : cette même couleur prend une teinte bleuâtre sur le ventre qui, de même que les autres parties du reptile, est varié de taches jaunes plus pâles sur les parties inférieures.

La Salamandre noire, *Salamandra atra.*

Celle-ci est entièrement noire, sans aucune tache jaune ni d'autre couleur : elle est du double plus petite que la salamandre commune, et ses pieds et ses doigts sont aplatis et moins charnus. Sur le derrière de la tête sont de petites élévations oblongues et aplaties. Le cou est beaucoup plus étroit que la tête, au lieu qu'il est à peu près de la même grosseur dans l'espèce précédente ; enfin l'on voit une sorte de verrue, en forme de nombril, sur chacune des côtes.

Les Autrichiens appellent cette salamandre *lattermandl*, et on la trouve dans les cavernes et les ouvertures des montagnes d'Etscher, où l'on ne rencontre jamais la salamandre terrestre ordinaire. Cette particularité, ainsi que les différences de formes, plus décisives que celles

des couleurs, ont engagé Laurenti à donner la salamandre de cette article, comme une espèce distincte. Cette opinion m'a paru trop bien fondée, pour ne pas la préférer à celle de Gmelin et de Lacépède, qui n'ont vu dans la salamandre noire, qu'une variété de la salamandre terrestre.

Laurenti a soumis cette espèce aux mêmes expériences que la précédente; et il a reconnu qu'elle n'avait pas plus de danger par sa morsure et la liqueur laiteuse qui découle aussi de son corps.

Quant à salamandre noire en dessus, et jaune en dessous, dont parle Mathiole dans ses commentaires sur Dioscoride, je pense, avec de Lacépède, que c'est une simple variété de la salamandre terrestre.

Il en est de même de la salamandre d'un brun livide, sans aucune tache, et que Gesner rencontra dans les Alpes. Lorsque ce naturaliste l'eut frappée, il sortit de la plaie la même liqueur lai-

teuse dont le corps de la salamandre terrestre est imprégné. L'on ne peut guère douter que cet animal ne soit qu'une variété individuelle, quoique Laurenti l'ait prise pour une espèce séparée.

Le même auteur parle encore de deux autres salamandres, qu'il distingue en espèces différentes, et que Gmelin ne présente que comme des variétés de la salamandre commune. Je me rangerais plus volontiers à l'avis de Laurenti, et je présume que l'observation le confirmera. La première est la salamandre blanche : elle est entièrement blanche, et la queue est à peu près cylindrique. On l'a trouvée dans le Padouan. La seconde est la petite salamandre des environs de Vienne, dont la couleur est brune, et la queue un peu aplatie sur les côtés. Elle vit dans les broussailles des vallons humides et fangeux; elle perce la vase de plusieurs trous, et elle s'y enfonce lorqu'elle aperçoit quelque danger. L'on doit remarquer qu'il n'y a

point d'autres salamandres dans la même contrée; ce qui fait conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, que celle-ci est une espèce particulière, ou du moins une race constante.

La Salamandre marbrée, *Triton Gesneri.*

C'est une des espèces de salamandres aquatiques, que de Lacépède a réunies sous la dénomination de *salamandre à queue plate.* Mais Latreille, après avoir apporté dans l'examen de ces animaux, dont l'âge et le sexe changent et les formes et les couleurs, l'attention scrupuleuse et l'esprit de discussion qui le distinguent et le rendent un naturaliste très profond, a reconnu qu'il existait entre les salamandres aquatiques des distinctions assez saillantes et assez tranchées pour ne plus les confondre les unes avec les autres.

Mais avant d'entrer dans les détails qui concernent ces différentes espèces, il convient de dire quelque chose des salamandres aquatiques en général.

Si l'on a prétendu faussement que la salamandre terrestre, fille de l'élément le plus actif, ne pouvait être consumée par les flammes, il est vrai que les salamandres d'eau résistent aux plus grands froids, et ne périssent pas même au milieu des glaces dans lesquelles ces reptiles se trouvent quelquefois pris et enfermés. Cette position pénible, capable de donner la mort à presque tous les animaux, ne fait, pour l'ordinaire, qu'engourdir celui-ci; et lorsque le soleil du printemps vient dissoudre leur prison, ils sortent de leur léthargie, seul effet qu'ils éprouvaient de l'excès du froid; et pleins de vie et des feux intérieurs qui les portent vers leur reproduction, ils semblent ne plus exister que pour donner la vie à une nombreuse postérité.

Et que l'on ne croie pas que les salamandres si froides, et en même temps si insensibles à l'âpreté des frimas, soient des êtres indolents dans l'acte de leur propagation; ils y apportent tout ce qui en fait les délices, ardeur et amour; les caresses, doux assortiments à la chose, n'y sont point épargnées. Le mâle commence par poursuivre la femelle, et à la provoquer à des jouissances mystérieuses. Celle-ci fuit d'abord, mais pour se laisser bientôt atteindre : des feintes, des agaceries se succèdent; enfin la femelle se rend, et l'union a lieu. Mais cette union n'est point intime; il n'y a pas d'accouplement réel, ni même de contact immédiat. Le mâle et la femelle s'approchent de manière que la partie inférieure de la tête du mâle touche la partie supérieur de la tête de la femelle; leurs corps s'écartent l'un de l'autre; ils forment donc un angle aigu, dont le sommet est au point de contact des deux têtes. Dans cette position, le

mâle redresse et agite sa crête, ou, pour parler plus exactement, le bord membraneux de son dos, attribut distinctif de son sexe, rapproche son museau de celui de la femelle, comme pour lui donner des baisers amoureux; sa queue, en mouvement continuel, se contourne en tous sens, et il la ramène de temps en temps vers les flancs de la femelle, dont il frappe légèrement les flancs. Ce sont-là les préludes de la volupté; bientôt le mâle fait jaillir en abondance du cloaque commun à toutes ses déjections, partie qui éprouve à l'extérieur, dans ces instants de crise amoureuse, un gonflement extraordinaire, la liqueur fécondante blanche et épaisse qui, délayée dans l'eau, atteint les organes correspondants de la femelle. Toute la fécondation consiste donc dans ce jet de liqueur lancé à une petite distance et par intervalles; car le mâle, au bout de quelques instants de repos, répète la même éjaculation.

Cette union si tenace se prolonge pen-

dant vingt jours, et quelquefois jusqu'à trente ; sa durée est nécessaire pour la fécondation de tous les œufs que la salamandre femelle peut produire. Lorsque les œufs sont descendus près de l'ouverture par laquelle ils doivent sortir, les premiers jets de la liqueur spermatique du mâle, fécondent les premiers œufs qu'ils rencontrent. La femelle dépose bientôt ces premiers œufs, au nombre de cinq ou six, d'autres les remplacent à l'extrémité de l'*oviductus* ; le mâle les féconde encore, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les œufs contenus dans les ovaires, aient été imprégnés des principes de la vie.

Dès que les œufs s'échappent du corps de la femelle, ils tombent au fond de l'eau. Pendant les premiers jours, leur forme est celle de petites sphères alongées : ils prennent ensuite celle d'un rein ou d'un testicule de poulet ; leur volume continue de s'augmenter : l'on remarque en eux des mouvements spontanés assez

vifs, auxquels succèdent des instants de repos; l'œuf prend les apparences d'une petite salamandre : on en découvre la queue, un rudiment de vertèbres et de bras, les ouïes dans lesquelles le sang circule, et deux petites élévations, qui sont les yeux. En continuant l'observation à l'aide d'une loupe, on distingue nettement que la salamandre naissante n'est pas enveloppée immédiatement par la glaire, mais par un cercle transparent, qui est la circonférence de l'amnios, rempli de liqueur dans laquelle nage le petit animal. Plus long que le diamètre de ce cercle, il s'y tient dans une position arquée, mais lorsqu'il a pris tout l'accroissement que la nature lui a fixé dans cet état, il frappe vivement contre la membrane de l'amnios, parvient à la rompre, se dégage de toutes les entraves qui le retenaient captif, et se jette dans l'eau, où il nage avec vitesse. C'est ordinairement le onzième jour, à compter de la ponte, que la jeune

salamandre sort de son enveloppe, et au bout de vingt-deux ou de vingt-quatre jours, qu'elle acquiert son entier développement.

Spallanzani à qui l'on doit la connaissance parfaite du mode de la fécondation des salamandres, a fait plusieurs expériences pour féconder artificiellement leurs œufs, que l'on peut regarder en quelque sorte comme des fœtus, puisqu'ils croissent et changent de forme, après avoir été déposés par la femelle. Ce célèbre observateur imagina d'abord d'ouvrir le ventre d'une salamandre femelle, de mettre à nu l'*oviductus*, et d'en arroser les œufs avec de la liqueur spermatique du mâle; mais ce moyen ne réussit pas; tous les œufs arrosés de cette façon se gatèrent : il ne réussit pas mieux en répandant de cette même liqueur sur des œufs, à l'instant où des femelles retenues isolées les mettaient bas. Spallanzani prêt à abandonner la fécondation artificielle des ani-

maux de ce genre, fit réflexion que dans la fécondation naturelle, la liqueur spermatique du mâle n'est point lancée immédiatement, et ne s'introduit dans les parties sexuelles de la femelle qu'après s'être mêlée avec de l'eau : en imitant la nature, il obtint le succès qu'il désirait. Au temps des amours, l'on fait sortir aisément des œufs, en pressant légèrement le ventre des salamandres femelles. Spallanzani en eut vingt-sept par ce moyen : il les plongea dans l'eau après y avoir mêlé une petite quantité de liqueur spermatique d'un mâle; et de ces vingt-sept œufs, il naquit dix salamandres.

Un naturaliste français, M. Dufay, a publié des observations non moins importantes, sur l'organisation des salamandres aquatiques : il a montré que ces reptiles avaient des ouïes ou branchies, dans leur première jeunesse; ces ouïes sont recouvertes par un opercule, au-dessous duquel naît une houppe

frangée en forme de panache. Latreille a cru reconnaître que ce panache est composé de trois à quatre tiges inégales, et garnies, sur deux rangs, d'appendices membraneuses et laciniées. Il vient une époque où ces organes devenus inutiles par le développement et l'accroissement des sacs pulmonaires, ne reçoivent plus de nourriture, disparaissent avec la mue, et s'oblitèrent.

C'est sur les salamandres aquatiques, que Spallanzani a découvert, et que Bonnet a vérifié l'admirable propriété de la régénération des membres coupés, propriété plus réelle et en même temps plus merveilleuse, que la prétendue faculté de vivre dans le feu, attribuée pendant des siècles à la salamandre terrestre. Il est inutile de prêter à la nature les écarts de notre imagination ; ses œuvres sont toutes des prodiges ; ses opérations une suite non interrompue de miracles, et c'est l'outrager, que de lui attribuer les rêveries et les petites

vues émanées de la sphère étroite de nos idées.

Il serait trop long de rapporter les belles expériences que Bonnet a recueillies dans des mémoires très intéressants, au sujet de la reproduction des membres des salamandres aquatiques, et si d'un côté l'on admire la patiente et ingénieuse sagacité du physicien, combien, de l'autre ; n'est-on pas émerveillé des ressources incommensurables de la nature ! Il résulte de ces expériences, dont on ne peut contester la vérité, que les pattes et les pieds des salamandres, retranchés de quelque manière que ce soit, sont réparés sous le même nombre de parties ou d'organes, particulièrement aux jeunes animaux, et dans la saison des amours, au bout de trois mois; que cette régénération ne consiste d'abord qu'en un mamelon conique, qui s'alonge et se divise ensuite, jusqu'à ce qu'enfin toutes les parties qui remplacent les anciennes, se soient complète-

ment développées; que la queue se reproduit par le moyen d'une peau qui s'épaissit et se fortifie peu à peu; qu'enfin les yeux même arrachés, se renouvellent au bout d'un an.

Les salamandres aquatiques changent très souvent de peau, surtout pendant les chaleurs de l'été. Bonnet a vu une salamandre de médiocre grandeur, qui a mué onze fois depuis le 14 juillet jusqu'au 7 de septembre. La dépouille que ces animaux rejettent, est blanchâtre, extrêmement fine et transparente; à la loupe, elle paraît un très joli tissu à réseaux, et semblable à de la gaze. On reconnaît que la salamandre est prête à muer par une teinte blanchâtre qui se répand sur son dos, comme s'il était recouvert d'une toile d'araignée. A l'époque de la mue, cette peau fine commence à se détacher du corps; la tête se dépouille la première; quelquefois la peau que rejette la tête, forme autour du cou de l'animal une sorte de

collier ou de cravatte qui paraît être de gaze ; d'autres fois elle s'ajuste sur sa tête comme une coiffe ou un capuchon. L'entier dépouillement ne s'achève qu'au bout d'un jour ou deux, et même qu'après trois jours ; l'animal ne paraît point en souffrir, et il ne laisse pas d'aller et de venir au fond de l'eau, de se jeter sur sa proie, et de la dévorer.

Quelquefois cependant ce changement de peau devient difficile : dans ce cas, l'animal a recours à divers moyens pour hâter l'opération. Bonnet a observé qu'il élève et abaisse alternativement, et avec vitesse, le bras droit et le bras gauche, la jambe droite et la jambe gauche ; qu'il se donne de légers trémoussements de tout le corps ; que souvent il s'élance d'un mouvement brusque vers la surface de l'eau, pour se précipiter au fond un moment après ; qu'enfin il répète ces mêmes manœuvres et ces mêmes tressaillements d'impatience pendant plus d'une demi-heure.

Lorsque la dépouille est rejetée en très grande partie, et que pour achever de s'en débarrasser, la salamandre s'élève avec vitesse vers la surface de l'eau, elle semble nager au milieu d'un petit nuage que n'imite pas mal, par sa blancheur, sa finesse et sa demi-transparence, la dépouille qui l'enveloppe et flotte autour d'elle.

M. Dufay a vu que la mue n'était point toujours sans accident pour la salamandre aquatique; il leur reste quelquefois à l'extrémité d'une patte un lambeau de la dépouille dont elle ne peut se défaire. Ce fragment de l'ancienne peau se corrompt, et fait tomber la patte en putréfaction ; mais cette privation d'un des membres principaux, ne paraît pas affecter beaucoup la salamandre, et elle n'a pas l'air de s'en porter plus mal.

Quoique l'on ait distingué les salamandres en *terrestres* et en *aquatiques ;* ces dernières n'ont pas un tel besoin d'eau qu'elles ne puissent en sor-

tir sans inconvénient : ce sont de vrais amphibies, qui vivent également dans l'eau et sur la terre, mais néanmoins plus habituellement dans l'eau : elles ont, comme les salamandres terrestres, la faculté de faire jaillir des pores dont leur peau est criblée, une liqueur âcre et laiteuse, dont les propriétés sont les mêmes; elles ont aussi le même excès de vitalité qui leur fait supporter de fort longs jeûnes, et de cruelles mutilations qui ne semblent pas les faire beaucoup souffrir. Bonnet venait de couper les deux pieds antérieurs d'une salamandre ; il sortit un filet de sang, plus gros qu'une soie de cochon, et qui jaillit près de deux minutes sans interruption : non seulement le reptile ne parut point affaibli par l'opération ni par la perte de son sang, mais à peine un quart d'heure fut-il écoulé, qu'il avala coup sur coup deux vers de terre.

Les salamandres aquatiques ont beaucoup de voracité, mais elles ne s'at-

tachent qu'aux proies vivantes ; elles dédaignent les cadavres : les insectes composent le fond de leur subsistance , elles aiment particulièrement les vers de terre : quoique leurs mâchoires soient garnies d'un grand nombre de petites dents , elles ne paraissent pas mâcher , et elles ne font qu'avaler ; il est très vraisemblable néanmoins que cette quantité de dents , à la vérité très faibles , ne leur sont pas absolument inutiles , surtout pour retenir la proie qui fait effort pour s'échapper ; mais leurs pieds antérieurs , sortes de mains assez bien articulées et flexibles , ne leur servent pas pour saisir les insectes ou les vers , les porter à la bouche ou les retenir ; les salamandres n'en font usage que pour nager.

Ces reptiles ne poursuivent pas leur proie ; ils ne la saisissent que quand ils l'ont rencontrée dans leur chemin , ou qu'ils en sont fort près ; leurs yeux se fixent d'abord sur elle , et bientôt ils se

jettent dessus la bouche ouverte : dès qu'ils l'ont saisie, ils la laissent rarement échapper : en avalant un ver un peu gros, ils sont deux ou trois minutes avant d'en venir à bout ; on les voit se donner de petites secousses de tout le corps, et prolonger ces efforts de déglutition pendant deux ou trois minutes. « Un jour, dit Bonnet, qu'une » grande salamandre venait d'avaler, » en ma présence, un gros ver de terre, » je lui en servis un second de plus de » quatre pouces de longueur et gros à » proportion : elle le saisit aussitôt et » l'avala presqu'en entier, en sorte qu'il » n'en restait hors de sa bouche qu'une » portion d'environ une ou deux lignes ; » mais quelques instants après, elle » rejeta le ver en entier par un mou- » vement subit : cela fut répété deux » fois, et chaque fois le ver ressortit » bien vivant du corps de la sala- » mandre. «

Après ces généralités au sujet des salamandres aquatiques, je reviens à l'espèce qui fait l'objet particulier de cet article : la longueur ordinaire de son corps est de cinq pouces et demi ; il est en dessus d'un vert plus ou moins foncé ou d'un cendré bleuâtre, avec des taches sur la tête, sur le dos, et des marbrures sur les côtés, d'un brun rougeâtre ; le dessous du corps est d'un rouge obscur ; pointillé de blanc ; la queue est tachetée de noir en dessus ; et de brun noirâtre en dessous ; une bande d'un blanc luisant s'étend sur les côtés ; le mâle porte de la tête au bout de la queue une membrane en forme de crête dentelée, qui manque à la femelle ; celle-ci se distingue encore par la teinte plus livide et moins pointillée de sa gorge, une ligne orangée qui règne le long du dos, et la couleur blanchâtre du dessous de sa queue.

Les organes de la génération du mâle consistent, suivant les observations de Latreille, en deux pièces creusées en

cuilleron, contiguës à un des bouts et s'écartant ensuite, renfermant une pièce charnue, plate, presque triangulaire et percée à son extrémité. Une fente longitudinale, dont les deux lèvres renflées ont plusieurs rangs de tubercules : tel est l'appareil qui caractérise le sexe de la femelle. (*Histoire naturelle des Salamandres de France.*)

L'on trouve communément cette espèce de salamandre dans le midi de la France ; on la rencontre aussi, mais plus rarement, aux environs de Paris : elle s'éloigne de l'eau assez fréquemment, et se traîne avec peine et lenteur dans les endroits battus, l'humeur laiteuse qui découle de sa peau lui fait contracter une odeur assez fétide.

La Salamandre à crête. GROSSE. Salamandre noire de DUFAY (*Mémoires de l'Académie des Sciences*).

Quoique d'autres espèces de salamandres aient le dos hérissé d'une crête membraneuse comme déchiquetée, celle-ci, ou pour parler plus exactement, le mâle de celle-ci a cet attribut plus saillant que le mâle des autres espèces à crête; en sorte que la dénomination de *salamandre à crête* paraît devoir lui appartenir plus spécialement : d'un autre côté, cette dénomination a été employée récemment par Latreille et par Schneider, naturaliste allemand, qui a donné, comme le premier, une excellente histoire des salamandres; et la continuelle versatilité des noms est un des obstacles les plus rebutants que l'on rencontre dans l'étude de la science de la nature.

La peau de cette salamandre est noi-

re ; sur ses flancs sont de très petits points blancs ; tout le dessous du corps est d'un jaune orangé, avec des taches arrondies, noires et nombreuses ; une bande argentée parcourt toute la longueur de la queue en dessous : la crête membraneuse du mâle a deux lignes de largeur ; elle s'étend depuis le milieu de la tête, entre les deux yeux, jusqu'à l'extrémité de la queue ; son bord est dentelé comme celui d'une scie, à l'exception de la partie qui couvre la queue, et qui est plus étroite et rarement dentelée.

Jacobæus, professeur de l'université de Copenhague, a publié la description anatomique de cette espèce de salamandre, et voici ce qu'il a observé :

Le péritoine est marqueté de petits points noirâtres ; il s'étend jusqu'à la région des pieds de devant, et sert à séparer non seulement le diaphragme, mais encore le cœur, les poumons et les viscères de l'abdomen.

L'œsophage, comme dans les gre-

nouilles, s'avance beaucoup au-delà du gosier, environne le palais et s'étend dans toute la circonférence de la mâchoire inférieure.

L'estomac n'est point incliné du côté gauche comme dans les autres animaux ; mais il descend en droite ligne depuis l'œsophage.

La rate est oblongue et noirâtre.

Le foie, qui est rouge et d'une grosseur considérable, est divisé en quatre lobes ; il s'étend sur l'estomac et sur une partie des intestins, et il couvre le poumon droit.

La vésicule du fiel est d'un bleu pâle.

Deux petits sacs clairs, transparents et propres à recevoir l'air, composent les poumons ; ces sacs s'étendent le long du conduit alimentaire, depuis le commencement de l'œsophage jusqu'aux ovaires.

Le cœur est blanchâtre et tacheté de petits points noirs, comme dans le crapaud.

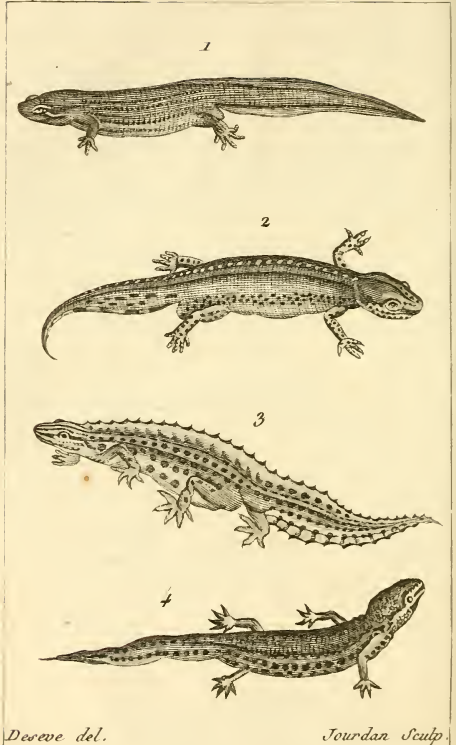
Aux reins, qui sont oblongs, sont attachés de petits sacs remplis d'une matière huileuse.

L'ovaire est double, de même que dans le lézard commun, la grenouille et le serpent : le fœtus paraît comme une substance blanche, marquée dans le milieu de petits points noirâtres.

Les trompes de fallope s'élèvent, en serpentant, jusqu'à la région des pieds de devant, et se joignent par l'une et l'autre extrémité.

Les mâles ont quatre grands testicules ; les uns exactement ronds, les autres en forme de poire : à ces quatre testicules sont attachés plusieurs autres testicules plus petits, qui sont peut-être les épididymes. Dans la salamandre, comme dans la grenouille, les testicules ont de petits sacs adhérents, pleins d'une matière huileuse et pareils à ceux des reins.

Du reste, la salamandre à crête a quatre à cinq pouces de longueur, elle



1. La Salamandre des marais.
2. La S. à ceinture.
3. La S. pointillée.
4. La S. palmipéde.

est fort commune dans plusieurs parties de l'Europe, et particulièrement en France et en Allemagne.

La Salamandre des marais, *Lacerta palustris*. Lin.

Le nom que l'on a donné à cette espèce indique les lieux où elle se trouve ; c'est dans les eaux stagnantes de plusieurs contrées de l'Europe qu'elle fait sa demeure habituelle.

Sa longueur n'excède guère trois pouces : elle est en dessus d'un brun foncé, et en dessous d'un blanc jaunâtre, qui prend une teinte orangée à la gorge, et sous les pattes et la queue : de petits points blanchâtres sont semés sur les flancs, où l'on remarque aussi une ligne noire qui s'étend de chaque côté depuis le cou jusques vers l'extrémité de la queue ; et de nombreux traits noirâtres sillonnent la gorge.

Le mâle de cette espèce n'a point de

crête ; on remarque seulement une petite élévation membraneuse qui commence au milieu du dos, et augmente insensiblement de hauteur sur la queue ; le dos de la femelle est un peu déprimé, et a de chaque côté une espèce d'arête.

Le sexe et l'âge apportent de nombreuses disparités dans les couleurs des différents individus de cette espèce ; en sorte que l'on serait souvent tenté de prendre ces variétés pour des sujets d'espèces différentes.

Mais Laurenti décrit une salamandre de la Martinique, qu'il regarde comme une variété de notre salamandre des marais, produite par la différence des climats. Les connaissances acquises à son sujet sont insuffisantes pour décider si elle n'est pas une espèce distincte. Quoi qu'il en soit, cette salamandre des marais d'Amérique a trois fois plus de grosseur que celle d'Europe, et ses flancs sont parsemés de points noirs, distribués sans aucun ordre. Laurenti a vu une

dépouille de cette salamandre dans le cabinet d'histoire naturelle à Turin.

La Salamandre à ceinture, *Triton Salamand. œurſbani.* LAUR.

Le trait le plus saillant de la robe de cette salamandre, est une bande de points alternativement blancs et noirs, qui, s'étendant d'un bout à l'autre sur chacun des côtés du corps, forme une espèce de ceinture. Le dessus de la tête et le dos sont d'un vert noirâtre, avec quelques marbrures d'un teinte plus foncée ; celle des flancs est moins sombre ; la gorge et le ventre sont jaunes, aussi bien que les lèvres et les pieds, mais ces dernières parties sont pointillées de noir. La queue porte aussi des points de la même couleur ; mais ils sont, pour l'ordinaire, disposés sur deux lignes.

Mon savant ami Latreille a observé que le mâle de cette espèce n'a pour

crête qu'un feuillet très court, entrecoupé de noir et de jaune; que les côtés de la queue sont divisés par une bande longitudinale d'un blanc luisant, mais peu prononcé, et que les organes sexuels ont des taches noires. La femelle a l'arête du dos, comme le bord supérieur de la queue, d'un jaune très faible.

La longueur ordinaire de cette salamandre est d'environ trois pouces; c'est une espèce commune en France, en Allemagne, et dans d'autres pays de l'Europe.

La Salamandre pointillée, *Triton Parisinus*. LAURENTI.

Son corps est brun ou plutôt jaunâtre, et tout couvert de taches noires; la tête est rayée de lignes, qui prenant naissance au cou, se réunissent au-dessus des narines; la tranche inférieure de la queue porte une bande blanchâtre sur un fond d'un rouge vif.

Toute la longueur du dos est marquée à son milieu, par une arête qui s'élève assez sur le dos du mâle pour y former une crête distincte, qui s'étend aussi sur la queue. Cette crête a des taches et des dentelures.

L'on trouve communément cette salamandre dans les eaux croupissantes de l'Europe.

La Salamandre palmipède, *Lacerta aquatica*. Lin.

M. de Razoumowsky a décrit le premier cette espèce de salamandre dans son *Histoire naturelle du Jorat;* il l'a appelée *salamandre suisse;* mais comme elle se trouve en plusieurs autres pays que la Suisse, qu'elle est très commune dans les contrées méridionales de la France, et qu'on la rencontre même, mais assez rarement, aux environs de Paris, j'ai mieux aimé lui conserver la dénomination caractéristique de *palmipède* que Latreille lui a donnée dans son beau Mémoire sur l'histoire naturelle des salamandres de France. Une conformation particulière au mâle de cette espèce, est d'avoir les cinq doigts des pieds de derrière unis par une membrane noirâtre, commes les doigts des autres animaux à pieds palmés. Mais il paraît que cette membrane, qui est

évasée en angle aigu entre chaque doigt ne dure pas autant que l'animal luimême, et qu'elle s'oblitère avec l'âge; et c'est sans doute cette dernière circonstance qui a fait omettre à M. Linnæus le caractère des pieds palmés dans sa description du *lézard aquatique*, laquelle a tant de rapports à celle de la salamandre palmipède, que l'on ne peut douter que toutes deux ne s'appliquent au même reptile.

Du reste, la salamandre palmipède ressemble beaucoup à la salamandre pointillée; mais elle est constamment plus petite, n'ayant ordinairement que deux pouces et demi de longueur. Une raie noire, commençant de chaque côté de la tête du museau au bout, passe par les yeux, et se termine au cou, les yeux sont vifs et leur iris est doré; la couleur de la partie supérieure du corps et des flancs est d'un vert d'olive brun, avec des taches plus foncées en dessus, et une bande d'un blanc jaunâtre, parsemée de taches

noires, et de petites pustules blanches sur les côtés du corps, de la poitrine et du cou. Le dessous du corps est blanchâtre, avec une bande jaunâtre au milieu du ventre, et quelques petites taches noires et clair semées. La queue plate et comprimée verticalement est blanche sur ses bords, et jaunâtre dans son milieu : il y a de chaque côté un rang de taches noires sur la partie jaunâtre.

Indépendamment de la membrane qui joint les doigts des pattes postérieures du mâle, il a encore d'autres attributs distinctifs de son sexe. Le bord supérieur de sa queue est légèrement arqué; cette partie se termine brusquement en un petit filet cylindrique, saillant d'environ trois lignes hors de la partie plate de la queue. La forme de son corps est anguleuse, son dos est aplati, et deux lignes élevées et saillantes, prenant leur origine à l'extrémité du museau, passent au-dessus des yeux, et se prolongent des

deux côtés du dos jusqu'à la naissance de la queue.

M. de Razoumowsky dit qu'il a commencé a voir assez fréquemment la salamandre palmipède, aussi bien que la salamandre à crête, qu'il nomme la *salamandre aquatique*, vers le milieu de mars, au pays de Vaud, dans le bassin de la fontaine de Veruens, où sans doute leurs œufs avaient été entraînés par l'eau courante ; ce qui, ajoute ce naturaliste, contredit ce qu'avance M. de Lacépède au sujet de la salamandre aquatique (c'est la salamandre à queue plate de Lacépède), qu'on ne la rencontre presque jamais dans les eaux courantes.

Latreille a observé des ouïes ou branchies aux jeunes salamandres de cette espèce, et il a trouvé leur estomac rempli de petits buccins.

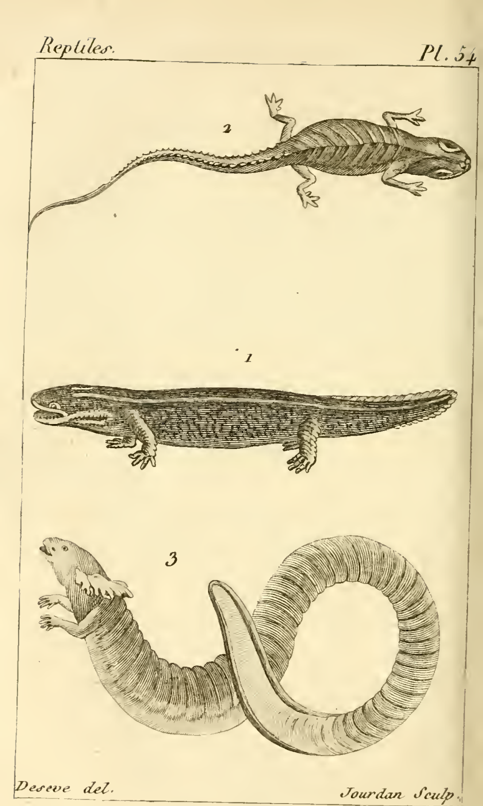
La Salamandre à points blancs,
Lacerta punctata. Lin.

Deux lignes de points blancs, qui se réunissent en une seule sur la queue, s'étendent le long du dos de cette salamandre, dont la couleur générale est un brun sombre ; sa queue est cylindrique, et de moyenne grosseur ; et ses pieds de devant n'ont que quatre doigts.

Catesby a décrit cette espèce, que l'on trouve à la Caroline.

La Salamandre à quatre raies,
Lacerta quadrilineata. Lin.

L'on trouve encore dans l'Amérique septentrionale une espèce de salamandre dont le corps est rayé sur sa longueur de quatre lignes jaunes : elle a la queue longue et cylindrique ; quatre doigts aux pieds de devant, et quelque apparence d'ongles à tous les doigts.



1. La Salamandre des Monts Alleganis.
2. La S. trois-doigts. 3. La Sirene.

La Salamandre des monts Allé-ganis.

Cette espèce est nouvelle, et n'a encore été décrite par aucun naturaliste. C'est au zèle de Michaux, savant voyageur botaniste, que l'on en doit la connaissance : il l'a trouvée en Virginie sur les monts Alléganis, et il en a remis un individu bien conservé au cabinet d'histoire naturelle de Paris.

La longueur totale de cette grande salamandre est de treize pouces ; sa tête est aplatie en dessus ; sa queue a beaucoup moins de longueur que le corps, et une saillie membraneuse, ou une crête peu élevée, qui commence au milieu du dos, en surmonte la tranche supérieure ; le dessus du corps est brun, et le dessous a une teinte plus claire : l'on remarque une petite ligne bleue céleste sur les côtés du corps, depuis la moitié de la tête jusques près de l'extrémité

de la queue; quelques traits de la même couleur sur les cuisses ; de légères marbrures rougeâtres ou de jaune pâle sous le corps, et une couleur rougeâtre sur les lèvres.

Le Sarroubé, *Sarroube*. Lacép.

Si l'on s'attache à une scrupuleuse application des caractères que l'on a assignés aux salamandres, le sarroubé ne pourra pas être considéré comme une espèce de ce genre. En effet, ce reptile a deux traits qui l'éloignent de cette division ; des ongles aux doigts et la peau couverte d'écailles fort apparentes. C'est une de ces espèces que la nature a destinées à former les chaînons qui unissent l'immense série des êtres. Ils ne laissent aucun vide, aucune lacune dont on puisse profiter pour les isoler entièrement. Variété infinie et continuité sans interruption, sont deux des grands et majestueux attributs des ouvrages de la

nature ; objets de la constante admiration des naturalistes philosophes, et désespoir de ceux qui, le compas à la main, prétendent tracer des lignes de démarcation, sans qu'il existe d'espace où il soit permis de poser des limites.

Cependant, et j'en conviens, il ne me fallait rien moins que l'autorité de l'illustre continuateur de l'histoire naturelle, pour placer avec les salamandres un reptile qui en diffère par des traits aussi saillants. De Lacépède a donné l'histoire du sarroubé à la suite de celle des salamandres, parceque cette espèce n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et qu'il présente par là un caractère distinctif de ce genre.

Bruguière, dont l'histoire naturelle déplore la perte, et le bon goût, l'esprit vif et orné, a observé le sarroubé vivant à Madagascar ; il pensait que ce nom de sarroubé vient du mot madécasse *sarrout*, qui signifie *colère* ; et il fondait son étymologie sur ce que les insulaires redou-

tent beaucoup ce reptile : cependant Bruguière ne croyait pas que ce fut un animal dangereux ; il le regardait au contraire comme fort innocent et n'ayant aucun moyen de nuire. Le sarroubé paraît craindre la trop grande chaleur; on le rencontre plus souvent pendant la pluie que pendant un temps sec ; et les nègres de Madagascar dirent au voyageur français qu'on le trouvait en bien plus grand nombre dans les bois pendant la nuit que pendant le jour.

Ce que je viens de dire touchant les habitudes naturelles du sarroubé, est extrait de l'histoire des reptiles par de Lacépède, à qui Bruguière a communiqué ses observations, et qui est le premier qui les ait écrites. Je suis obligé de me borner à répéter ici la description qu'en a faite ce naturaliste aussi profond qu'écrivain élégant.

« Le sarroubé, dit de Lacépède, a
» ordinairement un pied de longueur to-
» tale : son dos est couvert d'une peau

» brillante et grenue, qui ressemble au
» galuchat ; elle est jaune et tigrée
» de vert ; un double rang d'écailles
» d'un jaune clair garnit le dessous du
» cou, qui est très large ; la tête est
» plate et alongée, les mâchoires sont
» grandes, et s'étendent jusqu'au-delà
» des oreilles ; elles sont sans dents,
» mais crénelées ; la langue est enduite
» d'une humeur visqueuse, qui retient
» les petits insectes dont le sarroubé
» fait sa proie : les yeux sont gros, l'iris
» est ovale et fendu verticalement ; la
» peau du ventre est couverte de petites
» écailles rondes et jaunes ; les bouts des
» doigts sont garnis de chaque côté
» d'une petite membrane, et par-dessous
» sous d'un ongle crochu, placé entre
» un double rang d'écailles qui se re-
» couvrent comme les ardoises des
» toits, ainsi que dans le lézard à tête
» plate qui vit aussi à Madagascar, et
» avec lequel le sarroubé a de très
» grands rapports. Ces deux derniers

» lézards se ressemblent encore, en ce » qu'ils ont tous les deux la queue plate » et ovale; mais ils diffèrent l'un de » l'autre, en ce que le sarroubé n'a » point la membrane frangée qui s'é- » tend tout autour du corps du lézard » à tête plate; et d'ailleurs il n'a que » quatre doigts aux pieds de devant, » ainsi que nous l'avons dit. » (*Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares et des serpents, par de Lacépède, article du* sarroubé.)

La Trois-doigts.

De Lacépède est encore le premier qui ait parlé de cette espèce, qu'il a nommée *Trois-doigts*, parcequ'elle n'a en effet que trois doigts aux pieds de devant et quatre aux pieds de derrière, caractère qui la distingue des autres salamandres; elle en diffère encore par les côtes dont elle n'est point dépourvue comme les salamandres proprement dites : sa

tête est aplatie et arrondie par-devant ; sa queue, plus longue que la tête et le corps pris ensemble, est déliée, et l'animal la replie à volonté ; sa couleur est un brun foncé, mêlé de roux sur la tête, les pieds, la queue et le dessous du corps ; enfin sa longueur totale est de vingt-sept lignes et demie.

Cette petite espèce de reptile a été prise sur le cratère même du Vésuve.

XVe GENRE.

LA SIRÈNE, Siren Lacertina. Lin.

Caractères génériques. Le corps alongé et revêtu d'écailles ; deux pieds à doigts garnis d'ongles ; des poumons et des ouïes.

Cet animal singulier fut trouvé pour la première fois en 1765, par le docteur Alexandre Garden, près de Charles-

Town, dans la Caroline méridionale. On l'envoya à M. Linnæus, et voici comment cet illustre naturaliste s'en explique dans une lettre datée d'Upsal, le 27 décembre 1765.

« J'ai reçu le rare bipède à ouïes et à » poumons du docteur Garden. L'ani- » mal est probablement la larve de quel- » que espèce de lézard, et je désire fort » que le docteur en fasse la recherche. » Si cet animal n'éprouve aucune mé- » tamorphose, il appartient à l'ordre » des *nantes* qui ont des poumons et » des ouïes; et si cela est, ce doit être » un genre nouveau et bien distinct, qui » serait très convenablement nommé » *sirène*. Je ne puis vous exprimer com- » bien ce bipède m'a occupé. Si c'est » une larve, le docteur en trouvera » sans doute quelques unes avec quatre » pieds.

» Il n'est pas aisé de concilier cet » animal avec la larve de la famille des » lézards, ses doigts étant garnis de

» griffes. Toutes les larves des lézards
» que je connais en sont exemptes
» (*digitis muticis*).

» .... Après tout, je n'ai jamais vu
» de créature dont j'aie plus désiré de
» connaître la véritable nature. »

Depuis l'époque où cette lettre a été écrite, M. Linnæus a classé la sirène à la suite des amphibies nageurs (*amphibia nantes*), et en a fait un nouvel ordre sous la dénomination d'*amphibia meantes ;* ordre qui n'est composé que d'un seul genre, et ce genre que d'une seule espèce. L'on est à peu près certain à présent que les sirènes ne changent point de forme, et que, par conséquent, ce ne sont point des larves de lézards ni d'aucun autre animal. Ces observations nouvelles confirment pleinement le sentiment de M. Linnæus, et détruit l'opinion de Camper qui avait fait un poisson de la sirène ; et celle de Gmelin qui, dans sa nouvelle édition du Système de Linnæus, a placé ce reptile au rang des mu-

rènes, sous la désignation de *murænа siren.*

La forme de son corps approche assez de celle de l'anguille ou du serpent : une membrane adipeuse sans rayons, et semblable à celle de l'anguille, s'étend le long de la queue ; la tête a aussi quelque ressemblance avec celle de ce poisson, mais elle est plus comprimée. Les yeux sont petits, peu apparents, et dans la même position que ceux de l'anguille. La bouche est petite, à proportion du corps, et le palais, de même que le dedans de la mâchoire inférieure, est garni de plusieurs rangs de petites dents aiguës. La peau noirâtre est comme chagrinée, et couverte de petites écailles de forme et de grandeur différentes sur les diverses parties du corps où elles sont appliquées ; deux lignes distinctes, formées de petits traits blancs, s'étendent sur les côtés du corps depuis les pieds jusqu'à la queue. Les pieds

sont placés en avant, et divisés en quatre doigts munis d'ongles.

Les parties intérieures de la sirène ont été observées par Cuvier, savant anatomiste : il a vu 1° que la langue est osseuse, et porte, comme celle des poissons, de chaque côté, quatre osselets demi-circulaires, pour soutenir les branchies ou les ouïes qui sont bien apparentes au dehors; 2° qu'au milieu de cette langue de poisson est un vrai larynx de reptile, qui descend dans des poumons très longs, et semblables à ceux des salamandres; 3° que le reste des intestins ressemble aussi beaucoup à ceux des reptiles; 4° qu'enfin cet animal est presque le seul qui soit vraiment amphibie, puisqu'il a en même temps les organes propres à respirer l'eau, et ceux propres à respirer l'air.

On le trouve à la Caroline, dans les lieux marécageux, sur les bords des mares, et sous les troncs des vieux arbres qui sont inclinés au-dessus de l'eau.

Les naturels de la Caroline l'appellent *mud-iguana*. Sa longueur ordinaire est de trente à quarante pouces.

AVERTISSEMENT.

Nous terminons ce second volume par la description de quelques espèces de lézards, notamment le sheltopusik de M. de Lacépède, omis par inadvertence; et par un tableau méthodique de tous les reptiles que nous avons fait connaître. L'illustre naturaliste que je viens de citer ayant donné un tableau semblable pour tous les reptiles dont il a fait une mention spéciale, nous avons cru devoir suivre son exemple. Cela est d'autant plus nécessaire, que la description des espèces n'étant pas précédée d'une phrase spécifique, de ce signalement qui vous peint, en peu de mots, les traits les plus essentiels de l'objet, il faudrait employer beaucoup de temps

pour arriver à la connaissance d'une espèce que l'on chercherait à déterminer. On aime d'ailleurs à voir d'un coup d'œil l'ensemble d'un travail : on le juge plus aisément, et on le grave mieux dans la mémoire.

Nous donnerons à la fin de l'histoire des serpents qui forment notre seconde division, un second tableau relatif à cette partie. Si tous les reptiles dont nous avons parlé nous avaient passé sous les yeux, si nous avions pu bien examiner et comparer avec beaucoup d'attention les espèces, surtout celles qui se rapprochent les unes avec les autres, nous aurions pu espérer d'offrir aux naturalistes de bons caractères spécifiques. Mais, nous ne cesserons de le répéter, nous n'avons étudié ici qu'un très petit nombre d'objets. Nous n'avons vu que trop souvent par les yeux des autres : et et qu'est-ce que méditer la nature dans des livres? J'avais heureusement un avantage inappréciable : celui de jouir

des travaux de M. de Lacépède. C'est un nom qui se retrouve à chaque page dans cette histoire, et encore plus dans mon souvenir.

Le Lézard tête-rouge, *Lacerta erytrocephala.*

Ce lézard a un pied un pouce onze lignes, et quelquefois trois fois plus de longueur totale. La queue en fait un peu plus de la moitié : il est d'un vert très foncé, mêlé de brun, avec une portion du dessus de la tête, les côtés et ceux du cou rouges. La gorge est blanche et la poitrine noire. Le dos a plusieurs raies noires transversales et ondées. Les côtés du corps ont une bande longitudinale, formée aussi de plusieurs lignes noires transversales. Le ventre est rubané de noir, de bleu et de blanchâtre. Le dessus de la tête a ses écailles plus grandes que celles du dos. Les cuisses

ont une ligne de tubercules, de même que plusieurs espèces de lézards.

Le lézard tête-rouge se trouve à l'île de Saint-Christophe, où il avait été observé par Badier.

L'Iguane cornu, *Iguana cornuta.*

On retrouve dans ce reptile que M. de Lacépède nomme le lézard cornu, la grandeur, les proportions du corps, celles des pattes et de la queue, la forme des écailles et la crête dorsale de l'iguane vulgaire. Sa tête est conformée de même que la sienne ; on y voit jusqu'aux tubercules gros, élevés et pointus qu'elle a sur les côtés. Les dents offrent aussi plusieurs petites pointes. Mais l'iguane cornu a le goître plus petit que l'autre espèce, et dépourvu de crête. On remarque en outre, sur le dessus de sa tête, entre les narines et les yeux, quatre tubercules d'une consistance dure, et derrière lesquels s'élève une corne

osseuse, conique, revêtue d'une écaille d'une seule pièce. L'individu qui fait partie de la collection du muséum d'histoire naturelle de Paris, a trois pieds sept pouces de longueur, depuis la tête jusqu'au bout de la queue. La corne est haute de six lignes.

On dit que cet iguane est fort commun à Saint-Domingue.

Le Stellion Quetz-paleo, *Stellio Quetz-paleo.*

Le nom spécifique de ce lézard est celui qui lui a été donné par les habitants du Brésil. Ce reptile a environ un pied et demi de longueur totale. Le corps est gris en dessus et blanchâtre en dessous. Sa tête est aplatie par-dessus, comprimée sur les côtés, d'une forme approchant de la triangulaire, et couverte de petites écailles. Chaque mâchoire a plus de trente dents, qui diminuent de grandeur en approchant du museau. Les

écailles du dos et du dessus des jambes sont encore plus petites que celles de la tête, et font paraître la peau chagrinée. La petitesse de ses écailles supérieures distingue ce stellion du cordyle, avec lequel il a des rapports par la conformation de sa queue, qui est d'un brun très foncé, et revêtue d'écailles très grandes, carinées, très pointues, disposées par verticilles larges et fort distinctes. Celles du ventre et du dessous des pattes postérieures sont un peu plus grandes, mais bien moins que dans le cordyle, où elles forment, suivant M. de Lacépède, des demi-anneaux. Sur la surface extérieure des jambes de derrière, sur une partie de celles de devant, et le long des reins, sont répandus différents tubercules inégaux, et dont quelques uns très durs. Les cuisses en ont plus de quinze percés à leur extrémité en dessous.

Voyez la figure de ce reptile dans Séba, vol. 1, pl. 97, fig. 4; c'est le cordyle du Brésil de Laurenti.

Nous observerons ici, à l'égard du genre stellion, que parmi les caractères que nous lui avons assignés, il en est un qui doit être modifié ; celui qui est près du défaut de petites plaques sous le ventre, ou d'écailles plus grandes que les autres. Quelques espèces, ayant d'ailleurs le port et le *facies* des reptiles de ce genre, s'en éloignent un peu cependant, et se rapprochent des lézards par les écailles du ventre. Il faudrait peut-être les séparer. Le cordyle serait notamment dans ce cas.

Nous avons terminé l'histoire des sauriens par des observations sur les lézards *bipède* et *apode* de Linnée, observations qui nous avaient été communiquées par M. Daudin, et qui nous avaient engagés à regarder le genre sheltopusik de M. de Lacépède (L. *Apus*, Lin. éd. Gmel.), comme établi sur des caractères douteux. Les organes sexuels du mâle, saillants

dans certaines circonstances, pouvaient très bien avoir été pris pour de véritables pattes, et le sheltopusik ne serait qu'un anguis placé hors de rang. Mais Pallas ayant examiné ce reptile avec attention, ayant dit que ses pieds, dont on est tenté de mettre en problème l'existence ou la nature, sont couverts d'écailles, qu'ils ont deux espèces de doigts, nous pensons aujourd'hui qu'il serait déraisonnable de combattre de telles observations avec des raisonnements et des probabilités, et qu'il faut conserver le genre sheltopusik. Il succédera immédiatement à celui de bipède.

SHELTOPUSIK, Sheltopusik.

Caractères génériques. Point de pattes de devant, deux postérieures très petites ; corps fort alongé.

Les habitants du désert de *Naryn*, près du Volga, ont appelé *sheltopusik* le

reptile qui fait le sujet de ce genre. M. de Lacépède lui ayant conservé cette dénomination, quoique vicieuse, parce-qu'elle est déja appliquée à un autre reptile, et qu'elle est un peu barbare, nous l'adopterons aussi pour ne pas brouiller sans cesse les noms.

M. Pallas a décrit avec beaucoup de détails, dans les nouveaux Mémoires de l'Académie des sciences de Pétersbourg (1774), le sheltopusik, auquel je donne le nom trivial de *didactyle*. Ce saurien se rapproche du bipède cannelé par le défaut de deux pattes; mais dans celui-ci, ce sont les postérieures qui manquent, et dans celui-là ce sont celles de devant. Le corps est également fort alongé, semblable à celui d'un serpent, couvert partout d'écailles imbriquées, un peu festonnées, et dont les inférieures ne paraissent pas plus grandes. La tête est grande, plus épaisse que le corps, couverte en dessus de grandes écailles, avec les paupières mobiles et des ou-

vertures pour les oreilles. Le museau est obtus; les narines sont bien ouvertes ; les mâchoires sont armées de petites dents, et les bords ont des écailles un peu plus grandes que celles qui les avoisinent.

On voit près de l'anus deux petits pieds, défendus par quatre écailles, et dont le bout se divise en deux doigts aigus.

Le Sheltopusik didactyle,
Sheltopusik didactylus.

Le corps a depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, un pied six pouces de longueur, et la queue a deux pieds quatre pouces. Sa couleur est d'un jaune pâle, assez uniforme. Il a, de chaque côté, une espèce de ride ou de sillon longitudinal.

Ce reptile habite plus particulièrement les vallées ombragées et où l'herbe est abondante. Il va à la chasse des pe-

tits lézards, du gris surtout. Il se cache parmi les arbrisseaux, et s'enfuit dès qu'on s'approche de lui.

L'éditeur du Système de la nature de Linnée, Gmelin, appelle cette espèce *lacerta apus*.

La Grenouille écailleuse, *Rana squamosa*.

Nous devons la connaissance de ce singulier quadrupède ovipare à M. Wallbaum. Il l'a placé parmi les grenouilles; mais j'avoue que jusqu'à ce que je l'aie examiné de mes propres yeux, ou jusqu'à ce qu'il ait été observé avec une très grande attention, j'aurai toujours quelques doutes dans mon esprit sur le placement naturel de ce reptile ou sur ses caractères. Quoi qu'il en soit, la grenouille écailleuse est environ de la grandeur de la grenouille commune : elle a deux pouces neuf lignes de lon-

gueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus ; sa couleur est grise, marbrée et tachetée en divers endroits, de brun et de marron foncé. Les taches forment par places, particulièrement sur le dos, des lignes en zigzag. La peau est plissée sur les côtés et sous la gorge; mais un caractère bien singulier, et qui a fait donner à ce reptile le nom spécifique qu'il porte, est la présence d'une suite nombreuse de très petites écailles à demi-transparentes, ayant chacune un sillon longitudinal, imbriquées et disposées sur quatre rangs, formant, par leur réunion, une bande qui part des reins, et gagnant le dessus des épaules, entoure par devant le dos du reptile. Ces pièces ne sont pas des tubercules, mais de véritables écailles. M. Wallbaum en a vu aussi sur la patte gauche de derrière. L'animal était altéré, et il présume que les autres pattes en avaient aussi. Les pieds de de-

vant avaient quatre doigts à demi-réunis par une membrane, et les pieds de derrière cinq, entièrement palmés.

On ignore quel est le lieu natal de ce reptile.

TABLEAU MÉTHODIQUE DES REPTILES.

PREMIÈRE DIVISION.

QUADRUPÈDES OVIPARES.

Corps pourvu de pattes.

PREMIÈRE SECTION.

Doigts des pattes onguiculés.

PREMIER GENRE.

TORTUE.

Corps revêtu d'une ou de deux pièces en forme de bouclier.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES TORTUES DE MER.

Pieds disposés en nageoires, à doigts très inégaux, alongés, élargis, et dont le plus grand nombre n'a que des ongles larges et arrondis.

ESPÈCES.

1. La Tortue franche.

Carapace à écailles point ou peu imbriquées, et sans carène, dans le plus

grand nombre. Disque composé de treize lames.

Remarque. La tortue à écailles vertes n'en est qu'une variété.

2. La Tortue caret.

Carapace à écailles imbriquées et jaspées : disque composé de treize lames; mâchoire supérieure avancée.

3. La Tortue caouane.

Carapace à écailles, dont quinze forment le disque; circonférence paraissant dentée en scie : point de tubercule élevé sur le museau.

4. La Tortue nasicorne.

Carapace à écailles ; un tubercule élevé sur le museau.

5. La Tortue luth.

Carapace nue ou sans écailles, à cinq arêtes longitudinales.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES TORTUES D'EAU DOUCE ET DE TERRE.

Pieds à doigts presque égaux, peu alongés, munis presque tous d'un ongle crochu et distinct.

6. La Tortue grecque.

Carapace à écailles très striées, excepté à leur centre, jaunes, avec une ligne noire qui en suit les contours; écailles latérales plus grandes; dos très bombé; plastron marbré de jaune et de noir, strié, échancré.

7. La Tortue géométrique.

Carapace à écailles très striées, relevées en bosse au milieu, noires, avec une petite tache jaune, rayonné, sur chaque: dos très bombé.

8. La Tortue élégante.

Carapace hémisphérique, à écailles sillonnées, planes et ponctuées au milieu

noirâtres, avec une tache jaune, large et rayonnée; dos très bombé.

Voyez-en la description à l'article de la tortue précédente.

9. La tortue a marqueterie.

Carapace oblongue renflée, resserrée sur les côtés; écailles sillonnées dans leur contour, d'un brun noirâtre, avec le milieu plus clair ou jaunâtre, grandes, presque égales pour la forme; la plus près de la queue un peu courbée.

10. La Tortue noiratre.

Carapace ronde, bombée, noirâtre; écailles striées dans leur contour; celles du dos un peu relevées dans leur milieu; les autres très unies et lisses au centre.

11. La Tortue des Indes.

Carapace relevée antérieurement, avec un gros tubercule sur chacune des trois écailles du devant du disque.

Rem. Je fais observer que Schœpff ne décrit cette espèce que d'après une fi-

gure, et qu'il pourrait fort bien y avoir erreur dans les caractères.

12. La Tortue vermillon.

Carapace à écailles variées de différentes couleurs; une protubérance d'un rouge vermillon, mélangé de jaunâtre sur la tête.

13. La Tortue Matamata.

Tête toujours saillante, avec plusieurs appendices inégaux, et prolongée en trompe; carapace ovale, à écailles; celles du disque beaucoup plus grandes, avec une arête longitudinale, et des rides rayonnées; queue nue et sans défense à son extrémité.

14. La Tortue Scorpion.

Tête ayant sur le front une peau calleuse et trilobée; carapace à écailles, dont celle du disque ayant une arête; une pointe dure et osseuse au bout de la queue.

15. La Tortue a petites raies.

Corps et carapace marqués de petites raies jaunes; écailles brunes, très unies; treize sur le disque, dont les latérales carrées, et les dorsales hexagones, vingt-quatre à vingt-cinq à la circonférence; plastron d'un jaune uniforme, à charnière; queue très courte.

16. La Tortue jaune.

Corps et carapace verts très pointillés de jaune; treize lames au disque; vingt-cinq à la circonférence; queue de la longueur de la moitié de la carapace. Plastron terminé postérieurement par une ligne droite.

17. La Tortue ronde.

Carapace ronde, à écailles unies, parsemées de petites taches rousses; treize écailles au disque, vingt-trois à la circonférence; museau terminé en pointe forte et aiguë; queue très courte.

18. La Tortue ponctuée.

Carapace ovale, lisse, noirâtre, mou-

chetée de jaune ; treize écailles au disque, vingt-cinq à la circonférence ; plastron panaché de noir, de brun et de jaunâtre ; son bord antérieur de niveau avec celui de la couverture supérieure.

Voyez l'article de la Tortue *ronde*, de même que pour la Tortue *mouchetée* de Schneider.

19. La Tortue bourbeuse.

Carapace noire, à écailles striées dans leur contour, et pointillées au centre ; treize au disque, dont les dorsales relevées en crête ; vingt-cinq à la circonférence ; queue de la longueur de la moitié de la carapace ; plastron terminé postérieurement par une ligne droite.

20. La Tortue a trois carènes.

Corps noirâtre ; côtés de la tête et dessous des mâchoires tachetés de blanc ; carapace ovale, à trois carènes longitudinales ; écailles striées dans leur contour, inégales et à points élevés dans

sur centre ; treize au disque, vingt-trois à la circonférence.

21. La Tortue roussatre.

Carapace ronde, d'un roux marron ; écailles minces, très unies au centre ; treize au disque, vingt-quatre à la circonférence.

22. La Tortue odorante.

Tête brune, avec des lignes jaunes ; menton ayant des tubercules jaunes, en forme de barbillons ; carapace d'un brun noir, à écailles très lisses, excepté celles du dosqui sont carinées ; treize au disque, presque hexagones ; vingt-trois à la circonférence, dont les postérieures beaucoup plus grandes.

Voyez la Tortue rougeâtre.

23. La Tortue réticulaire.

Corps mélangé de brun, de noir et de jaunâtre ; carapace peu convexe, plus large à sa partie postérieure, légèrement raboteuse, d'un brun rayé en divers sens de petites lignes jaunes ; treize la-

mes au disque, vingt-cinq environ à la circonférence ; plastron sans charnière, ou sans articulations.

24. La Tortue courte-queue.

Carapace presque ronde, à écailles dures, comme recouvertes de callosités, larges, striées à leur bord, pointillées au centre ; son bord antérieur échancré ; queue très courte.

Rem. Schœpff donne à cette espèce la dénomination de *prisonnière*. La carapace est, suivant lui, ovale, fortement et également convexe, d'un bai foncé avec des taches et des lignes jaunes ; ses écailles sont très striées ; celles du dos ont une arête ; le disque en a treize, et la circonférence vingt-cinq ; le plastron est à charnières.

25. La Tortue terrapène.

Rem. M. de Lacépède n'a pas vu cette espèce, et les caractères qu'on lui assigne sont trop vagues pour la distinguer.

La terrapène de Schœpff a la carapace oblongue, aplatie à écailles d'un brun

cendré, très striées; le disque en a treize, dont les antérieures du dos carinées; la circonférence vingt-cinq.

26. La Tortue rougeatre.

Corps brun; côtés de la tête et milieu de ceux de la carapace jaunâtres; carapace ovale, à écailles lisses, treize sur le disque, rangée du milieu ayant celles de devant triangulaires, les autres irrégulières. Plastron à charnière.

Rem. Nous décrirons à son article, et d'après Schœpff, une tortue voisine de celle-ci; mais qui en diffère en ce que les lames du dos ont une petite arête, et que le plastron n'a pas de mouvement propre.

Nous présumons que cette tortue doit être rapportée à l'espèce que nous nommons *ordorante*.

27. La Tortue a boîte.

Carapace très bombée; disque de quatorze écailles.

28. La Tortue peinte.

Carapace oblongue, très lisse et peu

convexe ; écailles d'un brun noirâtre, séparées par des lignes jaunes ; treize lames au disque, beaucoup plus grandes, et sans taches ; vingt-cinq à la circonférence, ayant des lignes noirâtres entremêlées de jaune.

29. La Tortue cendrée.

Carapace ovale, aplatie, avec une arête sur le dos, jaunâtre ainsi que les sutures ; quinze écailles au disque, vingt-quatre à la circonférence.

30. La Tortue a lignes concentriques.

Carapace ovale, échancrée en devant, sinuée postérieurement ; treize lames verdâtres, marquées de trois à quatre lignes, irrégulières dans leur contour ; lames dorsales, relevées fortement en carène longitudinale ; vingt-cinq à la circonférence. Plastron d'un jaune sale ; échancré aux deux bouts, presque aussi long que la carapace ; queue courte.

Voyez la Tortue courte-queue.

31. La Tortue raboteuse.

Corps blanchâtre, marbré de lignes noires; museau prominent; carapace orbiculaire, large, à écailles du dos relevées en carène, les autres lisses; queue courte.

32. La Tortue écrite.

Carapace très aplatie, ronde, avec des lignes brunes, formant des marbrures ou des caractères d'écriture; écaille du milieu du dos ayant une arête; vingt-quatre écailles, ayant chacune en dessous une tache brune à la circonférence.

Voyez l'article précédent. Cette espèce a beaucoup de rapports avec la tortue *vermillon*, nom spécifique qu'il faut substituer à celui de *marbrée*, tom. 1, pag. 151.

33. La Tortue a casque.

Deux espèces de cirrhes à la mâchoire inférieure; carapace ovale; treize lames, d'un cendré livide, pointillé de noir, striees légèrement dans leur contour, et ayant des points élevés, alongés au centre, sur le disque; celles du milieu du

dos en carène ; vingt-quatre écailles à la circonférence, lisses, avec les bords blancs et les sutures noires.

34. La Tortue a verrues.

Carapace ovale, à écailles inégales ; celles de la circonférence au nombre de vingt-cinq, séparées les unes des autres par des échancrures ou des sinus qui font paraître le contour crénelé ; plastron échancré et crénelé postérieurement.

35. La Tortue carrelée.

Carapace oblongue, plus étroite en devant, à écailles élevées, presque carrées, sillonnées dans leur contour, planes et d'un brun fauve au centre ; disque composé de treize lames, et circonférence de vingt-cinq, dont la dernière ou la plus près de la queue très large et jaunâtre ; plastron jaunâtre, strié, échancré à son extrémité postérieure.

36. La Tortue dentelée.

Carapace ayant un peu la forme d'un

cœur, écailles hexagones, d'un blanc sale, relevées par des points saillants; celles des bords dentelées.

37. La Tortue serpentine.

Carapace presque flexible, à écailles chargées de rides inégales et convergentes; cinq échancrures profondes au bord postérieur. Plastron étroit, disposé en forme de croix.

38. La Tortue chagrinée.

Carapace ronde, cartilagineuse sur ses bords; disque paraissant détaché, osseux, parsemé d'un grand nombre de points, et divisé en vingt-trois pièces nues et sans écailles; plastron cartilagineux.

39. La Tortue molle.

Carapace ovale, cartilagineuse, excepté le milieu du disque, sans divisions et sans écailles; de faux doigts, et trois ongles à chaque pied; plastron cartilagineux.

40. La Tortue a bec.

Carapace ronde, cartilagineuse ; sans divisions et sans écailles, dos cariné ; des stries obliques, formées de points élevés ; plastron cartilagineux ; de faux doigts, et trois ongles à chaque pied.

IIe GENRE.

CROCODILE.

Quatre pattes très apparentes et de grandeur relative ; corps couvert d'écailles, dont les supérieures et les inférieures plus grandes, en forme de petites plaques ; langue courte ; pattes postérieures palmées.

1. Le Crocodile du Nil.

Des dents saillantes à la mâchoire inférieure, et point reçues dans les gencives de la supérieure ; tubercules peu nombreux sur le cou.

Rapportez-y le crocodile noir comme variété.

2. Le Cayman.

Toutes les dents de la mâchoire inférieure reçues dans les gencives de la supérieure ; tubercules du cou fort nombreux.

Le crocodile *fouette-queue* n'en est probablement qu'une variété.

3. Le Gavial.

Museau étroit et fort alongé, en forme de bec.

IIIe GENRE.

LÉZARD.

Quatre pattes très apparentes et de grandeur relative; doigts libres, alongés et inégaux; corps couvert de petites écailles; celles du dessous du ventre disposées en petites plaques alignées; langue longue, bifurquée.

1. Le Lézard dragone.

Corps couvert d'écailles dures, osseuses, avec une arête, des tubercules en forme de crête sur le dos et sur la queue, qui est comprimée.

2. Le Lézard tupinambis.

Corps d'un brun noirâtre, avec un très grand nombre de petites taches, dont plusieurs disposées en raies et en

petits yeux : museau fascié de blanc et de noir. Pattes mouchetées ; écailles petites, queue comprimée.

Rem. Le tupinambis d'Afrique, décrit par M. de Lacépède, me paraît différer spécifiquement du tupinambis d'Amérique. Ses taches forment des bandes nombreuses, transverses et très distinctes; la queue a surtout beaucoup de fascies ; les écailles sont entourées d'un cercle de petits grains ; le dessous du ventre offre même des caractères différents.

3. Le Lezard ameiva.

Vert ou grisâtre, nuancé ; écailles fort petites : celles du cou ne formant point une espèce de collier.

4. Le Lézard galonné.

Bleu ; huit à neuf bandes blanches et longitudinales sur le dos ; queue longue et marbrée.

5. Le Lézabd téguixin.

Bleuâtre, avec des bandes d'un gris sombre, et plusieurs points blancs,

ovales et épars ; cou ayant des taches plus foncées, queue fort longue.

6. Le Lézard gris.

Cendré brun, tacheté de noir ; une espèce de collier formé par des écailles plus grandes.

7. Le Lézard vert.

Vert, avec des marbrures noires et des points blancs, souvent même en forme d'yeux dans d'autres ; une espèce de collier formé par des écailles plus grandes.

Rem. Cette espèce offre un grand nombre de variétés.

8. Le Lézard tiliguerta.

Vert parsemé de taches noires, ou brun ; queue verticillée et une fois plus longue que le corps ; écailles abdominales ; au nombre de quatre-vingts.

9. Le Lézard véloce.

Cendré, avec cinq raies longitudinales plus pâles, et des points bruns en dessus ; côtés tachetés de noir et pointil-

lés de bleuâtre ; une espèce de collier formé par des écailles plus grandes.

Rem. N'est-ce pas une des variétés du lézard vert qui se trouve en France?

10. Le Lézard verdelet.

D'un vert clair en dessus; et d'un vert jaune en dessous ; queue très longue.

11. Le Lézard tète bleue.

Corps fascié de jaunâtre , de brun et de bleu ; tête bleue.

12. Le Lézard a queue bleue.

Brun avec cinq raies longitudinales et jaunâtre sur le dos ; queue bleue.

13. Le Lézard a six raies.

Six lignes blanches sur le dos ; queue longue et verticillée.

Voyez le Lézard galonné.

14. Le Lézard du désert.

Noir en dessus, blanc en dessous; six lignes sur le dos , un peu en zigzag , et des points entremêlés , blancs ; queue verticillée , de la longueur du corps.

15. Le Lézard rembruni.

Dos d'un brun pâle ; les flancs plus foncés, avec une bande longitudinale grisâtre ; des petites taches éparses ; écailles lisses.

16. Le Lézard a museau pointu.

D'un vert glauque en dessus, avec des bandes noires nombreuses, transverses ; des taches en forme d'yeux ; un collier formé d'écailles plus grandes ; queue amincie brusquement en pointe.

17. Le Lézard exanthème.

Deux lignes noires près de chaque œil ; des taches blanches arrondies sur le dessus du corps, et des bandes brunes sur le ventre ; écailles parsemées de petits grains ou inégales.

18. Le Lézard tête rouge.

D'un vert foncé, mêlé de brun, avec la gorge blanche et la poitrine noire ; une portion de la tête et le cou sur les côtés, rouges ; dos rayé.

IV[e] GENRE.

IGUANE.

Quatre pattes très apparentes, et de grandeur relative ; doigts libres, longs, inégaux, non opposés ; corps comprimé ; langue courte, entière ; une espèce de goître dilatable sous la gorge.

1. L'IGUANE VULGAIRE.

Des écailles relevées en forme de crête sous la gorge, sur la tête, et tout le long du dos jusqu'au bout de la queue.

2. L'IGUANE CORNU.

Une élévation en forme de corne sur la tête ; une crête sur le dos.

3. L'IGUANE BASILIC.

Tête surmontée d'un capuchon ; une crête sur le dos, et dont plusieurs des pointes sont réunies par une membrane.

4. L'IGUANE GALÉOTE.

Une crête composée d'écailles lancéolées et piquantes sur la partie antérieure

du dos ; tête plus large et épineuse postérieurement ; queue trois fois plus longue que le corps.

5. L'Iguane agame.

Une crête épineuse sur le dos, et des écailles aussi épineuses et dirigées en avant ; queue mince, un peu plus longue que le corps.

6. L'Iguane umbre.

Une callosité sur l'occiput ; nuque un peu en crête ; trois stries sur le dos.

7. L'Iguane marbré.

Goître petit, avec un petit pli, légèrement denté en scie ; dos lisse ; queue trois fois plus longue que le corps.

8. L'Iguane fourchu.

Tête grosse, avec une saillie pointue derrière chaque œil ; un gros tubercule sur le bout du museau ; une crête très petite sur le dos.

9. L'Iguane sourcilleux.

Tête courte, grosse, saillante en dessus, couverte d'écailles redressées ; sour-

cils fort saillants ; nuque et dos garnis d'une crête dentée.

10. L'Iguane a bandes.

D'un brun foncé en dessus, avec quatre bandes d'un bleu plus faible transversales ; queue trois fois plus longue que le corps.

11. L'Iguane rouge gorge.

Gris verdâtre en dessus, mélangé, et ayant un rang de petites taches brunes le long du dos ; queue mince et articulée; doigts lobés.

12. L'Iguane larges doigts.

Museau très délié ; membrane du goître sans dentelure ; queue deux fois plus longue que le corps, comme divisée en plusieurs portions, formées chacune de cinq anneaux ; l'avant-dernière articulation de chaque doigt plus large que les autres.

Ve GENRE.

DRAGON.

Quatre pattes très apparentes et de grandeur relative ; doigts libres, alongés et inégaux ; langue courte ; deux espèces d'ailes, une de chaque côté du corps.

1. Le Dragon volant.

Corps brun, parsemé de taches blanches, avec des teintes et des raies bleues ; trois poches dilatables sous la gorge, dont celle du milieu plus longue.

VI[e] GENRE.

CAMÉLÉON.

Quatre pattes très apparentes et de grandeur relative ; doigts réunis en deux paquets, opposés ; langue vermiforme, terminée par un tubercule spongieux ; yeux grands, recouverts, n'ayant qu'une petite ouverture ; corps comprimé ; queue prenante.

1. Le Caméléon commun.

Museau entier ; une saillie pyramidale sur l'occiput.

2. Le Caméléon fourchu.

Museau avancé, avec deux prolongements comprimés au bout ; dessus de la tête aplati, avec le contour de la dépression dentelé.

3. Le Caméléon d'Afrique.

Noir ; un bouclier sur la tête, avec une petite carène blanche.

4. Le Caméléon nain.

Côtés du corps bleuâtres, avec deux lignes tirant sur le jaune.

VIIe GENRE.

STELLION.

Quatre pattes très apparentes et de grandeur relative ; doigts libres, inégaux, grêles et non opposés ; corps aplati, garni d'écailles, celles du dessous du ventre de la grandeur des autres ou guère plus grandes ; langue courte et entière ; queue grosse et hérissée de pointes.

1. Le Stellion commun.

Corps marbré, couvert de tubercules et de piquants.

2. Le Stellion Cordyle.

Écailles du dessous du ventre disposées en bandes ; celles des flancs ayant un arête, et celles de la queue formant des anneaux larges et festonnes, et terminées en pointes longues.

3. Le Stellion orbiculaire.

Corps arrondi ; sommet de la tête et dos garnis d'aspérités ; queue moyenne.

4. Le Stellion plissé.

Occiput ayant une callosité, une verrue près de chaque oreille, et d'autres sur les côtés du cou, dont le dessous est plissé ; queue à peine verticillée, une fois plus longue que le corps.

5. Le Stellion courte-queue.

Ecailles du corps très petites et rudes; queue de moitié plus courte que le corps et dont les anneaux à écailles pointues, redressées seulement en dessus ; une tache rayonnée sur le front, et des bandes sur la partie supérieure du corps.

6. Le Stellion hélioscope.

Tête hérissée de callosités ; un pli sous la gorge ; écailles de la queue imbriquées ; corps moucheté.

7. Le Stellion hexagone.

Ecailles du dessus du corps carinées et piquantes ; queue hexagone une fois et demie plus longue que le corps.

8. Le Stellion azuré.

D'un bleu d'azur en dessus ; queue

courte, verticillée, et dont les écailles sont redressées et pointues.

9. Le Stellion nègre.

Ecailles du dessus du corps rhomboïdales et d'un noir foncé; une tache blanche et large à chaque côté du cou.

10. Le Stellion goutteux.

Bords de la mâchoire inférieure d'un jaune vif, rayé de noir; un gros tubercule écailleux, rude, à chaque articulation des phalanges.

11. Le Stellion pelluma.

Corps bigarré en dessus; queue de longueur moyenne; verticillée, à écailles rhomboïdales.

Rem. Cette espèce est très peu connue, comme tous les animaux qui sont dans Molina.

12. Le Stellion de l'Oural.

D'un cendré roussâtre en dessus, avec des rides petites et raboteuses; tête grosse, arrondie, avec un pli sous la gorge; queue fasciée de noirâtre.

15. Le Stellion ondulé.

Dessus du corps gris, ondulé de brun, à écailles ayant une carène piquante ; queue de longueur moyenne, à onze arêtes ou côtes.

14. Le Stellion sillonné.

Dos strié ; queue de longueur moyenne, avec deux arêtes en dessus.

VIIIe GENRE.

GECKO.

Quatre pattes très apparentes et de grandeur relative ; doigts libres, presqu'égaux, dilatés latéralement, garnis en dessous de lames imbriquées, et terminés par un ongle peu apparent ; point de paupières ; langue courte et un peu échrancrée.

1. Le Gecko glanduleux.

Des tubercules glanduleux et alignés aux cuisses postérieures.

2. Le Gecko de Mauritanie.

D'un grisâtre en dessus assez uniforme ; beaucoup de tubercules, dont quelques uns groupés ; queue courte ; grosse et conique.

3. Le Gecko fouette-queue.

Une crête sur le dos ; queue s'élargissant vers la pointe ; peau légèrement chagrinée.

Rem. N'est-ce pas plutôt une salamandre ?

4. Le Gecko tête-plate.

Corps hérissé d'aspérités, avec une membrane frangée de chaque côté, près des flancs; tête plate; queue en forme de rame.

5. Le Gecko sputateur.

D'un gris mélangé de brun en dessus; quatre bandes noires et transversales sur la tête et sur le dos; queue annelée; doigts terminés par une petite plaque écailleuse.

6. Le Gecko turc.

Gris, parsemé irrégulièrement de points, de petites taches roussâtres et de verrues; queue de longueur moyenne, un peu verticillée.

7. Le Gecko a queue turbinée.

Blanchâtre, tacheté de brun, à verrues petites, égales et très rapprochées; oreilles concaves; queue turbinée, ou courte et conique.

8. Le Gecko a bande blanche.

Jaunâtre, avec quelques verrues; une bande blanche et fourchue sur le dos; queue mince, longue et fasciée.

9. Le Gecko a oreilles.

Une crête demi-orbiculaire à chaque coin de la bouche; doigts du milieu dentés en scie.

IXe GENRE.

SCINQUE.

Quatre pattes apparentes et courtes, doigts libres, corps alongé, couvert partout d'écailles égales; imbriquées et arrondies sur leurs bords; cou de la largeur de la tête; langue courte, un peu échancrée.

1. Le Scinque commun.

D'un roux blanchâtre, comme argenté en dessus, avec des bandes brunes sur le dos; mâchoire supérieure avançant au-delà de l'inférieure; queue courte et comprimée.

2. Le Scinque Mabouya.

Mâchoires de longueur égale; queue courte.

3. Le Scinque doré.

D'un gris argenté, tacheté; mâchoires de longueur égale; queue plus longue que le corps.

4. Le Scinque Tiliguguu.

Noirâtre en dessus, avec des groupes nombreux de points noirs; queue de longueur moyenne et conique; doigts bordés.

5. Le Scinque Algire.

Brun en dessus, avec deux raies jaunes de chaque côté; queue verticillée, un peu plus longue que le corps.

6. Le Scinque a cinq raies.

D'un brun noirâtre en dessus, avec cinq raies blanches, dont celle du milieu fourchue près du cou; queue de longueur moyenne.

7. Le Scinque ensanglanté.

Brun en dessus, avec plusieurs raies blanches sur la tête et sur le dos; un pli sous le cou, queue verticillée, cendrée en dessus, rouge en dessous, blanchâtre à l'extrémité.

8. Le Scinque ocellé.

Gris verdâtre en dessus, avec de petites taches brunes, cerclées de blanc; queue courte et mince.

9. Le Scinque interponctué.

Deux lignes jaunes sur le dos, avec des points noirs parsemés dans l'intervalle; plusieurs rangées longitudinales de points bruns sur les côtés; queue mince, longue et ponctuée.

10. Le Scinque harbai.

Une rangée de verrues sur les bras; queue longue et à écailles imbriquées.

Rem. Cette espèce n'est presque pas connue.

11. Le Scinque sépiforme.

Verdâtre obscur; dos plat; des points calleux sur les jambes postérieures, derrière les cuisses, queue courte.

Xe GENRE.

CHALCIDE.

Quatre pattes à peine apparentes, très courtes, faibles, ayant dans quelques uns moins de cinq doigts; corps fort alongé, presque cylindrique, rampant; langue courte, échancrée.

1. Le Chalcide seps.

D'un gris livide en dessus, avec deux raies d'une teinte plus claire, et bordées de noir sur le dos, écailles ne formant point d'anneau; trois doigts à chaque pied; queue courte.

2. Le Chalcide jaunatre.

Ecailles disposées en rangées circulaires; trois doigts à chaque pied, queue longue.

2. Le Chalcide serpentin.

Cinq doigts à chaque pied ; cendré ou bai en dessus, avec quinze ou vingt raies brunes.

Le Chalcide pentadactyle.

Cinq doigts à chaque pied; queue longue.

5. Le Chalcide anguin.

Pieds subulées, à doigts nuls ou peu distincts ; corps et queue verticillés.

XIe GENRE.

BIPEDE.

Point de pattes postérieures, les antérieures très petites, et dont les doigts sont onguiculés; corps fort alongé ; cylindrique.

1. Le Bipède cannelé.

Ecailles du dessus du corps formant des demi-anneaux, séparés par un sillon qui s'étend depuis la tête jus-

qu'à l'anus; queue à anneaux complets.

Remarques. Nous n'avions point fait d'abord le genre *sheltopusik* de M. de Lacépède, parceque les réflexions de M. Daudin nous avaient portés à croire que ces reptiles pourraient bien être des anguis mâles, dont les organes sexuels auraient été pris pour des pieds. Mais nous pensons aujourd'hui que ce genre doit être conservé. (*Voyez* le supplément qui précede ce tableau.) Ses caractères seront : *point de pattes de devant ; deux postérieures très petites* ; *corps fort alongé.*

Nous appellerons l'espèce décrite par Pallas, le SHELTOPUSIK DIDACTYLE : il est d'un jaune pâle, avec une ride ou sillon longitudinal de chaque côté du corps.

SECONDE SECTION.

Doigts des pattes dépourvus d'ongles; peau sans écailles.

XIIe GENRE.

CRAPAUD.

Corps court, ramassé, souvent très raboteux, sans queue postérieure; point de pelotte visqueuse au bout des doigts; pattes postérieures de la longueur du corps, ou le dépassant très peu.

1. Le Crapaud commun.

Parotides larges et saillantes; corps cendré ou d'un cendré jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous; des verrues d'un rouge obscur; pieds postérieurs demi-palmés.

2. Le Crapaud de Roesel.

Corps verdâtre en dessus, parsemé de verrues noirâtres; pieds postérieurs palmés.

Le Crapaud brun.

Corps presque lisse, d'un brun jaunâtre ou grisâtre, avec des taches plus foncées et noirâtres sur leur bord; une raie sur le milieu du dos, formée par le défaut de taches, pieds postérieurs demi-palmés, avec une saillie imitant un sixième doigt.

4. Le Crapaud sonnant.

D'un gris obscur et parsemé de verrues en dessus, d'un jaune orangé, marbré de bleuâtre en dessous; pieds postérieurs demi-palmés.

5. Le Crapaud accoucheur.

D'un cendré verdâtre, tuberculé, marqué de petites taches brunes en dessus, blanchâtres en dessous, parotides point ou peu saillantes; pieds postérieurs légèrement demi-palmés.

6. Le Crapaud calamite.

Parotides saillantes, olivâtres, avec des verrues nombreuses d'un brun roux en dessus, une ligne jaune sur le milieu

du dos ; pieds postérieurs demi-palmés quelquefois.

7. Le Crapaud vert.

D'un blanc livide, marbré de vert, avec des verrues rouges en dessus ; pieds postérieurs légèrement demi-palmés.

8. Le Crapaud cornu.

Corps d'un verdâtre sale, avec des verrues ou des aspérités en forme d'épines en dessus ; une proéminence conique et pointue au-dessus de chaque œil ; pieds postérieurs demi-palmés.

9. Le Crapaud perlé.

Un pli élevé au-dessus des yeux ; trois rangées d'épines ou de pointes longitudinales, et placées sur la moitié antérieure du corps ; pieds postérieurs demi-palmés.

10. Le Crapaud bossu.

Corps fort trapu, d'un blanc jaunâtre, avec des points roussâtres en dessus ; tête petite ; bouche étroite ; une

arge ligne jaune et dentée au milieu u dos ; pieds postérieurs paraissant voir six doigts, et presqu'entièrement ibres.

11. Le Crapaud pipa.

Corps large, aplati, raboteux, oli-râtre foncé, avec des petites taches rous-sâtres en dessus; tête courte, aussi large que le corps; un appendice coriace, cré-nelé à chaque angle de l'ouverture de la bouche; doigts antérieurs terminés cha-cun par quatre petites pointes; pieds pos-térieurs palmés

12. Le Crapaud ventru.

Corps fort trapu, d'un brun sombre, avec quelques verrues en dessus, blan-châtre, avec des taches noirâtres en des-sous; tête petite; pieds courts; les pos-térieurs à peine demi-palmés.

13. Le Crapaud demi-luné.

Noirâtre et verruqueux en dessus, avec une tache blanche et ronde derrière les parotides, et une autre tache blanche,

en croissant, derrière le tympan; pieds postérieurs demi-palmés.

14. Le Crapaud criard.

D'un brun foncé sur le dos et pâle sur les côtés, avec des taches d'un brun foncé et des verrues, blanchâtre et granulé en dessous; verrues latérales pointues; parotides saillantes, avec une tache d'un brun foncé en dessus; bord supérieur de l'orbite des yeux élevé et verruqueux; pieds postérieurs demi-palmés.

15. Le Crapaud de Panama.

D'un cendré jaunâtre en dessus, avec des verrues plus foncées et un peu violettes à leur sommet; d'un blanc jaunâtre en dessous; parotides très distinctes et prolongées en pointe sur les flancs; pattes courtes, demi-palmées.

16. Le Crapaud agua.

Corps et tête très épais, variés de diverses couleurs, avec des gros tubercu-

les disposés entre des rides, en dessus; paupière supérieure, saillante et garnie de verrues; parotides très grosses; pieds postérieurs demi-palmés.

17. Le Crapaud a taches jaunes.

Corps oblong, d'un gris jaunâtre à petites taches, et des verrues en dessus; parotides très grosses; pieds postérieurs demi-palmés.

18. Le Crapaud a pustules bleues.

Corps d'un bleu brun en dessus, avec une rangée longitudinale de verrues bleues de chaque côté; pieds postérieurs palmés; membres fasciés de noir et de bleu.

19. Le Crapaud rude.

D'un gris jaunâtre clair; verrues épineuses; front et lèvre bordés d'une ligne noire; parotides grosses et pointillées de noir, pieds postérieurs paraissant avoir six doigts séparés.

20. Le Crapaud goîtreux.

D'un gris bien clair, avec plusieurs taches noirâtres, et de petits tubercules en dessus; tête pointue; gosier goîtreux; doigts des pieds séparés.

XIIIe GENRE.

GRENOUILLE.

Corps oblong et sans queue postérieure; point de pelotte visqueuse au bout des doigts; pattes postérieures une demi-fois au moins plus longues que le corps.

1. La Grenouille commune.

Corps vert ou d'un vert jaunâtre en dessus, avec des taches noires et trois raies jaunes.

2. La Grenouille rousse.

Rousse ou jaunâtre en dessus; une tache noire de chaque côté de la tête; cuisses rayées de brun.

3. La Grenouille mugissante.

Verdâtre en dessus, parsemée de taches noires irrégulières, avec une bande longitudinale et jaunâtre au milieu du dos.

4. La Grenouille grognante.

Corps brun et noir en dessus, d'un blanc taché de brun en dessous; les environs de la bouche et lèvres jaunes; des bandes noirâtres sur les membres.

5. La Grenouille ocellée.

Corps d'un cendré sale en dessus, avec des taches rondes et brunes, entourées d'un cercle jaunâtre en forme d'yeux; doigts séparés.

6. La Grenouille criarde.

Corps d'un cendré obscur, parsemé de points noirs, et légèrement tuberculeux; en dessus d'un blanc argenté, tacheté de brun en dessous; lèvre supérieure d'un vert obscur; membres fasciés de brun.

7. La Grenouille galonnée.

Corps d'un gris rougeâtre en dessus, avec des petites taches arrondies d'un brun noirâtre, et cinq lignes jaunâtres, longitudinales et saillantes.

8. La Grenouille rougette.

Corps d'un rouge couleur de rouille en dessus, avec une ligne plus foncée sur le dos, et deux sur les flancs; une tache blanchâtre, triangulaire sur le front; dessous blanchâtre, avec des taches tirant sur le roux; membres fasciés de brun foncé; pieds postérieurs légèrement demi-palmés.

9. La Grenouille tachetée.

Corps d'un brun rouge en dessus, avec trois taches d'un vert clair sur la tête, et deux autres de même couleur, arrondies aux épaules, une à chaque; doigts séparés.

10. La Grenouille Jackie.

Dessus du corps verdâtre, lisse, avec des marbrures d'un brun rouge; des-

sous blanchâtre, avec quelques lignes roussâtres et obliques sur les cuisses; pieds postérieurs palmés.

Obs. La grenouille écailleuse est une espèce imaginaire.

XIVe GENRE.

RAINE.

Corps ordinairement lisse en dessus, sans queue postérieure; une pelotte visqueuse placée sur un empattement au bout des doigts: pattes postérieures fort longues.

1. La Raine verte.

Verte en dessus, avec une ligne jaune bordée de violet de chaque côté.

2. La Raine a tapirer.

D'un brun rouge foncé ou d'un bleu ardoisé sombre en dessus, avec deux lignes jaunâtres, partant du front et se prolongeant jusqu'à l'anus.

3. La Raine a bandeau.

Dessus du corps d'un brun rougeâtre, avec une bande blanche frontale,

prolongée sur les côtés antérieurs du dos ; de petites taches arrondies et blanches sur le dessus des membres.

4. La Raine patte-d'oie.

Dessus d'un rougeâtre pâle ; avec des marbrures plus foncées et des bandes bifides sur les membres ; pieds palmés.

5. La Raine bicolore.

Dessus d'un bleu d'azur ; dessous d'un jaunâtre pâle, avec des taches blanches, entourées d'un cercle violet ; doigts séparés.

6. La Raine réticulaire.

Dessus d'un rougeâtre pâle, marbré de larges bandes longitudinales plus foncées, pointillées de rouge ; quelques tubercules sur les flancs ; pieds postérieurs demi-palmés.

7. La Raine rouge.

Dessus d'un brun rouge ; avec une ligne d'un cendré pâle de chaque côté, et des taches arrondies et blanchâtres sur

les cuisses ; pattes postérieures demi-palmées.

8. La RAINE HYPOCHONDRIALE.

Dessus d'un gris bleuâtre, avec les flancs et les côtés des membres rayés de brun sur un fond gris ; doigts séparés.

9. La RAINE LACTÉE.

D'un blanc de lait uniforme, avec une ligne brunâtre de chaque côté du museau; pieds postérieurs palmés.

10. La RAINE BI-RAYÉE.

Dessus d'un vert brun, avec deux lignes blanches parallèles, longitudinales, un peu arquées, sur le dos ; pieds postérieurs demi-palmés.

11. La RAINE FLANC-RAYÉ.

D'un vert clair en dessus et d'un vert blanchâtre en dessous ; une ligne jaunâtre, droite, sur les côtés de la tête, du corps et des membres.

12. La RAINE FÉMORALE.

Verte en dessus, avec de petits points

bruns sur le dos, et environ sept taches jaunes sur chaque cuisse.

13. La Raine squirelle.

D'un vert obscur en dessus, avec des points bruns, et deux rangées de taches de même couleur sur le dos, de chaque côté; fesses jaunes; pieds postérieurs demi-palmés.

14. La Raine bigarrée.

Brune en dessus, avec des taches vertes dentelées, et des bandes de même couleur sur les membres; pieds postérieurs demi-palmés.

15. La Raine marbrée.

D'un cendré jaunâtre, marbré de rougeâtre en dessus, et tachetée de noirâtre en dessous; pieds palmés; quelques tubercules sur les flancs.

16. La Raine beuglante.

Dessus d'un cendré blanchâtre avec des bandes d'un brun rouge, larges, transverses; lèvres et côté extérieur des membres bordés d'une ligne blan-

châtre ; une raie brune sur le milieu et le long du dos ; pattes postérieures demi-palmées.

17. La Raine a verrues.

Dessus rougeâtre parsemé de verrues écartées ; pieds postérieurs demi-palmés.

18. La Raine oculaire.

D'un gris argenté, finement pointillé de brun, avec une bande assez large, se prolongeant des yeux jusqu'au milieu du front ; pieds postérieurs demi-palmés.

XVe GENRE.

SALAMANDRE.

Corps terminé par une queue ; quatre pattes.

1. La Salamandre terrestre.

Plus de trois doigts à chaque pied ; corps noirâtre, à grandes taches jaunes ; queue arrondie et épaisse.

2. La Salamandre marbrée.

Plus de trois doigts à chaque pied; corps vert en dessus, marbré de brun, avec une crête sur le dos dans les mâles; dessous rougeâtre, pointillé de blanc; queue très comprimée.

3. La Salamandre a crête.

Plus de trois doigts à chaque pied; corps varié de noirâtre et de vert foncé en dessus, d'un jaune orangé, avec des taches noires en dessous; une crête sur le dos dans les mâles; queue très comprimée.

4. La Salamandre des marais.

D'un brun foncé en dessus, avec une ligne noirâtre de chaque côté, tout le long du corps; son dessous blanchâtre, avec une teinte orangée dans quelques espèces.

5. La Salamandre ceinturée.

Dessus d'un gris verdâtre ou jaunâtre, avec des points noirs de chaque

côté, disposés en bande; dessous safrané et sans taches.

6. La Salamandre pointillée.

Brun verdâtre ou jaunâtre, tacheté de noir; tête rayée; une bande blanchâtre sur un fond d'un rouge vif à la tranche inférieure de la queue.

Une crête grande, tachetée et dentelée sur le dos, dans les mâles.

7. La Salamandre palmipède.

D'un gris verdâtre, tacheté de noirâtre en dessus, blanchâtre, presque sans taches en dessous; pieds postérieurs palmés, et queue terminée par un filet dans les mâles.

8. La Salamandre a points blancs.

D'un brun sombre, avec deux lignes de points blancs se réunissant en une seule à la queue; queue cylindrique.

N'est-ce pas plutôt un lézard?

9. La Salamandre a quatre raies.

Corps rayé de quatre lignes jaunes; queue longue et cylindrique.

Rem. Je présume que ce reptile n'appartient pas à cet ordre.

10. La Salamandre des monts Aléganis.

Brune, avec une teinte plus claire en dessus.

11. La Salamandre Sarroubé.

Jaune tigré de vert ; un double rang d'écailles sous le cou ; doigts garnis de chaque côté d'une membrane, terminés par un ongle, quatre aux pattes postérieures.

Rem. Je respecte beaucoup l'autorité de M. de Lacépède ; mais j'avoue que je ne place ici ce reptile qu'avec une extrême répugnance. Ses caractères contredisent tous ceux de cet ordre, et je suis convaincu que cette prétendue salamandre est un gecko.

12. La Salamandre trois-doigts.

Trois doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière ; d'un brun foncé, queue longue.

Rem. J'ai quelques doutes sur le placement de ce reptile. Cette queue longue, et qui se replie à volonté, n'est pas ordinaire dans les salamandres ; mais surtout la présence des côtes l'en éloigne singulièrement.

XVe GENRE.

SIRENE.

Corps alongé et revêtu de petites écailles (1) ; deux pieds à doigts garnis d'ongles ; des poumons et des ouïes.

1. La Sirène lacertine.

Noirâtre, avec deux lignes de traits blancs le long des côtés du corps.

(1) Suivant Ellis, et ce que je ne crois pas.

FIN DU TOME SECOND.

